

**Université Libre de Bruxelles**  
**Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire**  
**Faculté des Sciences**  
**Master en Sciences et Gestion de l'Environnement**

***Les Groupements d'Achats Solidaires de l'Agriculture Paysanne (GASAP), quel potentiel pour déclencher une transition du système alimentaire Bruxellois ?***

**Mémoire de Fin d'Etudes présenté par**  
**« MORTHIER Antoine »**  
**En vue de l'obtention du grade académique de Master en**  
**Sciences et Gestion de l'Environnement**  
**« Finalité Gestion de l'Environnement**  
**MA120ECTS**  
**ENVI5G-T**  
**Année Académique : 2012-2013**  
**Dirigé par T. BAULER**



Arrivée au terme de la rédaction de ce mémoire, je tiens à remercier toutes les personnes qui par leur enseignement, leur soutien et leurs conseils, m'ont aidé à sa réalisation.

Je tiens à remercier monsieur Tom Bauler d'avoir accepté de me suivre et de me conseiller tout au long de mon travail.

Merci également aux bénévoles du Réseau qui m'ont accordé de leur temps et m'ont beaucoup appris. Merci en particulier à Anais qui était toujours présente pour répondre à mes questions.

Je voudrais remercier certaines personnes pour leur aide précieuse dans l'élaboration de ce travail. Merci à ma mère, Jeanne, Francis, Joëlle, Laurent, Caroline et Julien

Jeanne, Fab, Laurent, Irene, Noémie, merci pour votre soutien précieux

Pour finir j'aimerais remercier ma famille et en particulier ma mère qui m'a épaulée tout au long de ce travail. Merci également à Nora qui a toujours été présente et qui a su me rassurer dans mes moments d'angoisses.

## Résumé

Les Groupements d'Achats Solidaires de l'Agriculture Paysanne (GASAP) sont des modèles de distribution alimentaire qui assurent un lien direct entre consommateurs et producteurs. Ils permettent aux consommateurs de reprendre le contrôle sur leur alimentation et sont porteurs d'une « citoyenneté alimentaire ». Certains participants sont impliqués dans le Réseau des GASAP. Ils ont établi une charte qui énonce les règles et les valeurs fondamentales du mouvement et réfléchissent ensemble aux moyens de développer et de pérenniser cette initiative. Ils sont appuyés par un poste salarié. Nous avons voulu déterminer comment le Réseau pouvait favoriser le développement des GASAP.

Nous nous sommes appuyés sur l'approche des *Grassroots innovations* via les théories de la transition afin de conceptualiser le Réseau comme un intermédiaire entre les niches locales que sont les groupes de consommateurs et de producteurs et les institutions. Ensemble, ces niches locales forment une niche globale qui partage un ensemble de règles. Pour favoriser le développement de cette niche globale, le Réseau peut exercer une pression sur les autorités politiques afin d'entraîner des évolutions du cadre législatif et obtenir des financements. Le développement des GASAP et les partenariats avec des acteurs dominants peuvent entraîner une dérive de la niche par rapport à ses valeurs de départ. Nous avons étudié les moyens mis en œuvre par le Réseau pour éviter ce processus de normalisation.

A travers une étude empirique et des entretiens qualitatifs nous avons relevé que le Réseau pouvait garantir la cohérence du mouvement et cela de plusieurs manières. Il facilite la création des groupes et assure la communication afin de conscientiser ceux qui s'écartent des valeurs premières des GASAP. Il assure également le suivi et le contrôle des producteurs et les met en relation avec les groupes de consommateurs. Face à l'accroissement du mouvement, le Réseau composé de bénévoles et d'une coordinatrice salariée, ne parvient pas à réaliser toutes les tâches qui lui sont attribuées. La recherche de financement pour pérenniser et créer de nouveaux postes salariés est donc une priorité.

Mots clefs : Grassroots innovations, intermédiaire, transition, système alimentaire , GASAP, niche locale, niches globale, normalisation.

## Liste des Abréviations

AFSCA	Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire
AMAP	Association pour le Maintien d'une l'Agriculture Paysanne
ASC	Agriculture Soutenue par la Communauté
GASAP	Groupement d'Achat Solidaires de l'Agriculture Paysanne
IBGE	Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement
SGP	Système de Garantie Participative

## Liste des figurés et schémas

<b>Figure 1</b> : Alignements des processus dans les régimes sociotechniques (Geels, 2011) .....	23
<b>Figure 2</b> : Perspective multi-niveaux des transitions (Geels 2011) .....	26
<b>Figure 3</b> : Les activités de gouvernances à deux voies (Grin, 2010) .....	31
<b>Figure 4</b> : Emergence d'une niche technologique portée par des projets locaux (Geels et Deuten, 2006 ; 274) .....	39
<b>Schéma 1</b> : Accroissement du nombre de GASAP de 2007 à 2012 (Réseau des GASAP, 2013d) .....	54
<b>Schéma 2</b> : Fonctionnement de la niche globale « Réseau des GASAP » .....	63
<b>Schéma 3</b> : Relation de la niche globale avec les acteurs économiques et politiques dominants. ....	76

## TABLE DES MATIERES

Introduction Générale.....	1
CHAPITRE 1 : Du consommateur passif aux citoyens alimentaire. L'émergence des GASAP dans le système alimentaire Bruxellois .....	3
Introduction .....	3
1. Un système alimentaire sous tension.....	3
2. Un système dominé par la grande distribution .....	6
3. Les Groupements d'Achats Collectifs de l'Agriculture Paysanne .....	7
3.1. <i>Introduction</i> .....	7
3.2. <i>Fonctionnement d'un GASAP</i> .....	9
3.3. <i>La participation des citoyens dans l'élaboration de nouveaux systèmes alimentaires</i> .....	11
3.4. <i>Influence des GASAP sur le contexte externe</i> .....	13
4. Le Réseau des GASAP .....	14
4.1. <i>Historique du Réseau des GASAP</i> .....	14
4.2. <i>Fonctionnement du Réseau des GASAP</i> .....	15
4.2.1. Le noyau .....	15
4.2.2. L'équipe aide-crédation .....	16
4.2.3. L'équipe producteur .....	17
4.2.4. L'équipe communication .....	17
4.2.4.1. <i>Communication interne</i> .....	17
4.2.4.2. <i>Communication externe</i> .....	17
4.2.5. Le groupe de réflexion Idéopol .....	17
4.2.6. Le travail de coordinateur.....	18
4.2.7. La mise au vert .....	20

4.2.8. Assemblée générale .....	20
4.2.9. Les Gasaps Cafés .....	20

## CHAPITRE 2 : Les intermédiaires dans la gouvernance des transitions

Introduction.....	21
1. La Perspective Multi- Niveaux (PMN) .....	22
1.1. Le régime sociotechnique .....	23
1.2. Les niches sociotechniques .....	23
1.3. Le Paysage .....	24
1.4. Déroulement d'une transition .....	25
2. Critiques de la PMN.....	26
2.1. Biais bottom-up et relations entre niveaux .....	27
2.2. Les acteurs dans la gouvernance des transitions.....	29
3. Les intermédiaires dans la gouvernance des transitions .....	30
4. Les Grassroots innovations .....	31
5. Potentiel de transition des Grassroots innovations.....	33
5.1. Développement des niches.....	33
5.2. Translation des apprentissages vers le régime .....	33
5.2.1. <i>Le régime évolue vers la niche</i> .....	34
5.2.2. <i>La niche évolue vers le régime ou la normalisation des niches radicales</i> .....	34
6. Rôle des acteurs intermédiaires dans le développement des Grassroots innovations ....	36
6.1. Les intermédiaires dans la gouvernance des systèmes sociotechniques.....	37
6.2. Les intermédiaires par une approche Management Stratégique de Niche .....	38
6.2.1. <i>Agrégation du savoir</i> .....	39
6.2.2. <i>Infrastructure institutionnelle</i> .....	40
6.2.3. <i>Formation et coordination des niches locales</i> .....	40
6.3. Les intermédiaires selon Hargreaves et al.( 2013) .....	40
6.3.1. <i>Elaboration et gestion de partenariats</i> .....	41
7. Opérationnalisation et formulation des hypothèses .....	42
8. Méthodologie .....	44
8.1. Travail exploratoire .....	44

8.2. Observation.....	45
8.3. Entretiens semi-directifs .....	46
8.4. Documents divers .....	46
<b>CHAPITRE 3 : Les rôles du réseau en tant qu'intermédiaire .....</b>	<b>47</b>
Introduction.....	47
I. Agrégation des savoirs.....	47
II. Infrastructures institutionnelles.....	48
1. Vade-mecum de la création de groupe .....	48
2. L'équipe aide-crédation .....	50
3. Les Gasap Cafés.....	50
4. Outil site internet.....	50
III. Formation et coordination des niches locales .....	52
1. Liens Réseau- Groupe .....	52
1.1. <i>Formation des groupes</i> .....	52
1.2. <i>Normalisation des niches locales ?</i> .....	54
1.2.1. Le soutien au producteur .....	54
1.2.2. L'implication des membres dans leur groupe .....	55
1.3. <i>Conscientisation des groupes</i> .....	55
1.3.1. Débat sur la conscientisation.....	56
1.3.2. Quels messages faire passer ? La conscience d'un mouvement ! .....	57
1.3.3. Quels vecteurs pour sensibiliser les groupes ? .....	58
1.4. Des groupes qui ne veulent pas s'affilier au Réseau .....	59
2. Liens Réseau-producteurs.....	60
2.1. <i>Entrée de nouveaux producteurs dans le réseau</i> .....	60
2.2. <i>Suivi des producteurs dans le réseau</i> .....	60
2.3. <i>Le cas d'un producteur qui s'éloigne de la charte</i> .....	61
3. Mise en relation des groupes et des producteurs .....	62
3.1. <i>Les critères d'attributions d'un producteur à un groupe</i> .....	62
4. Schéma du fonctionnement de la niche Globale Réseau des GASAP .....	63



IV. Partenariats avec des acteurs du Régime.....	65
1. Recherche de financements.....	65
1.1. <i>Un soutien financier via les membres des GASAP</i> .....	65
1.2. <i>Financement par les autorités</i> .....	66
1.2.1. Subsidés IBGE.....	67
1.2.2. Subside de la Commission Communautaire Française.....	68
1.2.3. Grundtvig.....	69
1.2.4. « Transition vers l'alimentation durable » un moyen pour diversifier l'offre ....	69
1.2.5. Subside de la Région Wallonne.....	72
1.3. Acteurs privés.....	73
2. <i>Partenariats avec des acteurs locaux</i> .....	73
2.1. Relations avec communes.....	73
2.2. Accès à la terre.....	73
3. Pression pour faire évoluer les réglementations.....	74
3.1. Normes de sécurités sanitaires.....	74
3.2. Urgenci.....	75
4. Schéma des relations du Réseau avec les acteurs politiques et économiques.....	76
V. Analyse.....	77
1. <i>Normalisation des niches</i> .....	77
2. <i>Une normalisation de l'intermédiaire ?</i> .....	80
Conclusion.....	81
BIBLIOGRAPHIE.....	85
ANNEXE 1 Charte du Réseau des GASAP.....	94
ANNEXE 2 Les critères d'attribution d'un groupe à un producteur.....	99

## ***Introduction Générale***

Le système alimentaire actuel est confronté à de multiples crises environnementales, sanitaires et climatiques. Dans ce système alimentaire globalisé, les consommateurs sont en bout de chaîne et n'ont plus aucun contrôle sur leur alimentation. Ils peuvent certes acheter des produits labélisés bio mais ils ne peuvent pas pour autant décider des critères de qualités, comme le mode de production, la rémunération du producteur, ou encore les variétés cultivées. Par conséquent, le système alimentaire dominant déconnecte les consommateurs de leurs sources d'alimentation et leur enlève la possibilité de participer à sa formation et à son évolution. Dès lors, il nous semblait pertinent de nous pencher sur les moyens existants afin de comprendre comment les consommateurs peuvent reprendre le contrôle de leur assiette.

Face aux dérives du modèle dominant et au manque de contrôle des consommateurs sur la chaîne alimentaire, des initiatives citoyennes se sont mises en place afin de développer de nouveaux systèmes alimentaires en collaboration avec des producteurs. A Bruxelles, les Groupements d'Achats Solidaires de l'Agriculture Paysanne (GASAP) sont un modèle de production et de distribution innovant qui a la particularité d'être initié par des consommateurs. En effet, contrairement aux autres formes de circuits courts comme les dépôts de paniers, les marchés fermiers ou les coopératives d'agriculteurs, les citoyens sont impliqués activement dans la mise en place de ce modèle. Ce faisant, les adhérents aux GASAP peuvent participer à l'élaboration des critères de qualité de la nourriture et y intégrer des valeurs comme l'équité sociale ou encore le respect de l'environnement. Ils peuvent ainsi reprendre une part du contrôle sur leur assiette.

Nous avons cherché à étudier le potentiel des GASAP pour favoriser une évolution du système alimentaire. Ces initiatives ont la particularité d'être fédérées par un Réseau et nous avons donc décidé de focaliser notre attention sur le travail réalisé par les membres impliqués dans l'asbl. Nous avons suivis deux axes de recherche. Tout d'abord, les moyens mis en œuvre par les membres du Réseau pour faire croître le mouvement des GASAP tout en gardant une cohérence. Ensuite, les relations du Réseau avec les décideurs politiques.

Pour récolter des informations et entrer au cœur du mouvement, nous avons participé à diverses réunions entre les mois de mars à juillet 2013, créant ainsi un contact privilégié avec les membres. Nous avons complété ces informations par des entretiens semi-directifs avec des membres du Réseau, et des participants aux GASAP.

Nous avons décidé de diviser ce travail en trois parties. La première présentera de manière théorique les moyens par lesquels les consommateurs passifs des systèmes alimentaires dominants peuvent devenir des citoyens alimentaires dans les GASAP. Nous décrirons ensuite l'historique et le fonctionnement du GASAP et de son Réseau.

Dans un deuxième temps, nous décrirons les approches de la transition qui offrent un cadre de lecture pour comprendre comment des initiatives citoyennes comme les GASAP peuvent favoriser une évolution du système alimentaire. Nous nous appuyerons sur le travail de Hargreaves et al. (2013) pour conceptualiser le Réseau comme un intermédiaire entre les niches locales constituées par les groupes et les producteurs et le régime constitué par les autorités politiques.

La troisième partie, plus empirique, présentera les rôles du Réseau en tant qu'intermédiaire entre des niches locales et le régime. Ce dernier chapitre nous permettra d'avancer quelques conclusions et autres pistes de réflexion afin de mettre en avant le potentiel du Réseau des GASAP pour favoriser une transition du système alimentaire bruxellois.

# ***CHAPITRE 1: Du consommateur passif aux citoyens alimentaire.***

## ***L'émergence des GASAP dans le système alimentaire bruxellois***

### **Introduction**

Le système alimentaire actuel est confronté à une série de crises. Au cours de ce chapitre, nous allons brièvement évoquer quelques tensions que rencontrent les systèmes alimentaires actuels et mettre en évidence la place dominante que les grandes surfaces y occupent. Nous nous appuyerons sur ce triste constat pour mettre en évidence le fait que les Groupements d'Achats Solidaires de l'Agriculture Paysanne constituent un modèle de production et de distribution innovant. Nous soulignerons que cette forme de système alimentaire alternatif est originale par le fait qu'elle redonne la possibilité aux citoyens de participer à la formation d'un nouveau modèle alimentaire. Nous montrerons ensuite que la mise en Réseau des GASAP offre l'opportunité d'accroître le pouvoir des citoyens et leur permet d'organiser un lobbying vers les autorités politiques. Nous terminerons en décrivant l'historique et le fonctionnement du Réseau des GASAP.

### **1. Un Système alimentaire sous tensions**

Un système alimentaire est «un réseau interdépendant d'acteurs (entreprises, institutions financières, organismes publics et privés), localisé dans un espace géographique donné (région, Etat, espace plurinational) et participant directement ou indirectement à la création de flux de biens et services orientés vers la satisfaction des besoins alimentaires d'un ou plusieurs groupes de consommateurs localement ou à l'extérieur de la zone considérée ». (Colonna et al., 2011 ; 60). Cette définition a retenu notre attention car elle prend en compte toute les étapes suivie par l'alimentation "de la fourche à la fourchette". Nous pouvons délimiter le système alimentaire bruxellois par les consommateurs qui peuvent se fournir en alimentaire d'une diversité de manières. Mais la majorité des aliments est issus d'un modèle de production intensif.

Ce système agricole est issu d'un processus de modernisation commencé au 19<sup>ème</sup>. Il est caractérisé par l'utilisation de machines de plus en plus complexes et puissantes, l'usage

d'engrais minéraux et de produits de traitement ainsi que la sélection animale et végétale. En sortant de la deuxième guerre mondiale, cette modernisation s'est accentuée par la généralisation de l'utilisation des engrais chimiques et le développement de la phytopharmacie (herbicides, insecticides, pesticides) et de la zoopharmacie (vaccins, antibiotique, césariennes) et par la spécialisation des fermes passant de production mixtes à des monocultures ou des élevages intensifs d'une seule espèce (Mazoyer et Roudart, 1997 ; 495-506).

Le modèle agro-industriel a de nombreux aspects positifs comme l'augmentation des rendements qui a accru la disponibilité de la nourriture et entraîné une démocratisation l'alimentation. De plus, ce modèle productiviste a contribué à maintenir une forte activité économique et offre au consommateur l'embarras du choix. Toutefois, la modernisation de l'agriculture a aussi entraîné des externalités négatives (Colonna et al., 2011). Il nous semble essentiel de présenter quelques tensions majeures qui affectent le système alimentaire actuellement.

Il se base sur un mode de production agro-industriel qui utilise beaucoup d'énergie pour la production d'intrants chimiques, la production mécanisée ou le transport des aliments. Cette dépendance au pétrole a un impact majeur sur la sécurité alimentaire mondiale. (Verdonck et al., 2011). En effet, le rapport « *Food Price Watch* » de la Banque mondiale (Poverty Reduction and Equity Group, 2011) met en évidence une corrélation entre le prix des denrées alimentaires et le prix de l'énergie. C'est un facteur qui a déclenché les émeutes de la faim en 2008 (Geleta, 2011).

L'agriculture serait responsable de 17 à 32% des émissions de gaz à effets de serre (GES) d'origine anthropique. Les chiffres varient en fonction des émissions directes par le sol et le bétail et indirectes par l'utilisation de combustible, la production agro-chimique et la conversion des terres non cultivées à des fins agricoles. Ces émissions seraient essentiellement causées par le modèle industriel (Dayez et Parmentier, 2011).

Les changements climatiques ont des répercussions sur la production agricole. Dans les latitudes moyennes et élevées, l'accroissement des températures peut entraîner une légère augmentation de la productivité agricole mais nuit à la productivité dans les latitudes faibles

(IAASTD, 2008). D'après un Rapport récent de l'IFPRI<sup>1</sup> (Nelson et al., 2011) ces changements climatiques affecteront particulièrement les populations des pays du sud qui sont déjà vulnérables à l'insécurité alimentaire.

Ce modèle intensif pèse sur les ressources. En effet, il utilise 67% des ressources mondiales en eau potable principalement pour irriguer les exploitations (Bourtembourg, 2011).

En outre, les techniques agricoles entraînent des dégradations des sols qui peuvent revêtir différentes formes : la déforestation, l'épuisement des nutriments, l'érosion, la salinisation ou encore la pollution agro-chimique. Cette dégradation entraîne un affaiblissement des écosystèmes pour résister aux aléas environnementaux et climatiques comme les inondations ou les glissements de terrain. Elle affecte la productivité des sols et peut aussi les rendre incultivables. (IAASTD, 2009 in Dayez et Parmentier, 2011)

En termes de biodiversité, les modes de productions et d'élevages standardisés ont entraîné la disparition de 75% des espèces traditionnellement cultivées au cours des millénaires précédents (Bourtembourg, 2011).

Le modèle de production agro-industriel pose aussi des questions en termes de santé des consommateurs.

Les méthodes d'élevages intensifs ont engendré des crises sanitaires majeures. Citons les épisodes de pestes porcines, de la grippe aviaire et de la vache folle (encéphaline spongiforme bovine) dans les années 1990 (Crioc, 2007).

La malnutrition est aussi caractéristique de nos systèmes alimentaires. En Belgique, près de la moitié de la population souffre de surpoids<sup>2</sup> (54% des hommes et 40% des femmes) et 14% d'obésité (IWEPS, 2011). D'après l'OMS (2013), la surcharge pondérale est un facteur de risque important pour beaucoup de maladies chroniques notamment, le diabète, les maladies cardio-vasculaires et le cancer. Ces pathologies provoquent des décès prématurés et une incapacité importante. Olivier De Schutter (2011) le rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation, pointe du doigt les produits de l'agro-alimentaire.

---

<sup>1</sup> International food Policy Research Institute

<sup>2</sup> L'OMS définit le surpoids et l'obésité à partir de l'indice de masse corporelle (IMS) qui correspond au poids divisé par le carré de la taille. Une personne est considérée en surpoids lorsque l'IMS dépasse 25 kg/m<sup>2</sup> et obèse lorsque celui-ci dépasse 30kg/m<sup>2</sup>.

D'après lui, la pandémie serait causée par une alimentation trop riche en sucre, sel et graisses saturées et par l'importance des produits transformés dans nos régimes alimentaires.

## **2. Un système dominé par la grande distribution**

La concentration des enseignes de grande distribution leur ont donné une place dominante dans le système alimentaire. Ce faisant elle ont la capacité d'imposer des critères et standards de productions aux producteurs (Grin, 2012). D'après certains, ce pouvoir ne servirait qu'à l'augmentation des marges de la grande distribution au détriment des consommateurs et des producteurs. Par exemple, Gwenaëlle Martin (2012) qui travaille à la Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs soutient que la répartition des bénéfices de la vente du lait entre différents acteurs de la filière est inéquitable et met en danger la survie des éleveurs.

Les grandes surfaces ont utilisé leur pouvoir croissant pour participer à l'élaboration de la sécurité sanitaire, comme discours dominant (Oosterveer, 2012). En effet, d'après Marsden (2012), l'institutionnalisation de la sécurité sanitaire a été réalisée par une gouvernance hybride entre l'Etat et les acteurs économiques dominants sans impliquer la société civile. Cette base réglementaire servirait à la libéralisation des marchés et permettrait aux acteurs privés de capturer les profits réalisés sur les externalités du modèle de production industrielle (Marsden, 2012). Une conséquence a été « d'assombrir et de mettre de la distance sur les bénéfices présumés du « choix du consommateur » de leurs conséquences environnementales et sociales » (Marsden, 2012 ; 301). En d'autres termes, cela affecte la capacité des consommateurs de décider des critères d'évaluation de l'alimentation.

Le système dominant est aussi caractérisé par la vente de produits hautement transformés ce qui entraîne une perte des capacités culinaires chez les consommateurs. Cette « déqualification » des consommateurs est accentuée par la grande quantité d'informations sur les emballages qui est un moyen de transmettre certaines informations plutôt que d'autres pour vendre ce que l'on veut vendre plutôt qu'une manière d'accroître les compétences des consommateurs (Lamine, 2008, Deverre et Lamine, 2010).

Par conséquent, les consommateurs sont en bout de chaîne et n'ont plus de pouvoir pour décider de ce qui se retrouve dans leur assiette.

Face à cet accroissement du contrôle de la chaîne alimentaire par les firmes agro-industrielles, Hassanein (2003) revendique le droit et la responsabilité des citoyens de participer à la gestion et au contrôle des systèmes alimentaires. Il propose le concept de « démocratie alimentaire » qui implique que

« tous les membres des systèmes agro-alimentaires ont des opportunités égales et effectives pour la participation dans la transformation du système, comme un vrai savoir à propos des manières alternatives pertinentes de former et d'organiser le système » (Hassanein, 2003)

Les consommateurs peuvent être moteurs de changements du système alimentaire en orientant leurs achats vers des produits labélisés biologiques ou du commerce équitable (Buycott) ou en boycottant d'autres. Par ce consumérisme politique, les individus peuvent exprimer des buts individuels dans une perspective politique collective car l'agrégation des choix individuels peut déboucher sur des effets bénéfiques. Néanmoins, les acteurs ne prennent pas part à l'action collective (Micheletti 2003<sup>3</sup> in Dubuisson-Quellier, 2009). En effet, l'achat de produits issus de l'agriculture biologique repose sur le « régime de délégation » (Dubuisson-Quellier, 2009) selon lequel les consommateurs s'appuient sur des labels pour choisir les produits qu'ils achètent. Ce faisant, ils délèguent l'évaluation et le contrôle de la qualité à des organismes certificateurs. (Dubuisson-Quellier, 2008). Dès lors, les consommateurs ne prennent pas part aux décisions sur les critères qui définissent la qualité d'un produit, par exemple, la taille des cultures, la mixité de la ferme ou encore la rémunération des producteurs. Par conséquent, la consommation citoyenne de produits labélisés repose plus sur des consommateurs dépendant d'un système plutôt que sur des consommateurs moteurs de changement (Dubuisson-Quellier et al., 2011 ; 311)

La certification entraînerait un nivellement par le bas des standards et donc une dilution du sens de l'AB à cause de la généralisation du cadre réglementaire national et international

---

<sup>3</sup> Micheletti (2003) parle d'action collective individualisée



(Stassart et Jamart, 2009). Ce faisant, la certification<sup>4</sup> a participé à la « conventionnalisation » de l'agriculture biologique Guthman (2004 in Stassart et Jamar, 2009) définie comme la tendance des modes de production et de commercialisation de l'agriculture biologique à se rapprocher du modèle agro-industriel. Ce phénomène inclut notamment des productions en monoculture sur de grands espaces, l'exportation des produits sur de grandes distances ou encore la standardisation de la production qui doit respecter un certain calibrage.

### **3. Les Groupements d'Achats Solidaires de l'Agriculture Paysanne**

#### **3.1. Introduction**

Un mouvement post-bio est né en réaction aux dérives de l'agriculture biologique (Rossi et Brunori, 2010). Il s'agit des marchés fermiers, des communautés supportées par l'agriculture (CSA) ou encore des associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP) dont se sont inspirés les initiateurs des Groupements d'Achats Solidaires de l'Agriculture Paysanne (GASAP). Ces modèles sont des systèmes alimentaires alternatifs défini comme des « initiatives comportant des allégations de « nouveaux » liens entre production et consommation, ou entre producteurs et consommateurs, en rupture avec le système « dominant » (Deverre et Lamine, 2010)<sup>5</sup>.

Nous avons choisi d'étudier les GASAP car ils ont particularité d'être initiés par les « mangeurs<sup>6</sup> ». Ce faisant, les individus peuvent devenir des acteurs du changement dans le système alimentaire. Nous allons nous appuyer sur les travaux antérieurs pour montrer comment les individus impliqués dans les GASAP peuvent devenir des « citoyens

---

<sup>4</sup> Les autres mécanismes de conventionnalisations sont l' « appropriation » (entrée de nouveaux acteurs de la grande distribution et de l'agro-industrie, l'intensification et le déplacement de la rente d'innovation et l'irréversibilité (incompatibilité entre systèmes de connaissances) (Stassart et al., 2011)

<sup>5</sup> Lamine et al. (2012) et Renting et al. (2012) soulignent que la définition des SAA par opposition au modèle dominant est inappropriée car la frontière entre le modèle dominant et les systèmes alternatifs n'est pas forcément claire. Certains systèmes « hybrides » peuvent mélanger des caractéristiques des deux modèles et faire partie d'un processus de transition incomplet. Par exemple des producteurs conventionnels en conversion, des modèles de distribution sans engagement. Cette réflexion insiste sur le fait qu'il n'y a pas une solution pour parvenir à la transition vers l'alimentation durable.

<sup>6</sup> Nous préférons le terme "mangeurs" à "consommateurs" étant donné que l'achat de nourriture par les gasap peut dépasser l'acte de consommation individuel. Il y a une dimension collective dans l'achat d'aliment dans les GASAP par le fait que les mangeurs forment des groupes qui décident collectivement.

alimentaires » (*Food citizen*). (Levkoe, 2006). Mais avant cet exposé, nous allons décrire le fonctionnement des GASAP. Par la suite, nous montrerons que les GASAP ont la particularité d'être fédérés par un Réseau, ce qui peut potentiellement accroître le pouvoir des mangeurs dans la formation d'un nouveau système alimentaire.

### **3.2. Fonctionnement d'un GASAP**

Les GASAP sont des systèmes de production et de distribution originaux qui ont la particularité de créer un lien direct entre les mangeurs et les producteurs. Leurs principes de fonctionnement sont décrits dans une Charte (Réseau des GASAP, 2011<sup>7</sup>) qui fixent les règles applicables aux producteurs et aux mangeurs.

Le producteur livre périodiquement (toutes les semaines ou deux semaines) un « panier » de légumes<sup>8</sup> composé en fonction de la production et des aléas rencontrés. Il garantit que les légumes sont frais (cueillis le jour de la distribution) et issus d'un mode de production respectueux de l'environnement. La durabilité renvoie à plusieurs dimensions : le renforcement de la diversité des variétés animales et végétales, une consommation d'énergie réduite et l'interdiction d'utiliser des intrants agricoles chimiques (pesticides et engrais). Les produits ne doivent pas forcément être labellisés bio, car la confiance est assurée par le lien privilégié entre les mangeurs et le producteur. En effet, les producteurs doivent livrer les groupes sans intermédiaire. La charte tolère que 20% des livraisons d'un producteur provienne d'un collègue faisant partie du réseau ou qui travaille dans le respect de la charte.

Cette pratique appelé « achat-revente » crée de la distance entre les producteurs et les gasapiens et doit donc être limitée au maximum. Le producteur doit aussi assurer une transparence sur les achats de production de transformation et vente des produits.

S'agissant des groupes, les principes de bases sont le soutien au producteur et la participation des membres dans la formation d'un système alimentaire.

---

<sup>7</sup> Annexe 1.

<sup>8</sup> D'autres produits peuvent compléter les légumes mais le principe de base s'appuie sur du maraîchage.

Le soutien au producteur renvoie à l'engagement contractuel selon lequel les mangeurs s'engagent à acheter les produits durant une saison et à les prépayer. Cet engagement assure au producteur un revenu stable<sup>9</sup> et lui permet d'organiser son travail, par exemple en établissant ses plans de récoltes. D'après Julien (Administrateur du Réseau), le soutien au producteur dépasse l'engagement contractuel. Idéalement, un groupe accompagne un producteur dans son projet agricole et a donc un lien privilégié avec celui-ci. Ce contact particulier permet aux mangeurs de se rendre compte de la réalité du producteur et de pouvoir trouver des solutions si celui-ci est confronté à des problèmes. Cet aspect peut être renforcé par des visites à la ferme, des réunions avec le producteur mais ne fait pas partie des obligations des mangeurs.

La participation des membres dans la formation du système alimentaire est un des buts clairement énoncés dans la Charte. Celle-ci stipule un partage des responsabilités et une dynamique participative. Ce point suppose une implication de chacun et une prise de décision la plus transparente possible. Le partage des responsabilités assure que le fonctionnement du groupe ne repose pas sur une seule personne. Idéalement, le fonctionnement d'un groupe s'appuie sur plusieurs postes. Un trésorier s'occupe de la gestion financière du groupe. Le référent producteur communique avec le producteur et le référent réseau assure les contacts du groupe avec le Réseau. Une personne est responsable de l'organisation des permanences afin qu'il y ait toujours une personne présente lors des livraisons car les producteurs livrent les légumes en vrac<sup>10</sup> dans des lieux de dépôts. Un ou deux membres du groupe se charge de réaliser les paniers et les autres membres du groupe viennent chercher leur panier.

Cet ensemble de principes différencie les GASAP des circuits courts tels qu'ils sont défini par Aubry et Chiffolleau (2009). D'après ces auteurs, les circuits courts sont des modèles de commercialisation qui reposent au maximum sur un intermédiaire ou dont la distance géographique est limitée. Les GASAP sont donc une forme « radicale » de circuits courts car ils intègrent des règles de fonctionnement plus alternatives. Nous avons distingué quatre dimensions qui fondent cette radicalité : le modèle de production durable, le lien direct

---

<sup>9</sup> NB : Pas forcément décent ! En effet, nous avons pu entendre dans les réunions que certains producteurs travaillent pour moins de 5 euro de l'heure. C'est la raison pour laquelle une grande question est abordée pour définir un « prix juste » permet au producteur d'avoir une activité rentable et pas seulement une activité de survie.

<sup>10</sup> Il arrive que le producteur confectionne les paniers à l'avance mais ce n'est pas le cas en général.

entre producteurs et groupes, le soutien au producteur par un engagement contractuel et la participation des mangeurs dans la formation d'un nouveau système alimentaire. Cette dernière dimension est importante en termes de "citoyenneté alimentaire" comme nous allons le montrer dans le point suivant.

### **3.3. La participation des citoyens dans l'élaboration de nouveaux systèmes alimentaires**

Nous nous référons à la littérature sur les AMAP pour décrire théoriquement comment les consommateurs d'un GASAP peuvent être transformés en "citoyens alimentaires".

Le modèle des AMAP est source d'apprentissage pour les mangeurs pour plusieurs raisons (Lamine, 2008). Le fait que le contenu des paniers soit imposé implique que les mangeurs découvrent de nouvelles variétés au fil des saisons, des recettes, des techniques de conservations et de nouveaux goûts. Mais les apprentissages ne se limitent pas aux pratiques culinaires. En effet, les mangeurs sont initiés aux questions de l'agriculture. Ils découvrent des modes de cultures, les étapes, les contraintes ou encore les problèmes de protection des plantes<sup>11</sup>. Dès lors, ces systèmes « re-qualifient » les mangeurs car il redonne des compétences en termes d'alimentation. Cette situation contraste avec la déqualification du système agro-industriel décrite plus haut.

D'après Levkoe (2006<sup>12</sup>), ces apprentissages encouragent le développement de valeurs citoyennes et une perspective critique sur les décisions politiques. Ce faisant, les individus ont le potentiel de mieux comprendre leur rôle en tant que citoyens dans le système alimentaire. Les apprentissages seraient donc source de capacitation (*empowerment*) et aurait le potentiel de transformer les consommateurs en citoyens alimentaires (*food citizen*) (Deverre et Lamine, 2010).

Au-delà des apprentissages, les AMAP permettent aux mangeurs de participer à des décisions dont ils ne sont pas habituellement partie prenante et constituent une forme de

---

<sup>11</sup> Ces apprentissages sont souvent limités et peuvent conduire à des malentendus ou des mécontentements de la part des mangeurs. En effet, ne connaissant pas bien les contraintes des agriculteurs, ils peuvent penser qu'il y a des problèmes en termes de quantité ou de diversité des légumes (Lamine, 2008)

<sup>12</sup> NB : L'auteur parle des mouvement de justice alimentaire et pas uniquement des AMAPS.

capacitation (*empowerment*) des consommateurs supplémentaire (Lamine, 2008; Dubuisson-Quellier, 2011, Renting et al., 2012 ). En effet, les mangeurs sont impliqués dans la négociation avec le producteur sur les termes de l'échange (p.ex. abonnement pour financer le producteur, lieux et date de dépôt) et sur les cahiers des charges de production (p.ex. utilisation de pesticides, le choix des espèces,...). Rossi et Brunori (2010) parlent de co-construction d'un nouveau système alimentaire.

Par conséquent, les AMAP sont des lieux d'innovations en matière de « démocratie alimentaire » car elles « permettent à des aspects habituellement non discutés d'être négociés par les producteurs et les mangeurs grâce aux apprentissages réciproques que font les uns et les autres sur leurs pratiques et contraintes respectives » (Lamine, 2008 ; 153).

Toutefois, le modèle des AMAP comporte quelques limites en termes de « démocratie alimentaire » (Hassanein, 2003).

Ces systèmes alimentaires alternatifs offrent potentiellement l'opportunité de répartir le pouvoir de décisions entre producteurs et consommateurs. Néanmoins, les décisions sont rarement négociées dans la réalité car les AMAP peuvent reproduire un système bien rodé, ou fonctionner avec des producteurs labellisés ce qui empêche la négociation. (Dubuisson-Quellier et Lamine, 2008, Lamine, 2008)

Tous les amapiens ne participent pas aux négociations de manière égale. Certains délèguent leurs choix au système comme dans le cas de l'achat de produits en grandes surfaces. Dès lors, certaines AMAP peuvent reposer sur l'implication plus forte de quelques membres du groupe. (Lamine, 2008, Dubuisson-quellier, 2011)

Les AMAP peuvent devenir des structures dans lesquelles les consommateurs ont la majorité du pouvoir de décision et les producteurs deviennent juste des fournisseurs. En effet, si un producteur écoule toute sa production par cette filière, il peut être confronté à devoir satisfaire la demande des consommateurs, de la même manière qu'il doit répondre aux exigences de la grande distribution. (Lamine, 2008, Dubuisson-Quellier, 2011)

En outre ces systèmes locaux ne sont pas forcément synonymes d'équités. Certains producteurs qui ont des difficultés techniques et relationnelles peuvent être exclus du

système (Lamine et al., 2012a). De plus, tous les consommateurs n'ont pas les moyens financiers ou l'accès à l'information pour rentrer dans ces systèmes (Lamine, 2008)

La création d'un nouveau système alimentaire en dehors du modèle dominant n'implique pas forcément que ces citoyens alimentaires puissent avoir un impact sur l'ensemble du système. Dès lors, comment les membres impliqués dans des GASAP peuvent-ils avoir un impact plus large ?

### ***3.4. Influence des GASAP sur le contexte externe***

Renting et al., (2012 ; 303) soulignent que la participation des citoyens à des systèmes alimentaires alternatifs offre l'opportunité aux citoyens d'exercer des pressions sur le système alimentaire de différentes manières.

Ils peuvent montrer les contradictions et les limites du système dominant et ainsi accroître la conscience de l'opinion publique sur des questions alimentaires et introduire de nouvelles questions dans l'agenda des politiques publiques.

Ils sont susceptibles d'exercer une pression sur le système réglementaire en s'engageant dans la redéfinition des règles ou en menant des actions de protestation. Ces pressions ont pour ambition de créer des conditions favorables pour le développement des systèmes alimentaires alternatifs et pourraient porter notamment sur les réglementations en termes de sécurité de la chaîne alimentaire ou sur les labels.

Toutefois, si les groupes restent autonomes, la force politique de l'action des citoyens reste limitée. Dans sa discussion sur la démocratie alimentaire, Hassanein (2003) souligne que la construction de coalitions est essentielle pour accroître le pouvoir des citoyens et de favoriser des changements qu'ils n'auraient pu obtenir autrement. Trois types de coalitions sont possibles : dans le mouvement, entre différents mouvements et avec des partenaires externes (autorités politiques et économiques).

Les GASAP ont la particularité d'être fédérés sous le Réseau des GASAP. Nous allons décrire son historique et son mode de fonctionnement pour donner une vision d'ensemble.

## 4. Le Réseau des GASAP

### 4.1. Historique du Réseau des GASAP

Les Groupements Solidaires de l'Agriculture Paysanne se sont développés à Bruxelles en s'inspirant du modèle français des AMAP. Le premier groupe a été créé à Ixelles en 2006 sous l'initiative de membre du "Début Des Haricots"<sup>13</sup> et a rapidement donné naissance à un deux autres groupes à Schaarbeek et à Saint Gilles. Des membres de ces groupes ont mis en place une charte créée en 2007<sup>14</sup> dans laquelle on retrouve les principes décrits plus hauts.

Les liens entre les trois premiers groupes (Ixelles, St-Gilles et Scharbeek) ont posé les fondations du Réseau. Néanmoins, à cette époque il s'agit de gasapiens qui discutent de bonnes pratiques et le Réseau était quelque chose d'informel. Il n'y avait pas de distinction entre les groupes et le "Début des Haricots" était très présent pour développer l'initiative.

L'année 2009 marque un tournant dans l'émergence du Réseau. Cette année est charnière car les équipes de travail « aide création », « producteur » et « communication » ont été créées. Elles sont constituées de bénévoles issus de GASAP. Ce faisant, le Réseau est devenu peu à peu une entité tangible et distincte des groupes. Cette structuration du réseau a été enclenchée par l'arrivée du premier coordinateur qui a travaillé jusqu'en décembre 2010. Ce poste a été financé par l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE) suite à une demande de fonds introduite par le Début des Haricots. Le financement était censé être dégressif<sup>15</sup> et être remplacé par une cotisation payée par les membres des GASAP. Les groupes se sont opposés à payer cette cotisation et les membres du Réseau ont fait appel à l'IBGE pour pérenniser le financement.

En 2011, suite aux recommandations de l'IBGE, le réseau s'est établi en ASBL pour pouvoir bénéficier d'un subside. Le réseau s'est alors juridiquement détaché du "Début des

---

<sup>13</sup> Cette association travaille dans le domaine de l'écologie et a défini comme thème principal celui de l'alimentation. Elle remet en cause le système des agro-industrielle et développe ainsi plusieurs alternatives concrètes à mettre en place comme les jardins potagers collectifs et les groupes d'achats solidaires de l'agriculture paysanne. Elle agit surtout pour impulser des projets et donner les outils aux citoyens pour qu'ils se les réapproprient par la suite de façon autonome.

<sup>14</sup> Version courte (Gasap, 2011) voir Annexe 1.

<sup>15</sup> 30000 euro la première année, 22500 la deuxième, 15000 la troisième, 7000 la quatrième et 0 la dernière.

Haricots''. Le poste salarié est actuellement financé à 3/5 équivalent temps plein par ce subside d'une valeur de 35000 €.

En avril 2013, le Réseau a mis en place le groupe de réflexion « Idéopol » dans le but d'exercer un lobbying politique plus actif. La même année, le Réseau a reçu un subside de 10000 euros de la Commission Communautaire Française pour monter des projets qui puissent toucher les populations défavorisées. Une personne sera employée à mi-temps de septembre à décembre.

## **4.2. Fonctionnement du Réseau**

Le Réseau<sup>16</sup> est constitué par les bénévoles impliqués dans les équipes de travail et le noyau ainsi que par la coordinatrice. Son fonctionnement s'articule autour du noyau et des équipes de travail.

### **4.2.1. Le noyau**

Le noyau est l'équivalent d'un conseil d'administration, c'est le lieu de décision. Les membres du noyau sont élus à l'Assemblée Générale parmi les membres effectifs pour une durée de deux ans. Des connaissances en matière de comptabilité, de législation et de gestion sont aussi des compétences requises afin d'optimiser le fonctionnement du noyau. Le noyau est composé de 13 membres et dont un(e) « pol(ette) »<sup>17</sup> tournant (tous les 2 mois) qui aide la coordinatrice dans les décisions quotidiennes. Il peut être un appui pour réaliser certaines fonctions comme la mise en place des statuts, les contacts avec les groupes, le contact avec les producteurs, l'organisation du travail du coordinateur.

D'un point de vue architectural, il faut voir le noyau comme le centre d'une toile plutôt que comme le sommet d'une pyramide car le fonctionnement reste relativement horizontal<sup>18</sup>. Le noyau donne un cadre, une orientation générale et est garant des décisions fondamentales.

---

<sup>16</sup> Notons que les bénévoles considèrent que les producteurs et les groupes font partie du Réseau. Nous délimitons le Réseau aux bénévoles impliqués dans les équipes de travail et à la coordinatrice, pour suivre notre cadre théorique selon lequel le Réseau est un intermédiaire entre les groupes et les producteurs ainsi qu'avec les autorités bruxelloises.

<sup>17</sup> Terme choisi par les membres du Réseau pour désigner un bénévole qui accepte de s'impliquer dans la gestion du Réseau pendant deux mois.

<sup>18</sup> Le Réseau utilise la parabole du fruit : les équipes de travail sont la chaire qui sert à nourrir le noyau qui germera si les conditions sont favorables.



Il transmet ce cadre aux équipes de travail qui s'occupent des aspects logistiques et opérationnels. Ces équipes doivent informer régulièrement le noyau de l'avancement des projets de telle sorte qu'il puisse prendre position et guider les équipes de travail de manière cohérente. Les équipes de travail finalisent les projets sur base des recommandations du noyau.

Certaines personnes réfléchissent aux inconvénients de ce mode de fonctionnement. Par souci d'efficacité, les équipes de travail pourraient prendre des décisions sans se référer systématiquement au noyau. Mais cela poserait des problèmes en termes de légitimité étant donné que les membres des équipes de travail ne sont pas élus à l'AG. Pour pallier à cet inconvénient, il est envisagé que les équipes de travail soient suivies par différents membres du noyau pour une période définie.

En outre, les membres du noyau constatent que les réunions mélangent les débats et la prise de décision. Ces discussions ralentissent les positionnements stratégiques et amènent à des situations dans lesquelles le noyau n'a parfois pas le temps de trancher réellement sur les questions importantes. Ils ont donc créé un bureau qui se chargera de régler les questions purement pratiques (p.ex. la décision de se rendre sur un stand, l'achat d'un ordinateur, les missions administratives, faire des dossiers pour avoir des financements, rechercher une brasserie pour créer une bière de soutien au réseau) et le noyau se consacrera uniquement aux décisions stratégiques (p.ex. comment faire pour avoir un financement ?, faut-il retravailler la charte ou créer une nouvelle équipe de travail ?).

#### **4.2.2. L'équipe aide-crédation**

L'équipe aide-crédation est composée de 8 bénévoles actifs. Son objectif principal est de créer de nouveaux groupes par la diffusion du savoir général et ainsi d'assurer un suivi lorsque les groupes rencontrent des difficultés telles que le manque d'investissement des gens ou des problèmes de trésorerie.

#### **4.2.3. L'équipe producteur**

Cette équipe est composée de 7 membres actifs qui se réunissent tous les deux mois. Elle traite des problématiques propres aux producteurs comme la sélection de nouveaux arrivants, les difficultés avec les groupes, les critères d'attribution des producteurs, le prix juste, l'accès à la terre ou encore le système de garantie participative.

#### **4.2.4. L'équipe communication**

##### **4.2.4.1. Communication interne**

L'équipe communication est gérée par 4 bénévoles qui se réunissent tous les 2-3 mois. Leur principal rôle est de mettre à jour le site internet et de gérer la newsletter (lien internet) qui est mise en ligne tous les mois.

##### **4.2.4.2. Communication externe**

La sollicitation du Réseau par des associations, les médias, des journalistes, des étudiants et pour des séminaires est de plus en plus importante. Une équipe de 8 membres actifs s'occupe de représenter le Réseau lors de ces événements. Ils doivent être impliqués activement dans le Réseau pour en avoir une bonne vision et pouvoir expliquer les modes de fonctionnement, les grands enjeux ou encore les projets. Cette équipe se réunit de manière irrégulière et communique par e-mail.

#### **4.2.5. Le groupe de réflexion « Idéopol »**

Le groupe « Idéopol » est né en avril 2013 suite à divers constats. Le désengagement politique des gasapiens et de la société civile en général, les sollicitations extérieures croissantes par des écoles ou les médias, la difficulté du Réseau de se positionner rapidement sur des questions politiques liées à l'agriculture paysanne et l'envie du Réseau de pouvoir peser sur les décisions politiques et réglementaires. Toutes ces questions essentielles ont motivé la création de ce groupe. Le Réseau ressentait en effet la nécessité

de définir son identité afin de pouvoir se positionner rapidement sur différentes questions d'actualité qui pourraient lui être posées en externe.

Il réunit une diversité d'acteurs compétents dans différents domaines notamment un juriste, un doctorant qui travaille sur les systèmes alimentaires alternatifs, un chercheur en agronomie ou encore des personnes impliquées dans des associations liés à l'alimentation.

Ce groupe a pour ambition d'élaborer un argumentaire pour conscientiser et repolitiser les gasapiens et pour diffuser leur vision de société vers les acteurs politiques et économiques, les consommateurs et les médias. Cette équipe de travail envisage d'étudier le fonctionnement des groupes pour mieux les comprendre et aider à leurs développements. Ils cherchent en particulier à préciser le profil des adhérents et à comprendre les motivations à entrer dans un GASAP. Ils ont aussi l'ambition de réaliser des indicateurs sociaux, environnementaux et économiques des GASAP pour montrer que ce modèle offre des solutions intéressantes dans lesquels les politiques doivent investir.

#### **4.2.6. Le travail de coordinateur<sup>19</sup>**

Le coordinateur a un rôle pivot dans le fonctionnement du Réseau car il participe à toutes les équipes de travail, fait de la représentation externe (p.ex. se rend à la fête de l'environnement) assure la communication entre les gasaps et les producteurs et met à jour le site de l'ASBL. Une partie de son travail est aussi consacrée à la rédaction de documents administratifs à remettre au pouvoir subsidiant : le budget, le rapport annuel, le rapport intermédiaire<sup>20</sup>. La gestion de ces tâches quotidiennes ne permet néanmoins pas à la coordinatrice de prendre en charge de nouveaux projets comme la mise en place du système de garantie participative, la recherche de financement ou le suivi plus pro-actif des groupes. Le « pol » aide le coordinateur dans les décisions quotidiennes. Il peut être un appui pour réaliser certaines fonctions comme la mise en place des statuts de l'ASBL, la prise de contacts avec les groupes et avec les producteurs.

---

<sup>19</sup> Le premier coordinateur a travaillé pour le Réseau du début 2009 à la fin 2010. Il a ensuite été remplacé par Anais qui tient encore actuellement le poste.

<sup>20</sup> Françoise est opposée au financement public car ces démarches administratives prennent trop de temps à la coordinatrice. De son côté, la coordinatrice n'est pas du même avis. Elle les réalise seule mais peut être aidée pour des relectures.

L'arrivée du premier coordinateur dans l'ASBL a suscité des débats chez les membres du Réseau. Certains ont exprimé une crainte de voir diminuer la dynamique citoyenne qui est au fondement du mouvement :

« Je ne sais pas si la crainte était par rapport au financement où la crainte d'avoir un employé parce que dans mon souvenir, ce qu'on craignait surtout c'était qu'on perde une dynamique participative. Il y avait le risque que trop de choses soient pris en charge par quelqu'un qui soit payé, avec le risque qu'on se décharge sur lui... et que du coup l'on assume plus nous-mêmes des choses faisant partie de notre responsabilité en tant que **citoyen actif**. Notre identité est quand même assez forte à ce niveau là. » (Julien, Administrateur, Idéopol)

D'autres membres pensaient que l'arrivée d'un salarié était primordiale afin d'améliorer le fonctionnement du Réseau et ainsi de soulager les bénévoles qui y étaient très impliqués.

« J'ai toujours été pour. Etant une bénévole très active, avec d'autres on était sur les genoux donc c'était génial quand le premier coordinateur est arrivé » (Antoinette, administratrice, équipe aide-créa)

Les bénévoles ont décidé d'accepter le financement en posant des balises afin que le poste de coordination ne prenne pas une place dominante par rapports aux bénévoles. L'objectif souhaité était que le coordinateur soutienne le travail des bénévoles mais décide le moins possible afin d'éviter que la structuration du réseau ne fasse évoluer le mouvement vers un mode de fonctionnement proche des associations dans lesquelles un conseil d'administration dirige les citoyens. Malgré cette volonté de cadrer le travail de la coordinatrice, Julien reconnaît qu'elle a structurellement une position centrale étant donné qu'elle reçoit l'information des consommateurs, de producteurs et de l'extérieur:

« Il n'y a rien à faire, le coordinateur est en position centrale et c'est lui qui centralise toute l'info et donc s'il ne fait pas en sorte que toute l'info soit bien distribuée pour décider, il est dans une position de pouvoir » (Julien, Administrateur, Idéopol).

Quoi qu'il en soit, actuellement les bénévoles considèrent que la coordinatrice est un moteur pour le fonctionnement du réseau et y voit une utilité indéniable grâce à la vision globale qu'elle a du réseau. En outre, au vu de l'agrandissement des groupes et des tâches à réaliser, les bénévoles impliqués dans le Réseau s'accordent sur la nécessité d'embaucher une deuxième personne salariée.

#### **4.2.7. La mise au vert**

La mise au vert est le nom donné à un Week-end spécifique durant lequel tous les bénévoles et les producteurs sont invités à venir discuter des grandes problématiques du Réseau pour trouver des solutions en commun. C'est aussi un moment de prise de décision stratégique important. Voici quelques thématiques abordées cette année : comment améliorer la création, la prise de décision, les relations avec les producteurs. Une autre question préoccupante est celle du financement.

#### **4.2.8. Assemblée générale**

Le réseau organise une Assemblée Générale annuelle durant laquelle les membres du réseau et des GASAP valident le plan d'action, le rapport d'activité destiné à l'IBGE et le budget. Les administrateurs qui constituent le noyau y sont aussi élus. En outre, tout changement de la charte doit être voté en AG. C'est aussi un moment privilégié pour le Réseau de faire un retour de son activité vers les GASAP

#### **4.2.9. Les Gasaps Cafés**

Le Réseau organise des Gasaps Cafés tous les trois mois où sont invités les référents Réseaux. Il propose des thématiques qui seront discutées entre les participants qui pourront échanger leurs expériences. C'est donc un moment privilégié pour le réseau de rencontrer en contact avec les groupes.

## **CHAPITRE 2 : Les intermédiaires dans la gouvernance des transitions**

### **Introduction**

Afin de comprendre comment les acteurs impliqués dans les GASAP peuvent contribuer aux changements des systèmes alimentaires, nous allons nous appuyer sur l'approche théorique des *Grassroots innovations*<sup>21</sup> (Seyfang et Smith, 2009). Cette approche a pour ambition de comprendre et d'étudier les moyens nécessaires pour dynamiser et étendre l'influence des innovations sociales qui se créent dans des niches. Ces niches sont des espaces d'apprentissages qui sont susceptibles de favoriser une évolution du système alimentaire dominant. Ce modèle dominant correspond au régime. Nous verrons que les relations entre les niches et les régimes sont des sujets d'études privilégiés par les auteurs des approches de la transition. (Grin, 2010; Smith et al. 2010 ; Bos et al, 2012).

Nous soulignerons ensuite que l'étude des intermédiaires est utile à mobiliser afin de mieux comprendre les interactions entre les niches et les régimes dominants. (Grin, 2010)

Nous finirons par décrire les travaux de Hargreaves et ses collègues (2013) que nous avons utilisés comme cadre de lecture afin de définir le Réseau comme un intermédiaire entre d'une part des niches locales constituées des groupes de consommateurs et de producteurs et d'autre part du régime limité dans le présent travail aux autorités politiques.

Afin de bien comprendre ces différents concepts, nous commencerons par revisiter la base de la théorie de la transition à partir de la perspective multi-niveau. (Geels et Schot, 2010)

### **1. La Perspective Multi- Niveaux (PMN)**

Les systèmes sociotechniques sont définis comme un « ensemble d'éléments incluant la technologie, la science, la régulation, les pratiques des utilisateurs, les marchés, les significations culturelles, les infrastructures, les réseaux de production et d'offre » (Geels, 2004). Ces différents éléments interagissent et fournissent des services spécifiques pour la

---

<sup>21</sup> Ce terme sera utilisé pour qualifier une niche portée par une communauté.

société comme l'approvisionnement d'eau, l'alimentation ou encore le transport. Dans ces « configurations qui fonctionnent » (Kemp et al., 1998), le social est encadré dans la technologie (Geels, 2002), ce qui explique que l'évolution des systèmes est incrémentielle<sup>22</sup>.

Une transition est le passage d'un système sociotechnique à un autre qui se déroule sur une longue période (40 à 50 ans). Ce processus est multi-acteurs car il comprend l'interaction de différents groupes sociaux comme des firmes, des utilisateurs, des décideurs politiques et des mouvements sociaux. (Geels et Schot, 2010b)

La perspective multi-niveau (PMN) offre un cadre de lecture pour étudier les transitions. Elle a été développée par Rip et Kemp (1998), Kemp et al. (1998), Schot (1998), et Geels (2002 ; 2004 ; 2005) qui ont fait le lien entre les *sciences and technologies studies* et l'économie évolutionnaire. Elle fournit un cadre de lecture pour étudier les transitions qui résultent de l'interaction entre trois niveaux: les régimes sociotechniques les niches technologiques et les paysages sociotechniques. (Geels et Schot, 2010b)

### **1.1. Le régime sociotechnique (niveau méso)**

Un régime est un ensemble de règles cognitives, normatives et régulatrices, partagées par un groupe social (Geels, 2004). Ces règles structurent l'action des individus. Par exemple, les règles cognitives des ingénieurs orientent la résolution de problèmes dans une direction particulière et les aveuglent sur d'autres manières de procéder (Seyfang et Smith, 2009 ; 68).

Ces mécanismes de verrouillages sociotechniques (*lock-in*)<sup>23</sup> créent des *chemins de dépendance* (path dependency) (Geels, 2004) qui contribuent à la stabilité des systèmes sociotechniques. Par conséquent, les innovations se réalisent toujours dans la même direction et suivent une trajectoire technologique unique qui est représentée par les petites flèches horizontales dans la figure 1. Des innovations peuvent donc se dérouler mais pas de manière radicale, ce qui explique que les systèmes sont « dynamiquement stables ». (Geels et Schot, 2010b)

---

<sup>22</sup> C'est-à-dire que le système n'évolue pas de manière radicale mais toujours dans une même direction.

<sup>23</sup> Van Loqueren et Baret (2009) ont décrit des mécanismes de verrouillage dans la recherche sur les OGM. Stassart et Jamart, (2009) en ont montrés pour les schémas de productions des éleveurs bios blanc bleu belge. Lamine et al. (2012) résumant très bien ces processus de co-évolution dans le cas de l'utilisation des pesticides liés à la modernisation de l'agriculture.

Un régime sociotechnique est composé de 6 régimes différents représentés par le losange dans la figure 1. : le régime culturel, le régime politique, le régime scientifique, le régime technologique et le régime de marché.

Les différents régimes s'interpénètrent et « co-évoluent » ensemble (Geels, 2011 ; 27). Ces interactions impliquent que les activités des différents groupes s'alignent et suivent des trajectoires technologiques semblables. Cette « méta-coordination » se traduit par le concept de *régimes socio-techniques (RST)* défini comme « la structure profonde » ou la grammaire des systèmes sociotechniques qui est portée par les groupes sociaux. (Geels; 2004 ; 905). Ces interactions sont représentées par les flèches circulaires dans la figure 1.

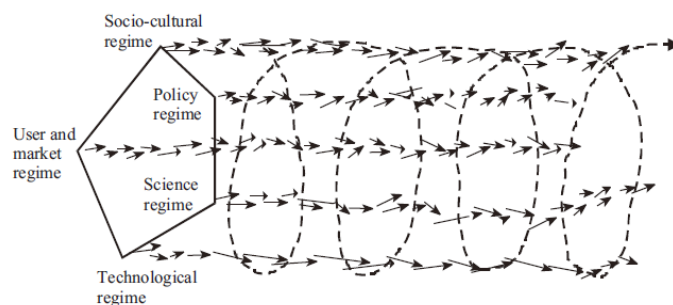


Fig. 1. Alignment of ongoing processes in a socio-technical regime.

**Figure 1 :** Alignement des processus dans les régimes socio-techniques (Geels, 2011 ; 27)

Un manque de synchronisation entre les régimes peut mener à des tensions dans le régime sociotechnique. Les problèmes techniques internes d'une firme (des ingénieurs qui cherchent des nouvelles technologies), des externalités négatives et des effets sur d'autres systèmes (impacts environnementaux et sécurité sanitaire), des changements des préférences des utilisateurs, ou des stratégies et compétitivités des firmes peuvent perturber le régime (Geels, 2004, 914-915).

### **1.2. Les niches sociotechniques (Niveau micro)**

Les niches sont des lieux de prédilections pour les innovations radicales. Elles offrent des espaces de protection contre la pression du régime sociotechnique dominant car les technologies sont évalués selon des critères différents (Geels, 2002 ; 1261). Les qualités d'une innovation seront par exemple appréciées pour leur performance environnementale



plutôt que leur prix (Smith, 2006). La protection peut venir de firmes privées et des autorités qui réalisent de la recherche et développement ou d'un milieu culturel spécifique (Smith et al., 2010).

Les niches sont des « configurations instables » car contrairement aux régimes les règles sont en cours d'élaboration. Cette flexibilité offre un espace d'expérimentation qui est représenté par les flèches de la figure 2 dont la direction se stabilise au fil du temps. Pour rentrer en compétition avec le régime sociotechnique, les niches doivent gagner en « internal momentum » c'est-à-dire devenir robustes (Geels, 2011).

La littérature du management de niche (Kemp et al., 1998 ; Hoogma et al. 2002 in Geels, 2011 ; 28 et Geels et Schot, 2010a ; 82) proposent trois conditions pour que les niches deviennent robustes et soient prêtes à rentrer en compétition avec le régime :

- a) les *attentes* et les *visions* des développements futurs sont précises et partagées par une diversité d'acteurs,
- b) les processus d'*apprentissage* de premier ordre (accumulation de données) sont complétés par des apprentissages de second ordre (réflexions sur les hypothèses de base et le fonctionnement de la niche) et résultent en une configuration stable<sup>24</sup>,
- c) La niche est constituée d'une diversité d'acteurs qui disposent des ressources pour assurer la pérennité des innovations de niches.

### **1.3. Le Paysage (niveau macro)**

Le paysage constitue une toile de fond de la société aux travers des changements environnementaux et démographiques ainsi que des transformations dans les idéologies politiques, les paradigmes scientifiques, les larges restructurations économiques et les développements socio-culturels (Smith, et al., 2010).

Le paysage évolue donc très lentement et les acteurs de niches et du régime ne peuvent l'influencer à court terme. L'évolution du paysage est donc représentée par de longues

---

<sup>24</sup> Traduit par « Design dominant »,

flèches dans la figure 2. Ils affectent les deux autres niveaux favorisant certains changements plutôt que d'autres. (Geels et Schot, 2007).

A partir d'une métaphore sur les éléments naturels (pluie, montagnes, évolution biologique) Van Driel et Schot (2005 in Geels et Schot 2011) élaborent trois types de paysages : 1) les facteurs qui ne changent pas ou très lentement comme le climat, 2) les changements de long terme comme l'industrialisation allemande au 19<sup>ème</sup> ; 3) les chocs externes rapides comme les guerres ou la fluctuation du prix du pétrole. Ces différences sont importantes pour étudier la typologie des chemins de transition (*voir 2.1*).

Dans le cas des systèmes alimentaires, le paysage représente notamment la crise financière, les changements climatiques qui affectent l'agriculture<sup>25</sup>, la transition nutritionnelle des pays du sud ou encore le pic pétrolier qui entraîne une volatilité des prix des denrées alimentaires<sup>26</sup> (Marsden, 2012).

#### **1.4. Déroulement d'une transition**

Même si chaque transition est un procédé unique, il y a une dynamique générale par laquelle les interactions entre les différents niveaux débouchent sur une transition (Geels, 2011). Les innovations radicales constituent des « internal momentum » et exercent des pressions sur le régime. Néanmoins elles restent dans les niches tant que le régime sociotechnique est stabilisé. Celui-ci peut être bouleversé par un mauvais alignement entre les régimes sociotechniques qui peuvent être déclenchés par les pressions du paysage (p.ex. crises financières, changement climatique, pic pétrolier, crises environnementales et sanitaires, etc.).

Ces tensions ouvrent des « fenêtres d'opportunités » aux innovations de niches qui peuvent alors rentrer en compétition avec le régime et éventuellement le remplacer. Ce moment de « destruction créatrice » au sens de Schumpeter est représenté par les changements de directions des flèches au niveau du régime sociotechnique sur la figure 2. (Geels, 2004)

---

<sup>25</sup> NB : L'agriculture de certains pays peut bénéficier des changements climatiques mais globalement, l'agriculture mondiale souffrira de ces dérégulations. De plus, les pays qui souffrent déjà de sous-alimentation seront particulièrement touchés (IFPRI, 2009)

<sup>26</sup> Pour plus d'information voir IFRG, Bekele Geleta, 2011.

Une transition est un processus au cours duquel les niches bouleversent le régime sociotechnique dominant et finissent par le remplacer. (Geels et Schot, 2010 ; Smith et al., 2010).

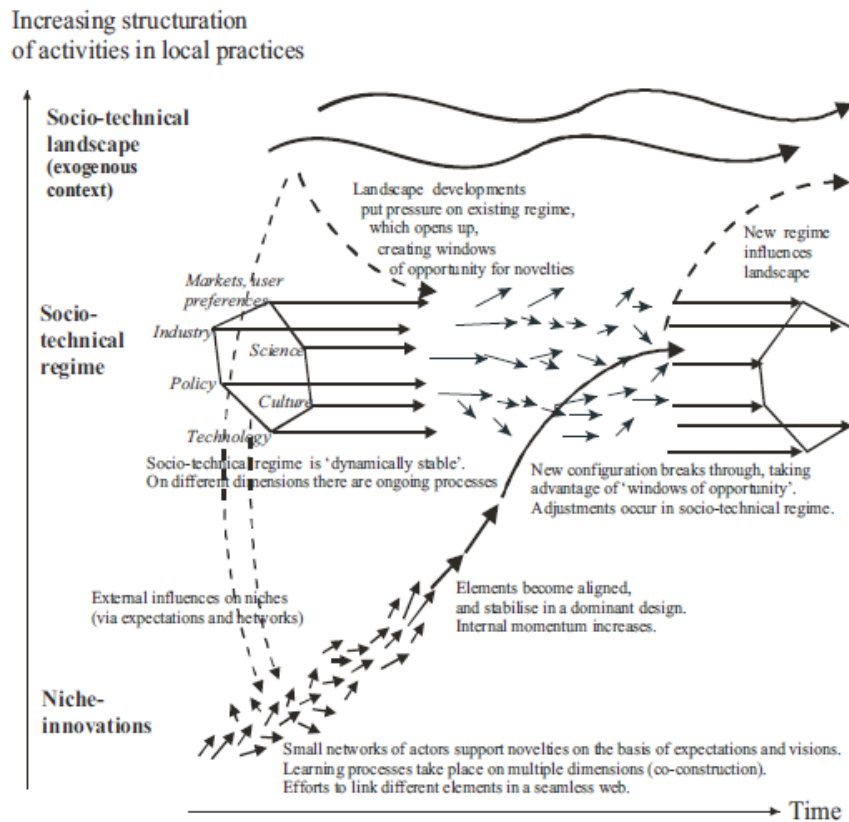


Figure 2 : Perspective multi-niveaux des transitions (Geels, 2011 ; 28)

## 2. Critiques de la PMN

Nous allons présenter deux critiques de la perspective multi-niveaux qui permettent d'introduire le rôle des intermédiaires dans la gouvernance des transitions.<sup>27</sup> Il s'agit du biais bottom-up et du rôle des acteurs dans la transition.

<sup>27</sup> Pour des discussions sur les critiques voir Geels (2011), Markard et Truffer (2008), Markard et al. (2012), Smith et al. (2010)

## 2.1. Biais bottom-up et relations entre niveaux

D'après Berkhout et al. (2004 ; 62 in Geels et Schot 2007), la PMN

« tend à mettre l'accent sur les processus de changement de régime qui commencent dans les niches et se développent, au dépend de ceux qui s'adressent directement aux dimensions variées de régimes sociotechniques ou ceux qui opèrent depuis (*downwards*) des caractéristiques générale du paysage sociotechnique ».

Cette critique porte plus particulièrement sur les premiers travaux des approches de la transition qui se sont concentrés sur les dynamiques internes des niches (p.ex. Kemp et al., 1998. Hoogma et al., 2001). Cette perspective a amené les auteurs à négliger les interactions entre les niveaux (Smith et al., 2010). En d'autres termes, ils se sont focalisés sur le développement des innovations radicales sans prendre en compte le contexte dans lequel elles se développaient.

Pour répondre à cette critique, Geels et Schot (2007)<sup>28</sup> ont établi une typologie des chemins de transitions construit sur base de deux critères des interactions des différents niveaux :

- Le *timing* des interactions qui correspond à la robustesse d'une niche lorsque le paysage exerce une pression sur le régime.
- La *nature* des interactions entre niveaux. Le paysage peut être renforçant ou perturbateur sur le régime. Les innovations de niches peuvent être en relation de compétition avec le régime si elles ont pour ambition de le changer ou en *symbiose* si elles sont réalisées pour répondre à des problèmes ou améliorer des performances.

Voici les quatre chemins de transitions :

- Dans la *transformation*, le paysage exerce une pression modérée sur le régime lorsque les innovations de niches ne sont pas encore bien développées. Les acteurs de niches attirent l'attention sur les externalités négatives qui sont souvent négligées par les acteurs du régime. En constatant que les niches offrent des solutions pour

---

<sup>28</sup> Leur travaux s'appuient sur ceux de Smith et al. (2005)<sup>28</sup>

faire face aux pressions du paysage, les acteurs du régime vont adopter des pratiques de la niche qui sont compatibles avec le régime.

Cette évolution ne remet pas en cause le fonctionnement du régime. Smith (2006 ; 2007) décrit ce processus dans le cas de l'agriculture biologique. Les acteurs du régime ont adopté des pratiques techniques et marchandables sans prendre en compte les changements sociaux liés aux objectifs des pionniers du mouvement bio.

- Dans le *désalignement et réaligement*, de fortes pressions du paysage détruisent les régimes. Ces bouleversements laissent place à une diversité d'innovations de niches qui se développent et coexistent. Ce moment d'incertitude peut déboucher sur un réaligement si une niche se constitue en régime.<sup>29</sup>
- Dans la *substitution technologique* les niches sont robustes lorsque le régime subit des pressions du paysage. Ces niches s'engouffrent dans la fenêtre d'opportunité créée par les tensions et remplacent le régime. Le même processus peut se dérouler sans pression si les niches ont gagné suffisamment d'« internal momentum » qui peut provenir de différentes sources (soutien politique, culture, ressources, etc.).
- Dans la *reconfiguration*, les niches sont bien développées lorsque le paysage exerce des pressions. Les acteurs du régime peuvent adopter certaines innovations de niche si elles ne remettent pas en cause le régime. Si les pratiques sont adoptées dans différents régimes, l'architecture du régime peut changer.

Malgré le fait que divers travaux aient été réalisés sur les relations entre les niches et les régimes (p.ex. Smith, 2007, Smith et al. 2005, Geels et Schot, 2007), ces processus restent mal compris et constituent une piste centrale pour les recherches futures (Shove et Walker, 2007 ; Smith, 2007 ; Smith et al., 2010 ; Elzen et al., 2012 ; Grin, 2010).

D'après Grin (2010) cette typologie est utile pour comprendre le rôle des intermédiaires dans la gouvernance des transitions.

---

<sup>29</sup> Pour des exemples sur les autres chemins de transitions nous renvoyons à Geels et Schot (2010)

## **2.2. Les acteurs dans la gouvernance des transitions**

Smith et al. (2005 ; 1492) soutiennent que la PMN est trop descriptive et structurelle ce qui laisse peu de place pour l'étude des acteurs.

D'après Geels et Schot (2007), la PMN prend en compte les acteurs, car les trois niveaux fournissent différents types de structuration des pratiques. Les niches et les régimes sont des structures similaires guidées par un ensemble de règles. D'après la théorie de structuration Giddens (1984), les règles n'existent pas par elle-même mais par leur utilisation et les pratiques. Par conséquent la « dualité de structure » implique que les acteurs et les structures sont les deux côtés de la même pièce en interaction. La structure (règles, infrastructures, normes valeurs, etc.) influence les comportements des acteurs et les individus ne sont pas des suiveurs passifs des règles car ils les utilisent et les reproduisent. Les régimes et les niches influencent donc l'action par la structuration sociale.

Le paysage est une structure différente, il n'influence pas directement l'action mais rend certaine décision plus facile que d'autres. Cette conceptualisation montre que les acteurs sont impliqués dans la PMN.

Toutefois, d'après Geels et Schot (2007), aucune transition ne peut être planifiée dès le départ comme l'affirme Smith et al., (2005).

Cela s'explique du fait qu'ils ont une approche « systèmes en transition » qui utilise la PMN pour décrire et comprendre les processus de transition passés. Les tenants de cette approche (p.ex ; Geels, 2002) soutiennent que la coévolution des systèmes est trop complexe pour que des acteurs ou des organisations puissent orienter intentionnellement la direction des trajectoires de transitions vers des buts prédéfinis et normatifs (Shove et Walker, 2007 ; 764).

Les approches de la gouvernance des transitions (p.ex. Smith et al., 2005, Grin, 2010) mettent en cause cette interprétation. Les tenants de cette approche veulent comprendre comment les acteurs peuvent agir pour orienter l'évolution des systèmes sociotechniques vers la durabilité.

Dans les approches de la gouvernance des transitions, il y a des débats pour savoir qui sont les acteurs du changement. Cela revient à savoir si les processus de transition peuvent être

compris comme top-down ou bottom-up (Shove et Walker, 2007 Elzen et al., 2012). Grin (2010) s'appuie sur les approches de la gouvernance des transitions pour élaborer la gouvernance à deux voies.

### **3. Les intermédiaires dans la gouvernance des transitions**

D'après Grin (2010), les changements des systèmes peuvent venir de trois types d'acteurs

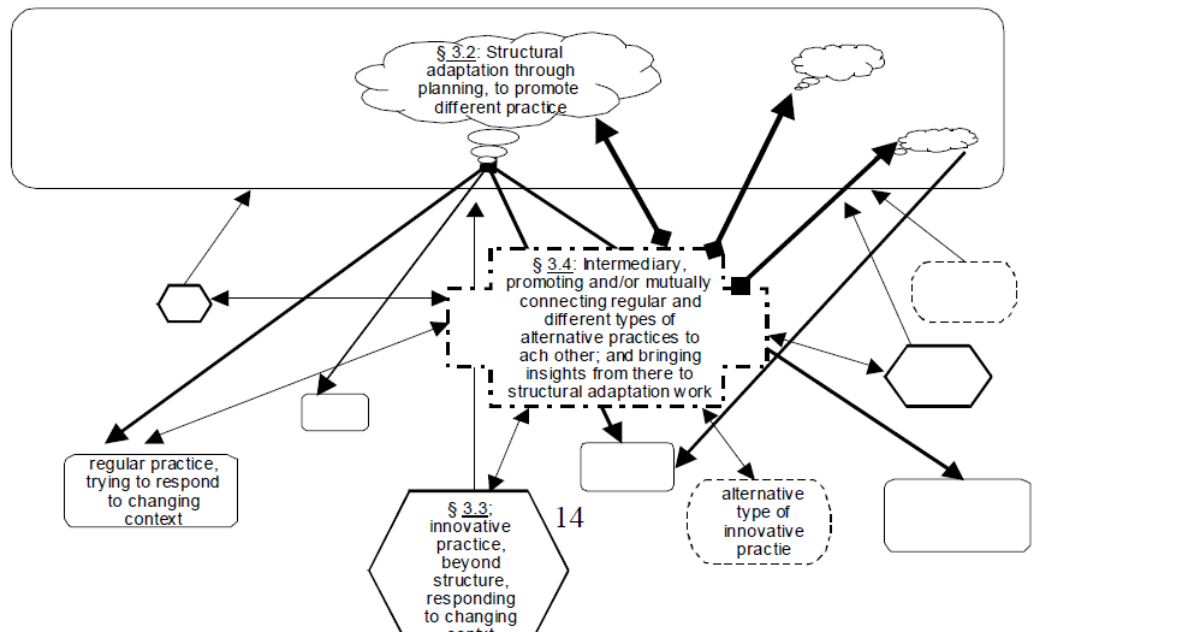
Premièrement, les acteurs du régime peuvent réaliser des adaptations structurelles qui favorisent des changements dans le modèle dominant représenté par le nuage dans la figure 3. Ces changements structurels peuvent faciliter le développement des niches et vont donc du haut vers le bas (*top-down*). Cette activité de gouvernance se rapproche du Management de Transition vers la Soutenabilité. (Loorbach et Rotmans 2010)

Deuxièmement, les acteurs des niches peuvent réaliser des innovations radicales (représentées par le losange). Ils peuvent tenter de transférer ces apprentissages vers le régime ou exercer des pressions sur le régime. Ces pressions vont donc du bas vers le haut (*bottom-up*). Cette activité de gouvernance se rapproche du management stratégique de niche (Geels et Schot, 2010a ; 80-92)

Ces changements top-down et bottom-up tentent stratégiquement de se rencontrer. Ils peuvent se renforcer mutuellement dans ce que Grin (2010) a appelé la gouvernance à deux voies.

Le troisième type d'acteur, les intermédiaires, peuvent participer à cette gouvernance à deux voies en essayant d'établir des connexions qui vont déboucher sur le renforcement mutuel entre les dynamiques à chaque niveau. Les niches peuvent rencontrer de la résistance pour se développer et ne pas être légitimes pour demander des évolutions structurelles. L'intermédiaire peut identifier les barrières à l'innovation des niches et solliciter les acteurs du régime pour qu'ils prennent des évolutions structurelles en faveur des niches.

La gouvernance à deux voies peut favoriser la Re-restructuration qui concerne autant les pratiques des individus que les structures. (Grin, 2010)



**Figure 3 :** Les activités de gouvernance à deux voies (Grin (2010; 266)

#### 4. Les Grassroots innovations

Nous allons nous intéresser à l'approche *Grassroots Innovations* qui se rapproche le mieux de notre objet d'analyse. En effet, elle étudie le rôle des communautés locales dans les processus de transitions en cours. (Seyfang, Smith, 2009 ; Seyfang et Haxeltine, 2012 ; Hargreaves et *al.*, 2013). Cette approche s'est développée en réaction au manque de prise en considération de la société civile et du déterminisme technologique des études antérieures. En effet, les travaux précédents se focalisaient sur la manière dont une niche technologique pouvait se transformer en une niche de marché et étudiait le rôle des états et des firmes comme sources de protection de l'innovation technologique (Shove et Walker, 2007).

Ces « innovations de niches » se développaient dans des firmes qui se placent dans l'économie de marché. Elles sont donc dépendantes de ces règles et nécessitent des revenus, pour leur survie et leur croissance. Les acteurs de ces niches sont motivés par le profit et poursuivent des objectifs de développement durable qui s'apparentent à la modernisation écologique. (Seyfang et Smith, 2009)



Les *Grassroots innovations* se différencient de ces innovations basées sur le marché en différents points. Elles concernent une plus large étendue de types d'organisations qui peuvent être organisées sous formes d'associations ou encore de coopératives. Ces groupes se placent dans l'économie sociale et sont motivés par l'idéologie (les liens sociaux, les bienfaits environnementaux) plutôt que par le profit. La survie de la niche repose donc en grande partie sur l'implication de bénévoles ou encore sur des donations. Ces caractéristiques spécifiques des *Grassroots innovations* impliquent qu'elles poursuivent un développement durable qui repose essentiellement sur une évolution de l'organisation sociale. Aussi, elles offrent une diversité de services dans des situations où le marché ne le peut pas. (Seyfang et Smith, 2009)

Toutes ces caractéristiques font que les *Grassroots innovations* sont « radicales » car elles créent des règles sociales éthiques et culturelles différentes voire opposées au système dominant (Hargreaves et al., 2013). Dans le cas des GASAP, ce caractère radical concerne les quatre dimensions identifiées dans le premier chapitre : le modèle de production durable, le lien direct entre producteurs et groupes, le soutien au producteur par un engagement contractuel et la participation des mangeurs dans la formation d'un nouveau système alimentaire.

Les niches radicales peuvent mettre en évidence des incohérences et des injustices politiques, économiques et institutionnelles du système conventionnel. Ce faisant, les niches ont un pouvoir comparatif qui peut entraîner une réflexivité chez les acteurs du régime, en particuliers chez les décideurs politiques (Seyfang et Smith, 2009 ; Smith et al., 2013).

Différentes études ont été réalisées par cette approche *Grassroots innovations*, notamment concernant les systèmes alimentaires locaux et biologiques (Seyfang et Smith, 2009) ou encore les communautés énergétiques (Hargreaves et al., 2013).

Nous allons suivre cette approche pour étudier le rôle du Réseau des GASAP dans la transition du système alimentaire. Après une brève présentation du potentiel de transition de ces innovations sociales et de leurs difficultés pour survivre et se développer, nous montrerons comment un intermédiaire entre les niches et le régime peut pallier à ces difficultés.

## **5. Potentiel de transition des *Grassroots innovations***

Les *Grassroots Innovations* peuvent favoriser une transition en grandissant<sup>30</sup> et par la translation des innovations des niches vers les acteurs du régime (Seyfang et Smith, 2009).

### **5.1. Développement des niches**

En grandissant et en se multipliant, les *Grassroots Innovations* peuvent toucher plus de personnes. Ces processus améliorent la qualité de vie des communautés concernées notamment en créant de l'emploi, en améliorant la cohésion sociale ou en diffusant des apprentissages et compétences aux membres de la communauté.

### **5.2. Translation des apprentissages vers le régime**

Les *Grassroots innovations* peuvent potentiellement avoir de l'effet en dehors des personnes impliquées dans les communautés par la diffusion de leurs apprentissages vers le régime. D'après Seyfang et Smith (2009), ce processus de translation est le potentiel de transition le plus important. L'étude des relations entre les niches et les régimes prend donc toute son importance.

Toutefois, le caractère radical des niches complique la diffusion de ces innovations vers le régime.

En effet, en ayant des règles différentes voir opposées au système, elles peuvent difficilement affecter un grand nombre de personnes ou faire évoluer les pratiques des acteurs dominants. Seyfang et Smith (2009) proposent deux voies pour pallier à ces difficultés : soit le régime s'approprie certains éléments de la niche, soit la niche adopte des pratiques du régime.

---

<sup>30</sup> Les auteurs parlent d'up-scaling et de répliation pour la multiplication des initiatives. Nous considérons que ces deux procédés peuvent être réunis sous l'appellation développement.

### **5.2.1. Le régime évolue vers la niche**

Les niches peuvent être un lieu d'apprentissages pour les acteurs du régime. Par exemple, Smith (2006, 2007) décrit le processus par lequel des acteurs dominants (grandes surfaces, autorités politiques, exploitants agricoles) se sont inspirés de la niche du Bio pour faire face aux tensions créées par les problèmes environnementaux et sanitaires du modèle agro-industriel. Néanmoins, ils se sont appropriés des apprentissages marchandable et faciles à transposer au modèle agro-industriel sans incorporer les changements sociaux liés aux objectifs des pionniers du mouvement Bio. Ce processus correspond au chemin de transition « transformation » décrit par Geels et Schot (2007).

Cet exemple illustre que les niches peuvent déclencher des changements dans le régime mais pas forcément dans les formes anticipées par les idéalistes au départ. Pour les puristes, la diffusion des pratiques les plus appropriables et marchandables de la niche vers le régime est interprétée comme une capture de l'innovation. D'autres y voient un succès car, malgré une diminution de ses objectifs, l'agriculture biologique est plus accessible (Smith et al., 2013, Seyfang et Smith, 2009).

En Belgique le même processus se déroule avec les produits locaux et de saisons. Par exemple, nous pouvons citer l'intérêt de Carrefours Belgium de mettre en avant les producteurs locaux dans leurs grandes surfaces. La tendance des grandes surfaces à apposer un lieu où l'identité du producteur sur les produits atteste d'un processus d'endogénéisation de la critique sociale du mouvement (Deverre et Lamin, 2010).

Mais ces évolutions du régime pourraient aussi représenter un risque pour l'existence de ces alternatives. Face à ce processus d'absorption, Lamine (2008) évoque la crainte des AMAP d'être marginalisés ou de disparaître.

### **5.2.2. La niche évolue vers le régime ou la normalisation des niches radicales**

La littérature de management stratégique de niche (Hoogma et al., 2002 in Seyfang et Smith, 2009) soutient qu'un degré de congruence avec le régime est nécessaire si la niche veut avoir une chance de réussir.

En d'autres termes, face à la difficulté de diffusion des innovations de niches vers le régime, les acteurs de niches doivent adopter des valeurs plus proches du modèle dominant ainsi que des modes de fonctionnement qui correspondent plus aux habitudes des utilisateurs lambda.

Cette perte de radicalité réduit la remise en question du système dominant et la réflexivité que cela peut engendrer chez les acteurs du régime. En d'autres termes, cela grève le potentiel de transition des initiatives (Seyfang et Smith, 2009).

Nous tenons à souligner qu'il est possible que les acteurs des *Grassroots Innovations* refusent d'adopter des pratiques plus conventionnelles pour toucher plus d'individus. D'après Seyfang et Smith (2009) des formes de niches moins radicales sont utiles pour diffuser l'innovation. Dans le cas des systèmes alimentaires alternatifs, il s'agit d'autres formes de circuits courts comme les dépôts de paniers, des marchés fermiers ou encore des ventes sur le bord de route.

En Italie, Rossi et Brunori (2010) ont relevé que le succès des GAS (*Gruppi di Acquisto Solidale-Groupe d'achat solidaire*)<sup>31</sup> a attiré des acteurs plus conventionnels à établir des systèmes proches mais sans les fondements de cette initiative. Ces nouveaux arrivants décrivent les circuits courts comme un moyen facile d'acheter de la « bonne nourriture » à prix démocratique. Dans cette rhétorique, la « qualité de la nourriture » est parfois réduite à la fraîcheur ou à la proximité géographique mettant au second plan les fondements des GAS comme, la solidarité, la réorganisation du système, la socialisation de pratiques, l'engagement dans un projet collectif, payer le prix juste ou encore une idée plus rigoureuse de la production et de la distribution soutenable. Ces systèmes ne sont pas négatifs en soi mais ils mettent de la distance entre les producteurs et les consommateurs et entraînent une « simplification » du sens de l'initiative.

Par conséquent, les GAS sont affectés par une tension. Celle de garder la cohérence du mouvement ou bien de survivre sur le marché. Certains groupes adoptent d'ailleurs des modes de fonctionnement qui se rapprochent du système conventionnel. Rossi et Brunori (2010) évoquent le cas de « Groupe d'achats collectifs » dans lesquels le prix prend plus d'importance que les dimensions sociales et éthiques portées par le mouvement de départ.

---

<sup>31</sup> Equivalent des GASAP en Italie

Ils relèvent aussi le cas de producteurs dont la communication avec les groupes est limitée aux échanges économiques ce qui enlève la dimension collective de ces initiatives. Ces exemples de *normalisation* montrent que nous sommes loin de la co-production basée sur « un engagement des consommateurs dans un sens matériel et immatériel, dans la construction de différents systèmes, ensemble avec les fermiers » (Rossi et Brunori, 2010, 1922).

Smith et al. (2013) soulignent que les niches doivent avoir les ressources pour éviter de tomber dans ce processus de normalisation. La littérature de niches offre quelques pistes pour construire une niche robuste (les attentes larges et partagées, un apprentissage de deuxième ordre complète l'apprentissage de premier ordre ainsi que la formation de réseaux larges et profonds (voir 1.3.)). D'après Hargreaves et al. (2013), les intermédiaires peuvent participer à la pérennité des niches et à leur développement.

## **6. Rôle des acteurs intermédiaires dans le développement des Grassroots innovations**

Hargreaves et al. (2013) ont réalisé une étude récente sur les communautés énergétiques en Angleterre dans lesquelles ils conceptualisent le rôle des intermédiaires dans le développement des niches par une approche de *Grassroots innovations*. Nous allons résumer rapidement les travaux de Moss (2009) et de Geels et Deuten (2006) sur lesquels Hargreaves et al. (2013) se fondent pour définir les intermédiaires. Nous utiliseront leur conception de l'intermédiaire pour étudier le rôle du Réseau des GASAP dans la transition du système alimentaire bruxellois.

### **6.1. Les intermédiaires dans la gouvernance des systèmes sociotechniques**

Medd et Marvin (2008<sup>32</sup> in Moss et al., 2009 ; 20-21) ont réalisé un état de la littérature sur l'utilisation du terme intermédiaire dans différentes disciplines. Ils mettent en évidence que les intermédiaires peuvent prendre différentes formes, ils peuvent par exemple concerner des journalistes, critiques littéraires, bibliothécaire, les instances de représentations des consommateurs (customers support représentatives) et toute personne qui peut trouver, filtrer, trier et interpréter l'information. De même, une diversité d'organisations peut faire office d'intermédiaire : les syndicats, les organisations gouvernementales, les coopératives, les entreprises de ménages ou encore les institutions religieuses.

D'après Moss (2009) et ses collègues (Moss et al., 2009), quelles que soient leurs formes ou leurs modèles d'organisation, les intermédiaires ont en commun d'exercer un « travail relationnel » entre d'autres acteurs ou entre acteurs et le contexte:

« En facilitant le dialogue, en fournissant un guide, en créant des liens, en demandant des réformes, ou en créant de nouvelles formes d'interactions, leur champ d'action est défini par l' « entre deux »<sup>33</sup> Moss et al., 2009 ; 1481)

Les intermédiaires sont donc définis par les relations qu'ils forment plutôt que par des caractéristiques organisationnelles (Moss et al. 2009).

Le travail des intermédiaires n'est pas nécessairement intentionnel (Moss et al., 2009). Moss s'intéresse aux intermédiaires stratégiques qui " se positionnent de manière délibérée pour agir entre des acteurs en mettant en commun et en servant d'intermédiaire (*mediate*) entre différents intérêts »<sup>34</sup> (Moss, 2009 ; 1483). Ils ne sont donc pas neutres dans leur travail de définition et de création des relations ce qui les différencie des « médiateurs » ou des « facilitateurs ». (Medd et Marvin, 2008a ; 282 in Moss, 2009)

---

<sup>32</sup> Référence non publiée

<sup>33</sup> Whether facilitating dialogue, providing guidance, bridging gaps, advocating reform, or pioneering novel forms of interaction, their arenas of action are defined by their 'in-betweenness',

<sup>34</sup> "deliberately positioned to act in between by bringing together and mediating between different interest »

Sur base de cette définition nous avons identifié quelques intermédiaires bruxellois qui travaillent dans le champ de l'alimentation durable. Certains sites internet aident à mettre des acteurs en relations comme par exemple « les incroyables comestibles » ou le site des « potagers urbains ». Des associations peuvent aussi jouer ce rôle comme « le début des haricots » dans la création des GASAP (voir historique du réseau).

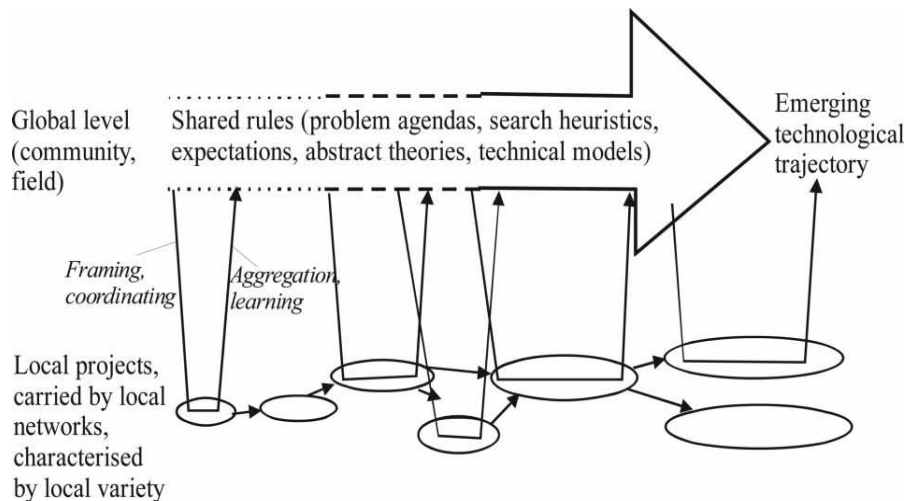
Les autorités publiques mettent des particuliers en relation comme dans les projets « quartiers durables ». Les « rencontres des professionnels de l'alimentation durable » sont aussi un bon exemple du rôle du gouvernement comme intermédiaire. Nous détaillerons plus en détails cet exemple dans la partie « élaboration de partenariats avec des acteurs du régime » dans le chapitre 3.

L'objectifs de l'étude sur les intermédiaires consiste à comprendre leur contexte d'émergence, leurs intérêts dans la mise en relations d'acteurs et le travail relationnel qu'ils effectuent pour orienter les relations entre acteurs vers cet intérêt (Moss, 2009).

## ***6.2. Les intermédiaires par une approche Management Stratégique de Niche***

D'après les travaux du management stratégique de niche (Geels et Raven 2006; Geels et Deuten, 2006), le développement des niches peut être conceptualisé à deux niveaux : le niveau des projets locaux et le niveau d'une niche globale qui résulte de l'agrégation des savoirs des projets locaux. D'après Geels et Raven (2006 in Geels et Schot, 2010 ; 86) ce processus d'agrégation se déroule de la manière suivante : les développements de niches commencent dans un ou plusieurs projets portés par des acteurs locaux. Les règles cognitives (et les attentes) qui guident ces projets sont diffuses, larges et instables. Les niches locales offrent des espaces de protection pour créer de nouvelles idées. Si ces processus d'apprentissages sont comparés et agrégés, les règles cognitives au niveau d'une niche globale peuvent devenir mieux articulées spécifiques et stables.

Il émerge alors une « trajectoire technologique » commune à l'ensemble d'un secteur qui oriente son agenda de recherche et ces modes de fonctionnement dans la même direction.



**Figure 4 :** *Emergence d'une niche technologique portée par des projets locaux (Geels et Deuten, 2006 ; 274)*

Geels et Deuten (2006 *in* Hargreaves et al. 2013) montrent que les intermédiaires ont trois rôles dans l'élaboration d'une niche globale : *L'agrégation de savoir, la construction d'une infrastructure institutionnelle* ainsi que la *coordination et formation de projets locaux*. Chaque rôle implique de gérer des flux de connaissances entre des projets locaux et une niche globale émergente.

### 6.2.1. Agrégation du savoir

A l'origine, différentes niches locales fonctionnent chacune avec leurs règles et leurs fonctionnement propres. Ces différentes niches peuvent se rencontrer et échanger des bonnes pratiques et connaissances spécifiques à leur contexte. L'agrégation du savoir consiste à tirer des leçons générales à partir de ces expériences individuelles. Ces leçons générales n'ont plus de liens avec les contextes spécifiques et peuvent circuler entre les pratiques locales (Geels et Deuten, 2006).



### **6.2.2. Infrastructure institutionnelle**

Les infrastructures institutionnelles servent à répertorier, à échanger et à faire circuler le savoir global dans l'ensemble de la niche. Elles consistent en « des forums » qui permettent (et induisent) le rassemblement et l'interaction entre acteurs, l'échange d'expériences et l'organisation d'action collective. Des exemples de tels forums sont les conférences, les séminaires, les workshops, les journaux techniques, les procédures etc. (Geels et Deuten, 2006 ; 267-268).

### **6.2.3. Formation et coordination des niches locales**

Lorsqu'une trajectoire technologique émerge de l'agrégation de savoir et de la mise en place d'une infrastructure institutionnelle, Geels et Deuten (2006) suggèrent que « les intermédiaires commencent à coordonner et à former des actions subséquentes sur base des projets locaux » (Hargreaves et al., 2013 ; 3).

### ***6.3. Les intermédiaires selon Hargreaves et al. (2013)***

Sur base des travaux de Geels et Deuten (2006) et de Moss (2009) ; Hargreaves et al. (2013) définissent les intermédiaires comme :

« Toute organisation ou individu engagé dans le travail qui implique de connecter des pratiques locales les unes aux autres, avec le monde plus large, et par cela, aide à générer une infrastructure institutionnelle partagée et de supporter le développement de la niche en question ». (Hargreaves et al., 2013; 3)

Les auteurs émettent plusieurs critiques de l'approche des intermédiaires par le management stratégique de niche. Geels et Deuten (2006) considèrent que les intermédiaires peuvent aider à diffuser et développer les niches par l'élaboration d'une vision stratégique et le partage d'un agenda commun qui aide les niches à se développer. Ce faisant, elles suivent une trajectoire technologique commune et ont des modes de fonctionnement similaires.

Hargreaves et al. (2013) soutiennent que les apports du MSN doivent être appliqués avec précaution aux *Grassroots innovations*.

Ils partent du constat que chaque communauté a des intérêts et des objectifs qui lui sont propres. Elles n'ont donc pas toutes pour ambition de croître et de se diffuser<sup>35</sup>. Les particularités de chaque niche amènent Hargreaves et al., (2013 ; 8) à s'interroger sur « la possibilité et la désirabilité de générer une niche robuste et cohérente pour l'ensemble du secteur d'énergie communautaire ».

Dès lors, Hargreaves et al. (2013) suggèrent que l'intermédiation devrait prendre différentes formes qui soient adaptées à chaque projet plutôt que de développer une vision stratégique pour la croissance et la diffusion des niches comme le propose Geels et Deuten, (2006). Par conséquent, la *coordination et la formation* doivent être flexibles afin de pouvoir s'adapter à chaque contexte. Celles-ci s'appuient sur des *infrastructures institutionnelles* comme des manuels, des sites internet et autres outils afin de partager le savoir global. Hargreaves et al. (2013) soulignent que ces dispositifs peuvent être accompagnés de relation de face à face avec les communautés afin de trouver des solutions particulières à chaque contexte mais aussi pour donner confiance aux individus dans leurs capacités à réussir l'innovation.<sup>36</sup>

Au-delà des ces critiques, Hargreaves et al. (2013) soutiennent que le travail des intermédiaires doit dépasser des problématiques internes des niches et rendre le contexte local (politique, économique et social) favorable au développement des initiatives. Ils proposent une quatrième fonction des intermédiaires : *l'élaboration et la gestion de partenariats* avec les autorités politiques et les acteurs privés.

### **6.3.1. Elaboration et gestion de partenariats**

Les intermédiaires peuvent contribuer à la pérennité des niches en élaborant des partenariats avec des acteurs privés et avec des autorités politiques.

Les partenariats avec les acteurs privés consistent à trouver des financements. Dans l'étude de Hargreaves et al. (2013), les communautés énergétiques représentent une opportunité pour les firmes énergétiques d'atteindre leurs objectifs en termes d'énergie verte.

---

<sup>35</sup> Différence entre niche simple (hors systèmes) et niche stratégique qui veulent avoir de l'impact sur le système.

<sup>36</sup> Ce point est central pour l'implication des gasapiens dans les groupes.

Néanmoins, un écart entre les valeurs et idéologies des acteurs du régime et de la niche peut se creuser.

Les intermédiaires peuvent alors faciliter l'élaboration du partenariat par la mise en relation des acteurs. Ils peuvent aussi élaborer le contenu des termes de la collaboration afin de garantir la confiance des communautés énergétiques.

L'intermédiaire peut exercer un lobbying afin que les autorités fassent des aménagements structurels qui lèvent les barrières à l'innovation et qui soient favorables à la survie de la niche (Hargreaves et al., 2013).

Smith et Raven (2012) soulignent que l'élaboration d'un discours adéquat est essentielle pour convaincre les autorités de mener des évolutions structurelles et de lever des fonds en faveur de l'innovation. Les acteurs de niches doivent souligner *a) les effets positifs* que la niche pourra apporter dans le futur, *b) si la niche rentre dans les réformes actuelles*, *c) les contradictions du régime* et les opportunités qui viennent des alternatives.

L'élaboration de partenariats n'est pas sans risque (Hargreaves et al. 2013). En effet, l'alignement des groupes sur les objectifs des politiques et des entreprises peut mener à une simplification du secteur. En d'autres termes, les efforts des intermédiaires pour faire croître, diffuser et translater les apprentissages au régime peuvent réduire la diversité et le dynamisme des innovations. Dès lors, l'intervention des politiques doit prendre en considération la diversité des niches afin de ne pas imposer de buts normatifs qui entraîneraient une standardisation de l'innovation. (Hargreaves et al., 2013)

Cette simplification renvoie au processus de normalisation décrit par Rossi et Brunori (2010) dans le cas des GAS italiens. En effet, les niches doivent répondre aux exigences des acteurs du régime ce qui peut se traduire par un glissement des modes de fonctionnement de la niche vers des valeurs plus conventionnelles.

## 7. Opérationnalisation et formulation des hypothèses

Nous considérons que chaque GASAP<sup>37</sup> et chaque producteur forment une niche locale. Les bénévoles impliqués dans les équipes de travail forment le Réseau qui agit comme un intermédiaire entre les projets locaux pour les agréger en une niche globale.<sup>38</sup> Nous faisons une distinction entre les membres adhérents qui font partie d'un GASAP et les membres impliqués. Ceux-ci ne se limitent pas à se fournir en produits alimentaires mais ils consacrent du temps et du travail à la conception à l'amélioration et à la diffusion du modèle. Il faut insister sur le fait que l'élaboration de la charte du Réseau des GASAP n'a été possible que grâce à l'implication de membres plus actifs dans la structure. A partir du moment où elle a été acceptée et mise en œuvre comme système de valeurs par les niches locales, la charte constitue le socle du développement de la niche globale. Avec elle, les niches locales suivent un ensemble de règles partagées, ont un agenda commun et suivent une trajectoire technologique commune (Geels et Deuten, 2006).

Dans le premier chapitre nous avons identifié les règles qui s'appliquent aux groupes et aux producteurs. Les groupes doivent soutenir le producteur par un engagement contractuel et avoir une bonne répartition des tâches. Les producteurs doivent produire de manière durable et livrer les groupes sans intermédiaires.

Par ces règles, les GASAP se définissent par opposition au système dominant. Cette radicalité affaiblit le potentiel de développement et de diffusion des innovations. Pour réagir à ces difficultés, les GASAP pourraient prendre des formes plus conventionnelles par exemple, en limitant l'engagement contractuel ou en acceptant des maraîchers qui cultivent de manière conventionnelle. Ce processus de normalisation (Rossi et Brunori, 2010) conduit à une endogénéisation de la critique sociale dont est porteuse l'initiative radicale (Seyfang et Smith, 2009).

---

<sup>37</sup> Nous considérons qu'un GASAP est uniquement formé par les mangeurs à l'exclusion des producteurs. Nous utiliserons « groupe » comme synonyme.

<sup>38</sup> Nous utilisons le terme Réseau pour désigner les membres impliqués dans des équipes de travail. Notons que dans les rapports d'activités, le terme Réseau qualifie l'ensemble des groupes et des producteurs qui forment l'ensemble des GASAP. (Réseau des Gasap, 2013d)

Nous posons comme hypothèse que le Réseau peut aider au développement des initiatives en évitant ce processus de normalisation.

Théoriquement, cet intermédiaire peut assurer la pérennité des niches par *l'agrégation de savoir*, le partage de savoir via des *infrastructures institutionnelles* et par la *coordination et la formation des niches*. (Geels et Deuten, 2006). Ce faisant, le Réseau est garant d'une cohérence de la niche globale.

Le travail du Réseau ne se limite pas à la mise en relation des niches locales : il représente aussi la niche globale vis-à-vis de l'extérieur. Il établit des liens avec des partenaires économiques et politiques concernés. Il cherche à convaincre ces acteurs de soutenir son action et à développer un modèle alimentaire alternatif. Ce soutien nécessite la mobilisation de ressources financières, des aménagements en termes d'infrastructures et des évolutions du cadre législatif.

Néanmoins, ces *partenariats avec des acteurs du régime* (Hargreaves et al., 2013) peuvent déboucher sur une simplification de la niche ce qui correspond à la normalisation de l'initiative. Nous posons comme hypothèse que le Réseau peut trouver des solutions pour éviter ce processus.

## **8. Méthodologie**

### ***8.1. Travail exploratoire***

Nous avons élaboré un travail préalable pour identifier les problématiques intéressantes à étudier. Nous avons participé à l'Assemblée Générale, réalisé un entretien exploratoire avec la coordinatrice et nous sommes appuyés sur le rapport intermédiaire Annuel 2012 (Réseau des GASAP, 2013d). Une réunion de l'équipe aide création et de l'équipe producteur a donné un aperçu des problématiques traitées.

## **8.2. Observation**

L'essentiel du recueil des données a consisté à suivre les différentes réunions du noyau de mars à juillet et de participer à diverses réunions. Le groupe de réflexion Idéopol représente un important potentiel pour transférer les apprentissages de la niche vers le régime et solliciter les acteurs du régime à investir dans la niche. Par conséquent, il nous a semblé important de suivre de près sa création et son évolution. Nous avons donc assisté aux réunions d'avril à juin.

Nous avons aussi assisté à la mise au vert et à une réunion concernant la stratégie de développement du système.

Nous avons accompagné la coordinatrice et des bénévoles lors des rencontres des professionnels organisées dans le cadre de l' Alliance Emploi-Environnement. Nous décrirons ce processus dans le chapitre suivant.

La participation à un Gasap Cafés a permis de voir comment fonctionnait ce lieu d'échange entre les groupes et le Réseau.

Nous avons hésité à réaliser un stage au sein du Réseau mais nous avons décidé de ne pas le faire pour garder du recul par rapport à notre objet d'étude.

Nous nous sommes aussi inscrits dans un GASAP pour vivre l'expérience de l'intérieur.

## **8.3. Entretiens semi-directifs**

Nous avons complété nos observations (et vice-versa) par un deuxième entretien avec la coordinatrice et sept entretiens avec des membres du réseau. Nous avons ciblé un membre de chaque équipe de travail (idéo-politique, aide création, producteurs et communication). Trois entretiens ont été réalisés sur des thématiques plus précises avec Maude qui s'occupe du financement, Charlotte du projet Gasap social et Françoise qui a participé aux « rencontres des professionnels de l'alimentation organisé dans le cadre de l'Alliance Emploi-Environnement. Notre objectif étant de comprendre le fonctionnement du Réseau,

nos questions étaient particulières à chaque personne interrogée et ont évolué au fur et à mesure de notre compréhension des thématiques. Nous avons tout de même deux axes de recherches principaux :

Comment les membres réagissent-ils par rapport à l'accroissement des groupes et à une perte de « sens » du mouvement, et comment envisagent-ils les relations avec les autorités politiques.

Cinq membres de GASAP ont aussi été rencontrés afin de recueillir leur avis sur le fonctionnement du Réseau : deux personnes rencontrées lors d'un Gasap Café était et qui était à priori « pro Réseau », deux personnes rencontrées qui se sont avérées assez détachées du Réseau, et une personne "anti-Réseau" qui ne voulait pas adhérer au mouvement.

Nous avons aussi rencontré Catherine Rousseau, conseillère en alimentation durable à l'IBGE.

Les entretiens ont été enregistrés afin de recenser les faits avec précision. L'objectif n'était pas de réaliser une étude comparative de la perception des membres du réseau mais de recueillir les modes de fonctionnement du Réseau. Ce faisant, nous n'avons pas réalisé une analyse de contenu des interviews avec une grille d'analyse. Les retranscriptions qui se retrouvent dans le mémoire sont anonymes.

#### ***8.4. Documents divers***

Diverses sources ont donné des précisions. Les documents disponibles sur le site internet des GASAP, les PV des réunions des groupes de travail et du noyau et de la mise au vert ainsi que les rapports annuels remis à l'IBGE.

## ***CHAPITRE 3 : Les rôles du Réseau en tant qu'intermédiaire entre les groupes de mangeurs, les producteurs et les autorités politiques***

### **Introduction**

Nous allons maintenant voir en quoi le Réseau des GASAP peut favoriser la pérennité des niches locales à partir du cadre théorique proposé par Hargreaves et al. (2013). Pour rappel, les auteurs se basent sur Geels et Deuten (2006) pour attribuer trois rôles à l'intermédiaire afin de rendre une niche robuste : *l'agrégation des savoirs, la création d'une infrastructure institutionnelle* ainsi que la *coordination et la formation des niches*. Hargreaves et al. (2013) ont rajouté une quatrième fonction : *la création et la gestion de partenariats avec les acteurs du régime*.

Dans le cadre de ce travail, nous focaliserons notre attention sur la coordination et la formation pour montrer en quoi le Réseau peut éviter la normalisation de la niche. Nous discuterons également plus amplement des partenariats avec certains acteurs du régime qui sont susceptibles d'entraîner une simplification des niches.

### **I. Agrégation des savoirs**

L'agrégation des savoirs consiste à tirer des conclusions générales à partir des expériences accumulées dans chaque niche. La mise en commun de ces savoirs isolés nourrit une réflexion plus générale visant à tirer le meilleur parti des apports particuliers (Geels et Deuten, 2006).

Le fondement de l'agrégation de savoir transparait dans la création de la charte. Les gasapiens se sont basés sur leurs expériences pour déterminer les modes les plus efficaces pour le fonctionnement des groupes et les relations avec les producteurs. La création de la charte équivaut à l'élaboration d'un ensemble de règles partagées qui guident les projets locaux que constituent les groupes et les producteurs.



Les bénévoles impliqués dans le réseau sont le moyen privilégié pour tirer des leçons générales des expériences des différentes niches. La coordinatrice a un rôle pivot dans le réseau et elle est réellement une personne ressource pour cette fonction.

Les Gasap Cafés et l'AG sont des lieux qui permettent aux membres du Réseau de s'informer de la vie des groupes et d'échanger leurs expériences.

## **II. Infrastructures institutionnelles**

Les *infrastructures institutionnelles* ont pour ambition de faire circuler le savoir global entre les différentes niches locales (Geels et Deuten, 2006).

L'outil type réalisé par le Réseau pour partager le savoir global est le Vade-mecum de la création de groupes. Le Réseau offre des moyens pour compléter ces savoirs généraux par des savoirs plus adaptés aux niches comme le recommande Hargreaves et al. (2013) : l'équipe aide-crétation et les Gasaps Cafés.

### **1. Vade-mecum de la création de groupe**

Le Réseau a réalisé un Vade-mecum pour la création de groupes (Réseau des GASAP, X). Cet outil propose différentes étapes conseillées pour mettre en place un groupe et rencontrer un producteur. On y retrouve aussi un ensemble de « bonnes pratiques » comme par exemple une bonne répartition des rôles notamment un trésorier, une personne qui gère les permanences, une autre qui s'occupe du contact avec le producteur et le référant Réseau qui assure le lien du groupe avec le Réseau. D'après les membres du Réseau, cet aspect est essentiel pour garantir une implication des membres dans les groupes, étape importante afin d'assurer la pérennité d'un groupe.

(En parlant des groupes qui reposent sur une ou deux personnes) « *Je peux mal imaginer que ça fonctionne bien car tu restes toujours côté consommateur et pas créateur de ton propre système donc tu vas difficilement t'engager plus dans le groupe* » (Annette)

« *Tu as peut-être une perte au niveau de la viabilité. Mais comme dans tout groupe : plus on ingère une dimension globale, plus on aura d'épanouissement des membres et plus on aura de chance qu'il soit viable* » (Charles)

De plus, la convivialité et le partage des responsabilités renvoient aux valeurs défendues par le Réseau.

Notons que certains gasapiens considèrent ce partage de savoir comme une contrainte qui limite leur propre liberté :

« On est pas aussi formel que dans le réseau ; j'ai l'impression que le réseau nous dit qu'il faut fonctionner d'une certaine manière : il y a une personne qui prépare tous les paniers, puis il y a les personnes qui arrivent, et puis ça tourne, et puis il y a un trésorier, chez nous on est plus souple, y a pas d'heure, il n'y a pas quelqu'un qui fait les paniers car les paniers sont là tous préparés. Tout le monde ne vient pas forcément donner un coup de main... ça tourne, ce ne sont pas des permanences. » (Paul)

Ce savoir global n'est pas figé et évolue en fonction des nouvelles connaissances et des besoins. Par exemple, le Réseau s'est rendu compte qu'il y avait des problèmes d'implication des membres dans les groupes. Ils ont alors proposé de rajouter un rôle accueil des nouveaux arrivants afin de pallier à ce problème et à responsabiliser les nouveaux. La coordinatrice précise que ce Vade-mecum pourrait être amélioré et qu'il faudrait le mettre à jour.

Notons que le réseau n'a pas réalisé de manuel des bonnes pratiques pour aider les groupes à faire face à des difficultés particulières. Pour l'instant lorsqu'un groupe est confronté à un problème spécifique, il peut faire appel à l'équipe aide-crédation ou se rendre aux Gasaps Cafés.

## **2. L'équipe aide-crédation**

Les bénévoles impliqués dans l'équipe aide-crédation partagent le savoir global engrangé au fil des expériences vécues pour lancer un groupe. Ils peuvent aussi apporter des conseils spécifiques à chaque groupe. Néanmoins, l'équipe aide-crédation est confrontée à un manque de bénévoles et peut difficilement suivre tous les groupes. Par exemple, un gasapien interviewé était confronté à un problème et a fait appel au Réseau pour l'aider à le résoudre. Apparemment, l'équipe aide-crédation n'a répondu qu'un mois et demi plus tard alors que le groupe avait déjà trouvé une solution à son problème.

En outre, l'équipe aide-crédation aimerait pouvoir accompagner les groupes plus longtemps après leur lancement.

## **3. Les Gasap Cafés**

Les Gasaps Cafés sont un moyen pour les groupes de venir chercher des réponses à leurs questions particulières. Notons que peu de gens s'y rendent<sup>39</sup> ce qui limite la portée des échanges de savoirs.

## **4. Outil site internet**

Le site internet fournit des outils pour diffuser les savoirs. Le Réseau y communique diverses informations sur l'avancement des projets en cours. Nous avons évoqué le Vademecum et il y a aussi la newsletter.

Lors de réunions, certains membres du Réseau ont évoqué l'idée de créer un forum de discussion dans lequel les groupes pourraient partager leurs expériences et bonnes pratiques : cela pourrait aller des recettes de cuisines aux conseils pour assurer le bon fonctionnement d'un groupe. D'après un membre de l'équipe communication, cet outil demande beaucoup de temps. Il pense donc qu'il n'y a pas suffisamment de ressources pour se lancer dans un tel projet.

---

<sup>39</sup> Le Gasap Café auquel nous avons participé a réuni une quinzaine de personnes.

D'autres personnes pensent que le site devrait pouvoir proposer des outils de gestion qui puissent aider au bon fonctionnement des groupes. Notamment une grille pour gérer les permanences, des outils de trésorerie ou de gestion des commandes.

Le site pourrait accueillir un manuel de bonnes pratiques qui n'existe pas à l'heure actuelle mais dont le besoin se fait sentir.

Les thèmes pourraient être proposés par les bénévoles de l'équipe aide-crétation qui ont une vision d'ensemble. Cela pourrait concerner par exemple l'implication des gens dans un GASAP comment faire lorsqu'il y a un problème de trésorerie, un mauvais contact avec le producteur.

L'agrégation de savoir pourrait par exemple se réaliser à partir des Gasaps Cafés et/ou d'un forum permettant aux groupes de partager leur expérience particulière. Cet outil pourrait permettre de créer des contacts entre les groupes et d'impliquer les Gasapiens dans une démarche collective. Il pourrait aider à créer une conscience collective et donner une cohérence au mouvement dans son ensemble. Nous verrons que cet aspect est important pour les membres du réseau.

A partir de toutes ces informations, les bénévoles ou une personne salariée pourraient créer un manuel genre « trucs et astuces » pour aider au fonctionnement des groupes. Ce support pourrait alors servir de base aux groupes qui rencontrent des difficultés. S'ils ne trouvent pas de réponses à leurs problèmes, ils pourraient faire appel à l'équipe aide-crétation pour compléter l'information.

La coordinatrice pense que ce type d'outil serait très intéressant à réaliser. Néanmoins, elle souligne que cela demande beaucoup de travail et ne constitue pas une priorité du Réseau.

### **III. Formation et coordination des niches locales**

L'acteur intermédiaire peut former et coordonner des niches (Geels et Deuten, 2006). Dans ce travail, nous considérons les groupes et les producteurs comme des niches locales que le Réseau forme et coordonne. En plus de ces relations directes vers les niches, le rôle du Réseau est de mettre en relations ces niches locales en suivant les principes de la charte (Moss, 2009). C'est pourquoi nous présentons cette fonction en trois parties : les liens du Réseau avec les groupes, les liens du Réseau avec les producteurs et le travail relationnel que le Réseau effectue entre les niches locales. Après avoir décrit chaque relation nous effectuerons une courte analyse du rôle que prend le Réseau afin d'éviter la normalisation des niches.

#### **1. Liens Réseau- Groupe**

L'équipe aide-crédation offre des services aux groupes pour les aider à se développer et à trouver des solutions à leurs problèmes spécifiques. L'augmentation du nombre de groupe semble s'être accompagnée d'une certaine forme de normalisation. Les membres du Réseau veulent mettre en place des actions pour éviter ce phénomène de normalisation.

##### **1.1. Formation des groupes**

Le Réseau peut aider les groupes à se créer de trois manières.

Tout d'abord, les candidats peuvent s'inscrire via un formulaire en ligne<sup>40</sup> et sont mis sur une liste d'attente. Lorsque qu'il y a suffisamment de personnes inscrites<sup>41</sup> dans une zone géographique (entre 8 et 12 personnes), l'ambassadeur<sup>42</sup> de cette zone contacte les personnes en attente, organise une première réunion et essaie de créer le groupe. D'après la coordinatrice et plusieurs bénévoles, cette méthode de formation semble prendre du temps

---

<sup>40</sup> <http://www.gasap.be/Formulaire-d-inscription>

<sup>41</sup> Ce chiffre dépend des communes et de l'ambassadeur mais peut commencer à partir de 8 personnes.

<sup>42</sup> Un bénévole de l'équipe aide-crédation

pour se mettre en place et beaucoup de personnes qui étaient intéressées au départ ne se manifestent pas.<sup>43</sup>

Le deuxième moyen repose sur un petit groupe de personnes motivées qui tentent de créer un groupe directement. La coordinatrice met en contact ce groupe embryonnaire avec un ambassadeur d'une zone géographique qui contactera les personnes de la liste d'attente de la zone concernée afin d'avoir suffisamment de gasapiens pour créer un groupe. D'après la coordinatrice, cette méthode de création est la plus rapide et la plus fonctionnelle car il y a un petit noyau de personnes qui se connaissent déjà. La dynamique de groupe est plus rapidement porteuse.

Troisièmement, un aspirant gasapien peut directement prendre contact avec un GASAP en création via la *roadmap*<sup>44</sup> accessible à partir du site internet. Cet outil permet aussi à une personne de rejoindre un groupe qui a déjà été créé.

Tous les groupes ne sont pas forcément créés avec l'aide du Réseau. En effet, certains groupes se sont formés de manière totalement indépendante. D'autres sont formés par une volonté politique, via des projets tels que les quartiers durables, ou organisés en lien avec des CPAS. D'après la coordinatrice cette méthode de création « top-down » fonctionne moins bien car le projet ne vient pas des citoyens et ceux-ci semblent s'appuyer sur la personne en charge du projet<sup>45</sup>.

Il n'existe pas de chiffre sur les méthodes de création des groupes mais il semble que la majorité des groupes se sont formés avec l'aide du Réseau. En effet, l'arrivée du premier salarié en 2009 et la structuration du Réseau qui en a découlé ont fait grimper la création de groupes. Le schéma 1 (Réseau des Gasap, 2013d) montre l'importante création de groupes cette année-là. Malgré un ralentissement les années suivantes<sup>46</sup>, la création de groupe reste

---

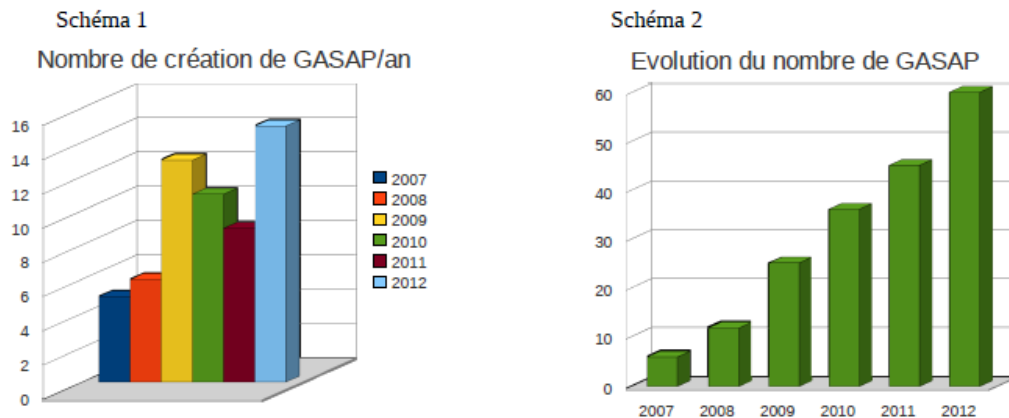
<sup>43</sup> D'après plusieurs membres du réseau, cette faille s'expliquerait à cause du laps de temps entre l'inscription et la prise de contact par le réseau.

<sup>44</sup> C'est une carte de Bruxelles sur laquelle figure les groupes classés selon trois critères. Les groupes « complets », les groupes avec des places libres et les groupes en création <http://www.gasap.be/spip.php?page=carte>

<sup>45</sup> Nous n'avons pas eu de chiffre sur le nombre de groupes créés de cette manière.

<sup>46</sup> Le ralentissement de la création de groupe qui a suivi 2009 serait causé par le désengorgement massif des listes d'attentes. Le creux de 2011 et le boom de 2012 est causé par la création de groupes début 2012. Hors, la dynamique de création est lente et était déjà bien lancée durant l'année 2011.

largement supérieure à la situation précédant l'arrivée du premier salarié. Il y a actuellement 70 GASAP qui font partie du Réseau. Ils sont livrés par 14 maraîchers répartis en Flandre et en Wallonie.



**Schéma 1** : Accroissement du nombre de GASAP de 2007 à 2012 (Réseau des GASAP, 2013d)

## **1.2. Normalisation des niches locales ?**

Chaque groupe s'approprié les conseils proposés par le Réseau selon ses propres besoins. Il y a donc une diversité de modes de fonctionnement. Dans la diversité des groupes, certains ont des modes de fonctionnement qui s'éloignent des valeurs portées par la charte. Il s'agit de questions liées au soutien des producteurs et à l'implication des gasapiens dans leurs groupes.

### **1.2.1. Le soutien au producteur**

Le soutien au producteur se marque par l'engagement contractuel sur une période de un an. Or, il arrive que certains groupes arrêtent leurs commandes durant les vacances. Ce qui est totalement incohérent avec le fondement de la charte. Au-delà de l'engagement contractuel, le soutien au producteur suppose aussi un contact privilégié pour avoir des discussions pour accompagner le producteur dans son projet. D'après des discussions que nous avons eues avec les bénévoles lors des noyaux mais aussi lors de la mise au vert, il semblerait que les groupes ont peu, voire pas du tout de contact avec leur producteur.

D'après Julien, cet écart entre producteurs et consommateurs aurait des causes structurelles.

« Les groupes n'ont pas assez de contacts avec leurs producteurs. Il pourrait être intéressant de réaliser deux réunions par an qui rassemblent tous les groupes d'un même producteur pour discuter du plan de culture, de certains éléments de la ferme. Les personnes pourraient se rendre mieux compte que la démarche des gasaps ce n'est pas seulement venir chercher un panier, mais c'est accompagner un agriculteur. C'est la difficulté actuelle des GASAP, c'est qu'à la différence des AMAPS dans lesquels un groupe est en relation avec un producteur, on a plusieurs groupes par producteur et ça nous prive d'un lieu de décision, d'un lieu de débat collectif autour de la situation d'un producteur, et c'est ça à mon avis qui est un peu la faiblesse de notre mouvement et c'est surtout cela que nous devons travailler. » (Julien, administrateur, Idéopol)

### **1.2.2. L'implication des membres dans leur groupe**

L'implication des membres dans les groupes renvoi à la dynamique participative et au partage des responsabilités. D'après nos observations et entretiens, certains gasapiens seraient totalement désintéressés de s'impliquer dans leurs groupes et seraient surtout intéressés par l'achat de bons légumes à prix démocratiques.

Il arrive qu'un groupe entier fonctionne selon une logique de dépôt de paniers. Il existe un GASAP dans lequel la productrice livre dans le garage d'un membre du groupe. Les gasapiens ont deux jours pour venir chercher leurs légumes. Il n'y a donc pas de permanences ni de réunions et donc pas ou peu de rencontres entre les personnes.

### **1.3. Conscientisation des groupes**

Les membres du Réseau s'accordent sur leur rôle d'action pour s'assurer que les groupes fonctionnent en respectant les valeurs de la charte.

« On ne conteste plus vraiment l'idée de grandir, si ce n'est que c'est vrai qu'il y a des moments où on a l'impression qu'il y a une série de groupes qui ne sont plus dans l'esprit originel et que l'on a peut-être une action de re-sensibilisation à mener dans ce sens là. Cela doit-il passer par le gel de la création de groupes ?



Je ne suis pas certain qu'on soit en mesure de prendre une telle décision étant donné le nombre de producteurs qui frappent à notre porte. On s'est créé une responsabilité finalement.» (Julien, Administrateur, Equipe Idéopol,)

### **1.3.1. Débat sur la conscientisation**

D'après Julien, cette re-sensibilisation pourrait se réaliser par des évolutions structurelles. Par exemple, le Réseau pourrait imposer une rencontre entre les groupes et les producteurs une fois par an ou interdire " l'achat-revente". Ces mesures permettraient de reconnecter les Gasapiens aux réalités du producteur. Julien souligne que ce sont des éléments de réflexions assez radicales pour faire bouger les grandes lignes mais qu'ils ne doivent pas forcément être mis en œuvre.

Certains membres du Réseau désiraient refuser les GASAP qui fonctionnent comme des dépôts de paniers dans la niche globale.

Maude souligne aussi qu'une vision trop radicale des GASAP pourrait conduire le Réseau à se fermer de l'extérieur.

Elle pense qu'il est intéressant qu'une diversité de groupes existe dans le Réseau afin de soutenir financièrement les producteurs même si ces groupes ne partagent pas tous les valeurs de la charte :

« Je suis plus modéré que certains car je pense que le but principal est de soutenir les producteurs et la diversité est intéressante. Je sais que certains ne partagent pas mon avis, pour eux, les groupes sans implication ne devraient pas participer aux GASAP. Mais si on s'en tient à des idées radicales, on risque d'être marginalisé. On peut envisager de laisser aux membres assez de temps pour s'adapter aux règles sans trop les contraindre dès le départ car l'implication peut évoluer avec le temps. (Maude, Administratrice, recherche de financement)

Il ne faut jamais oublier que l'idée originelle des GASAP est un mouvement alimenté par une démarche citoyenne. Toute forme de contrôle paraît donc incohérente avec cette vision :

« Si tout est contrôlé, la spontanéité du mouvement sera limitée. Car à la base c'est un mouvement hyper spontané, qui vient des citoyens, qui cherchent à s'organiser et qui réfléchissent ensemble. Si tu tues la spontanéité parce que tu veux tout organiser, tu vas

casser la démarche citoyenne à l'origine de ce mouvement » (Françoise, Administratrice, équipe producteur)

Donc il semble que le dialogue avec les groupes reste le moyen privilégié pour sensibiliser :

« Je trouve important de pouvoir expliquer les enjeux pour les uns et les autres dans un rôle plus pédagogique, intentionniste ici afin que le message sur les enjeux de l'alimentation, puisse passer » (Charlotte, Administratrice)

### **1.3.2. Quels messages faire passer ? La conscience d'un mouvement !**

Lors d'une discussion<sup>47</sup>, une personne a souligné l'intérêt de communiquer les aspects positifs de la convivialité, de la découverte de nouveaux légumes sains, de la possibilité pour les consommateurs de reprendre en main leur alimentation ou encore le soutien au producteur.

Les membres du Réseau insistent sur le fait que participer à un GASAP ne se réduit pas à acheter des légumes en circuits courts. S'inscrire dans un GASAP revient aussi à adhérer à un mouvement qui s'oppose au système alimentaire en place :

« Le GASAP ce n'est pas simplement moi consommateur avec mon petit panier, mon petit producteur mais ça fait partie d'un mouvement plus large. Là est l'enjeu principal : l'enjeu de société. Faire partie du Réseau pour moi sert à construire une alternative qui développe une vision collective, une manière de vivre ensemble » (Françoise, Administratrice, équipe producteur).

Cette volonté de réaliser un projet de société passe par le soutien au Réseau qui peut aider à créer des groupes et soutenir l'agriculture paysanne :

« On sort d'une démarche individuelle, où l'on est simple consommateur achetant son panier bio. On permet à d'autres de profiter de cette démarche qui devient dès lors collective. Donc clairement, quand je rentre dans le Réseau, je soutiens le fait qu'il y a d'autres GASAPS qui se créent car je crois en ce que je fais et donc j'ai envie que d'autres en profitent et je permets aussi à d'autres producteurs d'en vivre». (Anais, Coordinatrice)

---

<sup>47</sup> Pour des raisons de problème technique, cette discussion n'a pu être enregistrée.

Il y a aussi une dimension éminemment politique à la mise en réseau des GASAP. En effet, la légitimité vis-à-vis des autorités pour demander des financements et des aménagements structurels se renforce considérablement avec l'augmentation du nombre de groupes adhérents.

*Pourquoi la mise en réseau est importante ?* « Pour notre cohérence et notre crédibilité vis-à-vis des pouvoirs subsidiant et vis-à-vis de l'extérieur parce que plus on est, plus on est fort, plus on est représentatif et plus on peut mettre en place de nouveaux projets. » (Coordinatrice)

Les membres du Réseau se rendent compte de la nécessité de redéfinir clairement ces valeurs qui différencient les GASAP des dépôts de paniers. Le groupe de réflexion idéopol<sup>48</sup> a été créé dans l'optique d'élaborer un message clair sur l'identité du Réseau des GASAP. Ce message pourra servir à alimenter toutes les autres équipes de travail dans leur objectif de sensibilisation des gasapiens.

### **1.3.3. Quels vecteurs pour sensibiliser les groupes ?**

Plusieurs pistes s'offrent au Réseau pour conscientiser les GASAP :

Le Réseau peut diffuser ses valeurs via la newsletter et son site internet. En suivant Hargreaves et al. (2013), une communication plus proactive et des rencontres en face à face sont à privilégier.

Le Gasap Café constitue donc un bon vecteur de transmission mais ne touche que les gasapiens qui ont l'envie de s'y rendre et à priori, déjà sensibilisés.

L'équipe aide-création a donc un rôle majeur à jouer pour partager les valeurs du Réseau lors de la création des groupes. La volonté d'assurer un suivi des groupes sur une période plus longue pourra aussi permettre de sensibiliser les gasapiens.

La disposition d'un lieu propre aux GASAP pourrait aussi être un moyen de communication privilégiée. Le Réseau pourrait organiser des événements, comme des repas, des projections de films,

---

<sup>48</sup> Le groupe Idéopol ne sera pas le seul impliqué mais il pourra servir de moteur pour les autres groupes.

de fêtes. Cela contribuera à créer cette conscience collective et aiderait à la cohérence du mouvement dans son ensemble.

Le Réseau envisage de former des référents Réseau<sup>49</sup> ou d'autres gasapiens pour diffuser les valeurs. Cette solution originale permettra aux citoyens d'être actifs dans le mouvement.

Les Groupes pourraient aussi être impliqués dans la gestion des Gasap Cafés.

« Pour moi il faudrait qu'il y ait un groupe de GASAP pour penser la vie intergroupe, les rencontres et créer quelque chose au-delà de nos missions. Que le réseau prenne sens vis-à-vis des groupes. Qu'est-ce qu'on peut mettre comme vie... ? Organiser un évènement une fois par an d'un certain style, organiser des projets, des films, inviter des gens. Il y a des choses à faire pour qu'à un moment donné quelque chose prenne corps dans le Réseau, autrement » (Françoise, Administratrice, équipe producteur)

#### **1.4. Des groupes qui ne veulent pas s'affilier au Réseau**

D'après la coordinatrice, les groupes ont diverses motivations pour ne pas faire partie du Réseau. Les groupes fonctionnent de manière autonome et ne voient pas d'utilité au Réseau, ils refusent de payer une cotisation, craignent de se faire épingler plus facilement par l'AFSCA ou encore ne veulent pas être structuré. Ce dernier aspect est particulièrement important :

« Il existe des groupes qui ont des idéologies tendance anarchiste. Ils ne veulent pas d'autorités ni se structurer pour éviter de rentrer dans des relations de pouvoir. Chaque groupe veut avoir sa propre gouvernance et refuse que le Réseau gouverne à sa place. Certains craignent que le Réseau devienne un organisme qui dirige et contrôle les groupes mais c'est pas du tout ça ». (Françoise, Administratrice, équipe producteurs)

Par un exemple, Philippe qui ne voulait pas adhérer au Réseau déclare

« Je pense que c'est là qu'il y a finalement un noeud entre notre GASAP et le Réseau car on a envie de garder cette liberté de pouvoir s'organiser de telle ou telle manière, de pouvoir avoir un producteur qui n'ait pas de label mais qui produit de manière

---

<sup>49</sup> Gasapien qui n'est pas forcément impliqué bénévolement dans le réseau et qui fait le lien entre les groupes et le Réseau.

respectueuse et qui nous convienne. Avoir la liberté de pouvoir s'organiser de manière désorganisée à la limite. » (Philippe, GASAP anonyme)

Le Réseau a mené des actions pour renforcer l'adhésion des GASAP au Réseau. Depuis le début de l'année 2013, les groupes créés par le Réseau sont automatiquement adhérents. Aussi, les groupes qui ne faisaient pas encore partie du Réseau et qui refusaient d'y adhérer ne pouvaient plus disposer des services du Réseau comme le « roadmap », la liste d'attente et le suivi de l'équipe aide-crédation. Ce faisant, beaucoup de groupes se sont inscrits.

## **2. Liens Réseau-producteurs**

Le deuxième axe de l'étude concerne les relations du Réseau avec les producteurs. Ces relations sont essentiellement assurées par l'équipe producteur qui s'occupe de l'entrée de nouveaux producteurs et de leur suivi.

### ***2.1. Entrée de nouveaux producteurs dans le réseau***

La notoriété des GASAP attire de plus en plus de producteurs. L'équipe producteur est en charge de l'accueil des nouveaux producteurs dans le Réseau. Après un premier contact par mails ou par téléphone avec la coordinatrice, l'équipe producteur évalue si le projet du producteur correspond à la vision portée par la charte et décide s'il y a lieu de faire une visite. Lors de cette visite l'équipe producteur vérifie que le projet respecte la charte.

Toutefois, les bénévoles s'interrogent sur leur légitimité pour garantir le respect de la charte car aucun membre de l'équipe producteurs n'est spécialisé en agriculture biologique. L'équipe producteur réfléchit donc à faire appel à un spécialiste pour l'accompagner lors des visites des fermes.

### **2.2. Suivi des producteurs dans le réseau**

L'équipe producteur réalise des visites périodiques pour maintenir le contact avec les producteurs et également pour s'assurer qu'ils produisent toujours en respectant la charte. L'équipe peut aussi aller à la rencontre de certains fermiers lorsqu'il y a des problèmes particuliers qui sont mentionnés par les groupes ou par d'autres producteurs. Par exemple,

un producteur qui réalise trop “d’achats-reventes”, ou dont les paniers livrés sont de mauvaises qualités ou fournit trop souvent en faible quantité.

Pour rappel, la définition des labels bio échappe complètement aux consommateurs. Le Système de Garantie Participative (SGP) permet aux consommateurs et aux producteurs de co-construire l’évaluation de la qualité et ainsi de reprendre le pouvoir sur leurs choix alimentaires. (Stassart et al., 2011).

Dans le contexte des GASAP, le SGP pourrait structurer et organiser le contrôle informel réalisé jusqu’à présent par l’équipe producteur mais aussi apaiser les tensions qui ont lieu dans le Réseau. En effet, certains producteurs labélisés reprochent aux non labélisés de leur faire une concurrence déloyale. Le Réseau pourrait dès lors créer un SGP pour éviter de telles tensions.

### **2.3. Le cas d’un producteur qui s’éloigne de la charte**

Lors d’une discussion<sup>50</sup> une personne évoquait un contact difficile avec un producteur. Par exemple, le producteur ne vient jamais aux permanences, les discussions avec le groupe se limitent aux échanges commerciaux. De plus, il ne participe pas à la vie du Réseau, ne vient pas aux AG. Tous ces problèmes pourraient être anecdotiques mais le producteur semble parfois utiliser les Gasaps comme un débouché pour vendre des légumes qu’il ne produit pas. Ce producteur ne dévoile jamais l’origine de ces produits et semble faire beaucoup d’achats-reventes.

L’équipe producteur va donc entrer en contact avec ce producteur pour essayer de discuter avec lui afin de comprendre les problèmes et tenter de trouver des solutions. Les bénévoles sollicitent l’aide d’un autre producteur pour évaluer la quantité d’achat-revente qu’il réalise. Ils sont prêts à l’aider à évaluer son plan de cultures, sa gestion. Afin de voir ce qui est possible de réaliser pour améliorer la situation. Si le producteur refuse de faire des changements, le Réseau pourrait décider de lui retirer des groupes ou de le supprimer du système des GASAP.

---

<sup>50</sup> Nous n’avons pas pu enregistrer cette discussion pour des raisons de problème technique.

### **3. Mise en relation des groupes et des producteurs**

#### ***3.1. Les critères d'attributions d'un producteur à un groupe***

L'équipe producteur a mis en place un outil pour aider l'équipe aide création à attribuer un producteur à un groupe en formation.

Jusqu'à il y a peu, l'équipe producteurs désignait 5 ou 6 producteurs prioritaires. Etait prioritaire, un producteur qui venait de démarrer son exploitation, qui venait d'embaucher ou qui rencontrait diverses difficultés. L'équipe aide-crédation fournissait cette liste de producteurs prioritaires aux groupes en création.

D'après les membres du réseau, ce mode d'attribution amenait les gasapiens à démarcher entre les différents producteurs pour savoir lequel était le moins cher. Une telle mise en concurrence des producteurs ne correspond pas à la vision des membres du Réseau.

Pour résoudre ce problème et évaluer les producteurs prioritaires, l'équipe producteur a mis en place une liste de critères d'attribution des producteurs. Cet outil<sup>51</sup> aide à déterminer un producteur prioritaire à partir de deux critères :

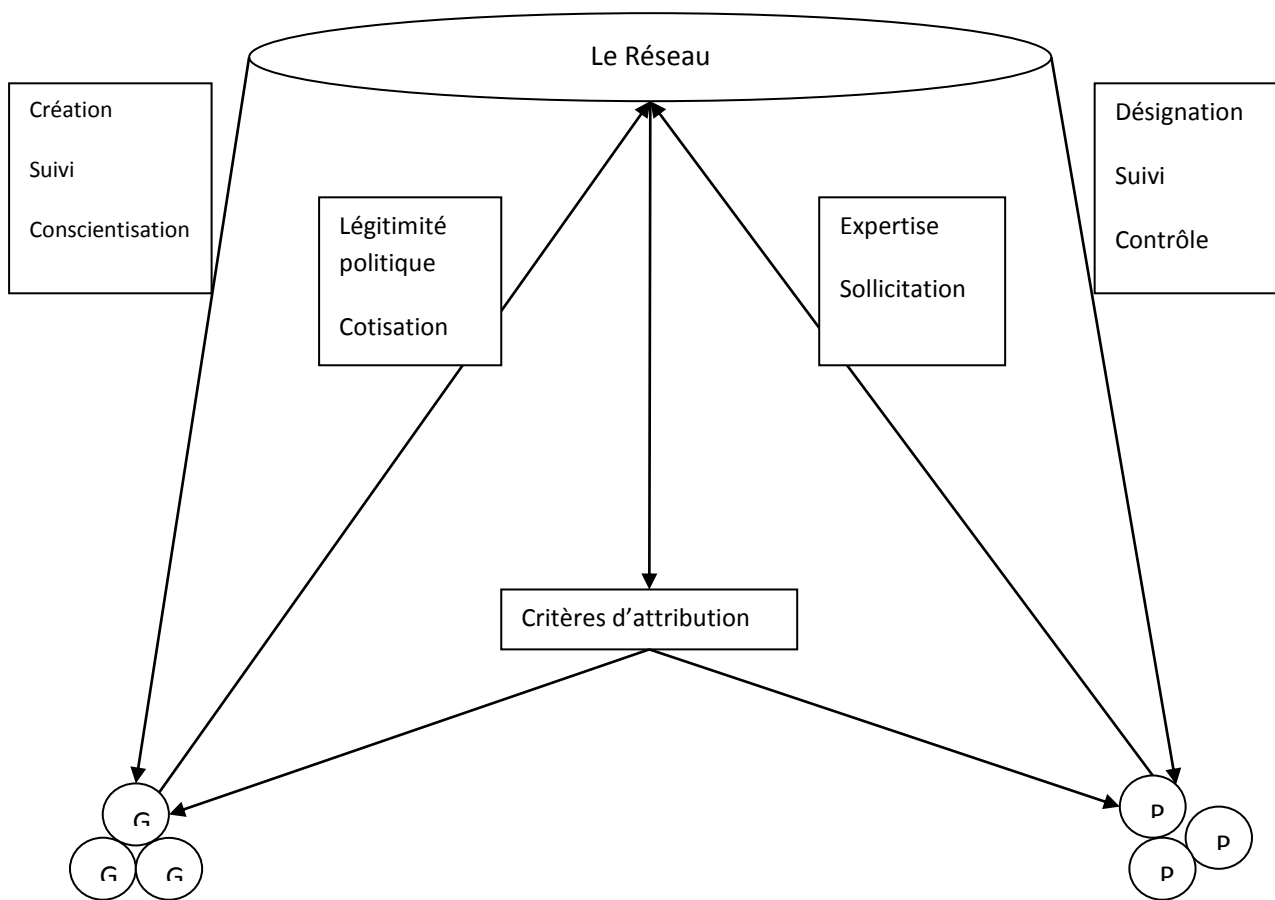
- la logistique (la facilité d'accès au point de distribution pour le producteur, le jour de livraison et le nombre de groupes desservis par un producteur,
- Le respect de la charte (par exemple, la taille de l'exploitation, l'investissement dans les groupes et le Réseau, le pourcentage achat/vente entre producteurs du Réseau, etc.).

Après analyse de ces critères, le Réseau conseille fortement un producteur aux groupes qui se créent. Si le contact ne passe pas bien, ou que le jour de livraison ne convient pas, l'équipe aide-crédation pourra alors proposer un autre producteur au groupe.

---

<sup>51</sup> Annexe 2

#### 4. Le fonctionnement de la niche Globale Réseau des GASAP




**Schéma 2** : Le Fonctionnement de la niche Globale Réseau des GASAP



Le Réseau est constitué des membres impliqués dans les équipes de travail et de la coordinatrice.


Création  
Suivi  
Conscientisation

Il contribue à créer de nouveaux groupes  et peut assurer un suivi pour ceux qui rencontrent des difficultés. Il peut aussi servir à conscientiser les groupes de la particularité des GASAP par rapports aux autres circuits courts.

Légitimité  
politique  
Cotisation

De leur côté l'adhésion des groupes au Réseau assure sa légitimité vis-à-vis des autorités politiques et des acteurs économiques. Les groupes peuvent aussi soutenir financièrement le Réseau.

Désignation  
Suivi  
Contrôle

Le Réseau désigne les producteurs  qui peuvent livrer les groupes. Il assure un suivi et un contrôle des producteurs pour éviter les dérives.

Expertise  
Sollicitation

Les producteurs peuvent fournir leurs expertises au Réseau pour aider l'équipe producteur à mener à bien le contrôle. Les producteurs sollicitent le Réseau pour faire partie du mouvement et recevoir des groupes.

Critères d'attribution

Le Réseau réalise un travail relationnel (Moss, 2009) entre les groupes et producteurs en suivant les principes de la charte.

Par toutes ces fonctions, le Réseau permet de faire croître la niche globale en évitant la normalisation des niches locales. Ce faisant elles suivent un ensemble de règles partagées et le Réseau assure une cohérence au mouvement dans son ensemble.

## **IV. Partenariats avec les acteurs du régime**

Hargreaves et al. (2013) ont souligné que l'acteur intermédiaire pouvait favoriser la pérennité des niches et leur développement en agissant sur le contexte externe. Ces relations avec les acteurs du régime concernent la recherche de financements, les partenariats locaux et la pression sur les réglementations.

### **1. Recherche de financements**

Face à l'accroissement du Réseau et des tâches qui doivent être réalisées, l'ensemble des membres du réseau s'accordent sur la nécessité de pérenniser le poste salarié actuel et de créer de nouveaux emplois<sup>52</sup>. Différentes sources de financement s'offrent au Réseau : le financement via les gasapiens, le financement par les autorités politiques et les partenariats avec les acteurs privés.

#### ***1.1. Un soutien financier via les membres des GASAP***

Le Réseau aimerait que le(s) poste(s) soie(nt) financés par les cotisations des GASAP afin de garder une autonomie de fonctionnement et une dynamique citoyenne.

La cotisation a fait l'objet de votes aux AG à partir de 2010 mais les groupes l'ont refusée catégoriquement. Plusieurs membres du Réseau pensent que les groupes ne veulent pas payer pour un Réseau dont ils ne voient pas l'utilité. En effet, les groupes fonctionnent de manière très autonome et une fois qu'ils sont lancés, ils peuvent ne plus avoir de contact avec le Réseau. Par conséquent, ils n'ont aucun aperçu du travail réalisé par le Réseau.

---

<sup>52</sup> D'ici 5 ans, le Réseau aimerait créer 5 postes dans ces fonctions : la recherche de financement et de la gestion administrative, la communication, la coordination et les liens avec les producteurs, la coordination des groupes (Création, Gasap café, activité et événements), coordination Globale (gère le noyau, la communication avec les autres réseaux, la représentation externe).

Finalement, la cotisation existe mais n'est pas obligatoire pour les groupes. Certains membres la payent néanmoins. Jusqu'à présent, le montant récolté par la cotisation reste dérisoire (1.374 euros en 2012<sup>53</sup>). Le Réseau reste donc dépendant des financements publics.

Plusieurs pistes se dégagent alors pour pousser les gasapiens à financer leur Réseau. Améliorer les services rendus aux membres en leur proposant un meilleur suivi, des réponses plus rapides. Travailler la communication en soulignant l'utilité du Réseau en termes de soutien à l'agriculture paysanne et d'acteurs pouvant peser sur la scène politique.

Mais la cotisation a un côté un peu formel et rebute les gasapiens. Les membres du Réseau ont donc réfléchi à des moyens originaux pour s'auto-financer comme la vente de jus de fruits, de bières, ou autres produits dérivés<sup>54</sup> tel que les t-shirt ou crayons, l'organisation de concerts ou encore l'enregistrement d'un CD. Lors de la dernière mise au vert en juin 2013, l'idée de la création d'une bière de soutien au Réseau a été retenue.

Etant donné que le soutien financier des groupes est insuffisant et offre une perspective limitée quant aux objectifs du Réseau, les membres du Réseau s'accordent sur la nécessité de continuer à faire appel aux subsides publics pour pérenniser le poste salarié existant et en créer de nouveaux.

### **1.2. Financement par les autorités**

Le Réseau reçoit des moyens financiers via l'IBGE, le fond Grundtvig de l'Union Européenne et de la Communauté Communautaire Française. Seul le premier moyen de financement est utilisé pour payer le poste salarié.

Le Réseau pourrait potentiellement obtenir un financement via le « quatrième axe de l'Alliance Emploi-Environnement » et par le ministre wallon de l'agriculture Carlo Di Antonio.

---

<sup>53</sup> Le réseau compte approximativement 1500 gasapiens (70 groupes de 20 personnes). Si chaque gasapien reversait un 1 euro par moi au Réseau, celui-ci pourrait récolter 18000 euros par an soit l'équivalent de la moitié du montant utilisé pour payer la coordinatrice.

<sup>54</sup> Certains membres ont rejeté totalement cette piste de financement qui leur semblaient être incohérente avec l'objectif de démarchisation du réseau

### 1.2.1. Subsidies IBGE

L'accord du gouvernement pour la législature 2009-2014 est intitulé «un développement régional durable au service des Bruxellois ». D'après cet accord, « le Gouvernement visera à faire de Bruxelles un exemple en matière d'alimentation durable » (Region Bruxelles-Capitale, 2009 ; 36). Le gouvernement a développé un plan stratégique pour l'alimentation durable et l'agronomie, mis en œuvre par l'IBGE<sup>55</sup>. Le troisième axe de ce programme d'action est d' « encourager la consommation alimentaire durable des ménages ». Dans ce cadre, l'IBGE accorde un soutien financier au Réseau des GASAP depuis 2009.

Ce financement a été perçu par l'intermédiaire du « Début des Haricots » et a servi à payer le poste salarié. Il avait animé quelques débats.

Certains bénévoles craignaient que la présence d'un collaborateur délégué par les pouvoirs publics réduise les motivations des bénévoles. Certains étaient aussi réticents à recevoir le subside par crainte des exigences éventuelles des autorités qui affecteraient l'autonomie du Réseau. Ce risque n'est tout de même pas présent actuellement. D'après la coordinatrice, le pouvoir subsidiant n'est pas très contraignant et cherche simplement à ce que le Réseau soutienne la création de groupes. D'autres attentes sont également peu contraignantes puisqu'il s'agit d'afficher le logo de l'IBGE sur les publications du Réseau, de participer à la fête de l'environnement et de remettre un rapport d'activités annuel (Réseau des Gasap, 2013d). D'après la coordinatrice, ces tâches ne sont pas trop lourdes dans son travail. Cet avis n'est toutefois pas partagé par l'ensemble des bénévoles :

« Quand tu demandes une subvention, il y a des rapports à remettre,... Cela prend au moins un tiers du travail d'Anais (Coordinatrice). En plus le politique s'attend à notre présence à tel ou tel évènement(...) On est trop suivi. Je trouve que c'est exagéré »  
(Françoise, Administratrice, Equipe prod)

Madame Catherine Rousseau, conseillère en alimentation durable à l'IBGE reconnaît qu'un subside reste contraignant :

---

<sup>55</sup> Voir Cabinet de Madame la Ministre Evelyne Huytebroek (2013) pour la version la plus récente.

« Un subside est toujours à double tranchant, on essaye de ne pas trop instrumentaliser mais l'administration est derrière pour l'accord ou non du subside. Au travers du subside et de la relation créée entre l'administration, le pouvoir ou l'organisation, il y a quand même un certain pouvoir d'orientation du projet » (C. Rousseau)

D'autre part, elle souligne que le parti politique Ecolo n'est pas certain d'être réélu aux élections en 2014. Elle ne peut donc pas prévoir si la nouvelle majorité soutiendra le Réseau de la même manière. Le Réseau a donc tout intérêt à multiplier ses propres sources de financement afin d'éviter de perdre le poste salarié qui est un des moteurs de son fonctionnement. Il nous a semblé intéressant de connaître le positionnement des autres membres du gouvernement à propos du projet du Réseau des GASAP. Nous avons tenté différentes démarches afin d'avoir des réponses mais nous n'en n'avons pas obtenu.

Quoi qu'il en soit, l'IBGE a convaincu les autres membres<sup>56</sup> du gouvernement que l'alimentation durable représente un potentiel d'emploi et de valeur ajoutée qu'il ne fallait pas négliger.<sup>57</sup>

Cela a conduit à la création d'un quatrième axe de l'Alliance Emploi-Environnement<sup>58</sup> intitulé « transition vers l'alimentation durable ». Cet arrangement institutionnel offre une nouvelle source de financement pour les GASAP.

### **1.2.2. Subside de la Commission Communautaire Française**

Le Réseau a reçu un financement de la Commission Communautaire Française (COCOF) de 10000 € pour développer des projets visant à toucher les populations défavorisées. Cet argent sera utilisé pour engager un salarié à mi-temps de septembre à décembre. Charlotte fait partie des personnes qui réfléchissent à la question. Elle souligne la difficulté de mettre en place un « Gasap social » sans stigmatiser la population :

---

<sup>56</sup> Les partenaires impliqués sont le ministre président du Gouvernement Mr. Rudi Vervoort, le Secrétaire d'Etat Christos Doulkeridis qui a des compétences en enseignement, la ministre Céline Freymault compétente en matière d'économie et d'agriculture, Le secrétaire d'état Bruno de Lille compétent en matière de mobilité et la ministre Brigitte Grouwels compétente en matière de travaux publics.

<sup>57</sup> L'IBGE s'est appuyé sur l'étude « Potentiel d'Emploi de l'Alimentation Durable en RBC » (Verdonck et al.,2012) pour convaincre les membres du gouvernement à réaliser cette alliance

<sup>58</sup> <http://www.aee-rbc.be/alimentation-durable/>

« On ne peut arriver à ce qu'une personne doive dire à l'ensemble du groupe "je ne m'en sors pas financièrement" et devoir mettre sa situation financière au grand jour pour pouvoir avoir des légumes c'est inadmissible; on doit réfléchir à quelque chose d'anonyme qui puisse aider les gens » (Charlotte, Administratrice)

Elle pense aussi qu'il est difficile pour le Réseau de s'impliquer seul dans ce projet car ce n'est pas son seul champs de référence. Par conséquent, d'après elle, le Réseau pourra jouer un rôle en partenariat avec d'autres acteurs tels que des associations locales, des épiceries sociales, des Centres Publics d'Aide Sociale (CPAS).

Ce financement doit être utilisé uniquement pour le Gasap social. La personne salariée ne pourra donc pas travailler sur des projets prioritaires du réseau comme le suivi des groupes, les relations avec les communes ou la mise en place d'un système de garantie participative ou la communication externe. Par conséquent, une personne du noyau a souligné que ce financement ne rentrait pas forcément dans les priorités Réseau.

D'autres soutiennent que c'est un point important qui fait partie du plan d'action du Réseau (Réseau des GASAP 2013b).

### **1.2.3. Grundtvig**

Grundtvig est un projet Européen qui a pour objectif de développer l'Agriculture Soutenue par les Commuanutés (ASC) par l'échange de savoirs entre initiative européennes. Dans ce cadre, le Réseau a reçu un subside de 12.800€ pour organiser des rencontres avec des initiatives françaises (AMAP), Italienne (Associzane Italiana per l'agricoltura biologica) et Croate. Le Réseau a accueilli ces partenaires durant un week-end de mars. Le fond est aussi utilisé pour les frais de déplacements des membres du réseau notamment lors de leur visite en Croatie en juin 2013.

Le Réseau organisera la prochaine rencontre internationale en novembre 2013 qui se tiendra à Bruxelles.

### **1.2.4. « Transition vers l'alimentation durable » un moyen pour diversifier l'offre**

Le quatrième pilier de l'Alliance Emploi-Environnement intitulé « transition vers l'alimentation durable » représente un moyen de financement pour le Réseau. C'est un

arrangement institutionnel qui réunit les professionnels dans le but créé de l'emploi en matière d'alimentation durable. Le gouvernement Bruxellois accordera des financements pour des projets qui rentrent dans ces objectifs.<sup>59</sup>

Les membres du Réseau ont participé à ce processus et ont rendu une « fiche action » dans laquelle ils envisagent des solutions pour diversifier l'offre dans les GASAP. Cette fiche action part du constat suivant.

A l'heure actuelle les GASAP sont essentiellement livrés en légumes<sup>60</sup>. Leur mode de fonctionnement freine la diversification des produits pour plusieurs raisons. Les producteurs autres que maraîchers doivent s'aligner sur les moments de permanence des GASAP.

Par conséquent les producteurs doivent parcourir de grandes distances dans Bruxelles. Aussi, la gestion administrative devient plus lourde pour les groupes.

A titre expérimental, des bénévoles ont mis en place le Lacto-Gas qui fournit des produits laitiers et le Pompomgas qui fournit des fruits. Ce sont deux grands GASAP de 50 personnes qui sont livrés par plusieurs producteurs le même jour. Ces nouveaux groupes facilitent la logistique pour les producteurs qui ne doivent pas se déplacer entre les différents GASAP pour livrer leurs produits. Néanmoins, ces projets rencontrent des difficultés pour se multiplier. En effet, des groupes spécifiques pour ces produits doivent être créés ce qui renvoi au problème logistique évoqué pour le fonctionnement actuel des GASAP.

En plus de ces GASAP spécifiques, un comptoir paysan géré par une coopérative de mangeurs est en phase d'élaboration à Schaerbeek. Ce projet ne se met pas en place par manque d'infrastructure et à cause de la gestion complexe qu'il requiert.

Le Réseau manque de ressources pour résoudre ces problèmes et développer ces projets. Le quatrième pilier de l'Alliance Emploi-Environnement représente donc une opportunité pour le Réseau pour diversifier l'offre de produits dans les GASAP. Les membres du Réseau qui se sont occupés de la fiche action ont envisagé trois solutions.

---

<sup>59</sup> Notons que cet arrangement se présente comme un nouveau mode de gouvernance pour réaliser des objectifs partagés mais qu'il n'y a pas eu de concertation entre les différents acteurs sur cet aspect.

<sup>60</sup> Certains GASAP sont livrés en produits laitiers et en viande. Par exemple, le GASAP dans lequel nous nous sommes inscrits a rencontré des producteurs sans passer par le Réseau. Néanmoins, ce cas est particulier. Notons qu'il n'est pas impossible qu'une généralisation de l'approvisionnement de viande dans des GASAP qui n'ont pas d'infrastructure pour garantir la chaîne du froid n'attire des contrôles de l'AFSCA. Ceci pourrait mettre en danger la survie des GASAP qui ne possèdent pas les infrastructures exigées par la réglementation de l'AFSCA.

La première solution consiste à regrouper les GASAP par quartier. Elle permettra aux groupes d'un quartier de se lier à un agriculteur et de créer une identité locale. Des jumelages entre quartiers pourront limiter les déplacements des producteurs. Ce projet implique une réorganisation complète des GASAP et pourrait donc rencontrer des résistances de la part des groupes qui sont liés à leur producteur actuel. Ce point devra faire l'objet d'une attention particulière dans l'étude de faisabilité et d'acceptabilité.

La deuxième solution consiste à mettre en place une *plateforme alimentaire* (HUB) où les producteurs pourront effectuer les livraisons. Ce HUB sera placé dans lieu stratégique de Bruxelles en termes de mobilité. Les abattoirs d'Anderlecht et le site de la brasserie Bellevue<sup>61</sup> pourraient servir de lieu de dépôt pour la plateforme<sup>62</sup>. L'« Heureux nouveaux » est une entreprise de dépôts de paniers qui réalise les livraisons à vélo. Il est envisagé comme partenaire pour acheminer les produits du HUB jusqu'aux groupes.

Le regroupement des groupes par quartier mettra en place les conditions pour développer le HUB en douceur. Aussi, la création de plusieurs HUB pourrait être potentiellement intéressante pour limiter les déplacements sur le ring autour de Bruxelles

Une troisième solution est envisagée. Chaque quartier aurait un ou plusieurs lieux de dépôts qui seraient livrés par un groupe de producteurs pour les produits autres que les légumes.

Ces projets sont en construction et les membres du Réseau ne savent pas encore comment les réaliser. Faut-il réformer complètement le système ou envisager ces projets comme des solutions complémentaires ?

Certains membres du réseau envisagent une réforme complète du modèle afin d'améliorer le système pour toucher une plus grande population. Cette évolution complète du système peut aussi répondre au constat fait par un producteur du réseau qui souligne la concurrence posée par d'autres formes de circuits-courts qui se développent actuellement. Dans un e-

---

<sup>61</sup> Le site des abattoirs est en projet de rénovation pour créer des projets liés à l'alimentation durable. Une partie du site de la brasserie belle-vue est la propriété de la commune de Molenbeek. Elle va rénover le site pour en faire un centre du développement durable (Gadaleta Annalisa, Echevine Groen de Molenbeek).

<sup>62</sup> Ces lieux pourraient aussi servir à créer des espaces pour organiser des événements comme des repas, des projections de films, des débats... Ils sont donc intéressants pour créer du lien entre les groupes et entre le réseau et les groupes. De plus, ces lieux pourraient servir de bureau pour réaliser les réunions des équipes de travail.



mail envoyé au noyau, il souligne que le Réseau devrait avoir une stratégie de distribution et de communication agressive pour éviter de disparaître :

« A mon sens, le réseau doit recentrer sa stratégie sur son développement interne. Avec une stratégie de communication et une stratégie de distribution forte. Sans quoi, le réseau sera un acteur marginalisé du circuit court et ne pourra pas remplir ses objectifs et ses missions à moyen long terme. Davantage orienté vers des outils de distribution qui répondent aux exigences économiques actuelles mais dont la propriété est celle des consommateurs et des producteurs. En quelques mots un système de distribution citoyen. Car ce qui menace à chaque fois les alternatives économiques, c'est la récupération de ce qui marche par des acteurs uniquement intéressés au profit. » (Jean-Jacques, Administrateur, Producteur).

Lors d'une discussion autour de la fiche action lors du noyau du 09/07, une bénévole a estimé que la réforme du système conduit le Réseau à devenir un distributeur d'aliments et s'éloigne de ses valeurs fondamentales.<sup>63</sup>

Les personnes qui réfléchissent à cette fiche action sont conscientes de cette dérive et pensent que le lien entre mangeur et producteur pourrait être maintenu de diverses manières : l'engagement à long terme, l'obligation pour les producteurs d'assister aux permanences, renforcer le lien à d'autres moments que lors des permanences par des visites à la ferme ou d'organisation d'évènements. Il serait sans doute aussi important de renforcer le lien entre producteur et mangeurs. Cela implique peut-être de mettre en place une coopérative entre producteurs et consommateurs. Quoiqu'il en soit, ils soulignent que ce projet est en construction et que rien de concret n'est encore décidé.

#### **1.2.5. Subside de la Région Wallonne**

Le ministre de l'agriculture Carlo Di Antonio est favorable au développement des circuits courts.

Le Réseau des GASAP pourrait être éligible pour obtenir un financement puisqu'il soutient les agriculteurs wallons qui vendent leurs produits sans intermédiaire.

Notons que d'après la coordinatrice, le Réseau n'a pas réalisé de recherche de financement en Flandre à cause de la barrière linguistique...

---

<sup>63</sup> Nous n'avons pas enregistré ces discussions et essayons de retranscrire leur contenu sur base de notes écrites.

### **1.3. Acteurs privés**

Les membres du réseau excluent tout partenariat avec des acteurs du régime comme Sodhexo ou la grande distribution car ils considèrent que c'est complètement incohérent vis-à-vis de leurs valeurs. Par contre ils n'excluent pas toutes formes de partenariats avec des acteurs privés comme des mécènes, la fondation Roi Baudoin ou encore les taxes dérivées. Pour l'instant il n'y a rien en place.

## **2. Partenariats avec des acteurs locaux**

### ***2.1. Relations avec communes***

Le réseau des GASAP pourrait créer des partenariats avec des communes pour développer des groupes. Cette collaboration pourrait consister par exemple à trouver des locaux, à obtenir une aide à la communication via l'organisation d'évènements, ou encore un soutien financier pour faciliter l'accès aux personnes démunies.

Jusqu'à il y a peu, le Réseau n'était pas en relation avec les communes. La collaboration avec ces acteurs est une priorité actuellement (PV, mise au vert).

Deux communes ont récemment manifesté leurs intérêts pour travailler avec les GASAP.

L'échevin de Woluwé Saint Lambert (fin juillet) et l'échevin de Molenbeek (juin) mais aucune mesure concrète n'a été mise en place.

### ***2.2. Accès à la terre***

L'accès à la terre est un problème récurrent pour les producteurs qui veulent s'installer. Ce problème contraint les producteurs à lancer leur exploitation dans des régions où la pression immobilière est moins forte. Seul la « ferme urbaine » est établie en Région Bruxelles

Capitale, mais son activité n'est pas rentable. L'exploitation est aidée par des subsides pour la formation.

Le Réseau constitue donc potentiellement un acteur qui peut contribuer à aider les producteurs à s'installer notamment par la prise de contact avec des propriétaires ou des relations avec les communes. Mais jusqu'à présent les bénévoles impliqués dans le réseau n'ont pas travaillé la question de manière approfondie. La coordinatrice évoque les relations du Réseau avec « terre en vue » pour aborder ce problème.

### **3. Pression pour faire évoluer les réglementations**

La mise en réseau des GASAP donne potentiellement du poids aux citoyens pour participer à des réformes. Néanmoins, à l'heure actuelle, le travail du Réseau est essentiellement tourné vers les niches. L'émergence du groupe Idéopol montre une volonté des membres du Réseau d'avoir un impact au-delà des acteurs de niches. Mais les modifications réglementaires ne sont pas dans leurs priorités. En effet, le groupe de réflexion Idéopol est en train de réaliser des recherches sur la réalité des GASAP et sur les circuits-courts.

« Je ne crois pas que ce soit la priorité du réseau de s'occuper de l'extérieur. Si on a créé le groupe Idéopol c'est pour se réapproprier tout d'abord en interne, ce qui est nécessaire de communiquer ensuite vers l'extérieur. Donc Idéopol permettra peut-être un jour de créer des relations plus structurées ou avec un peu plus de sens avec les organisations extérieures mais dans un premier temps, il doit d'abord servir à souder le réseau et à travailler sur le sens du Réseau. Par la suite, on sera plus fort vis-à-vis de l'extérieur mais on n'a pas de politique de ce point de vue là » (Julien, Administrateur, Idéopol)

Quoi qu'il en soit, nous allons tout de même présenter succinctement les normes de sécurité sanitaire qui pourraient affecter la survie des GASAP.

#### **3.1. Normes de sécurités sanitaires**

L'élevage intensif a conduit à des crises sanitaires dans les années 1990 (dioxine, vache folle, pestes porcine). Pour résoudre ces problèmes, l'Union Européenne a mis en place des réglementations en terme de sécurité de la chaîne alimentaire (Renting et al., 2012). En

Belgique elles sont appliquées par l'Agence fédérale pour la sécurité sanitaire de la chaîne alimentaire (AFSCA). Hormis le fait que ces mesures soient palliatives et ne remettent pas en cause le modèle de production industrielle (Marden, 2012), elles freinent le développement des circuits-courts (Bauler et al., 2011). D'après Vanessa Martin, coordinatrice du centre de formation à la Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs : «Les normes de l'AFSCA sont telles que de nombreux producteurs ou transformateurs n'osent pas se lancer. Soit par peur, soit par crainte des investissements nécessaires» (Bodelet, 2013)

Toutefois, la législation Belge en termes de sécurité sanitaire ne s'applique pas aux GASAP<sup>64</sup>. En effet, tant que les produits sont vendus à prix coûtant, et qu'il n'y a pas d'activité commerciale, on reste dans le domaine privé. Les GASAP ne doivent pas s'enregistrer comme opérateur auprès de l'AFSCA tant que le lieu de dépôt n'est pas loué. Seul le producteur est soumis à la législation en matière de transports des denrées alimentaires (Saveurs Paysannes, XX).

Dans le cas où la réglementation deviendrait plus stricte pour le fonctionnement des GASAP, le Réseau permettrait aux citoyens de réagir pour trouver des solutions. Par exemple, il est possible d'envisager que la mise en place d'un Système de Garantie Participative pourrait permettre aux GASAP d'être protégés de la pression du régime.

En outre, les coalitions du Réseau avec d'autres associations de paysans comme MAP, FUGEA, RCR renforcent le poids des citoyens. (Hassanein, 2003) Toutefois, jusqu'à présent ces associations sont dans une dynamique de contestation et le dialogue avec les autorités semble difficile. Cette situation contraste avec la région flamande dans laquelle les « voedselteams »<sup>65</sup> sont plus proches des autorités et ont participé à des discussions sur la réglementation. (Marten, Roels).

### **3.2. Urgenci**

Urgenci<sup>66</sup> est un projet Européen qui vise à fédérer les différentes initiatives d'Agriculture Soutenue par la Communauté pour exercer un lobby sur les décideurs politiques européens.

---

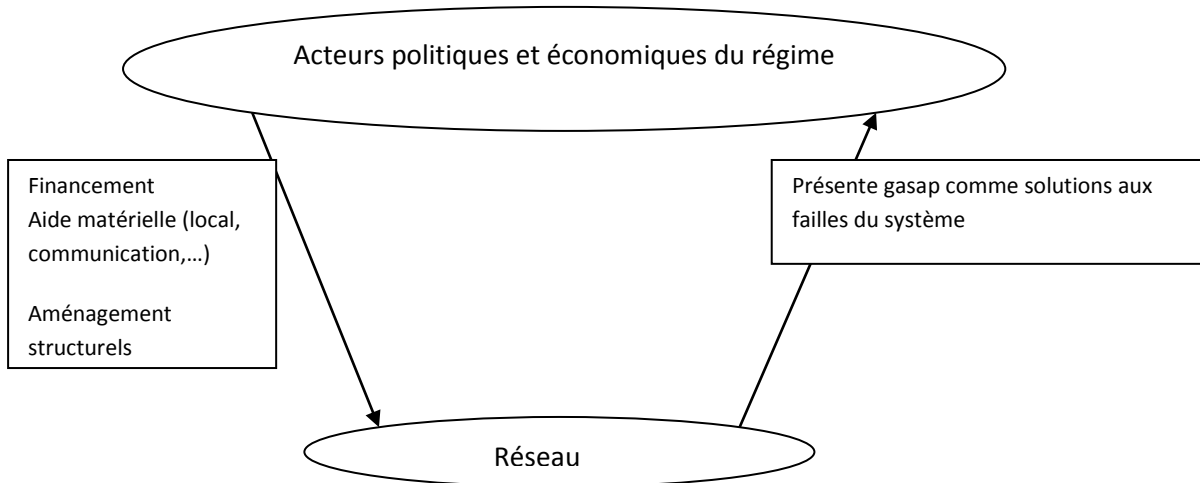
<sup>64</sup> Cette zone grise concerne aussi la TVA qui ne doit pas être payée pour les produits vendus en GASAP (Bauler et al., 2011)

<sup>65</sup> Équivalent des Gasap en Flandres

<sup>66</sup> <http://www.urgenci.net/page.php?niveau=2&id=CSA%20for%20Europe!>

Notons que ce projet fonctionne comme un acteur intermédiaire qui peut fédérer des niches nationales pour exercer des pressions sur un régime international.

#### 4. Relation de la niche globale avec les acteurs économiques et politiques dominants



#### Schéma 3 : Relation de la niche globale avec les acteurs économiques et politiques dominants

Le Réseau en tant qu'intermédiaire peut montrer aux acteurs du Régime que les GASAP représentent une opportunité pour résoudre les tensions du système alimentaire. Il peut solliciter ces acteurs pour obtenir des financements et des aides matérielles en termes de locaux ainsi qu'une aide en termes de communication. Il peut aussi exercer des pressions pour faire évoluer les réglementations. L'essentiel des relations de l'intermédiaire avec le régime concerne la recherche de financement. En effet, le Réseau aimerait pérenniser le poste existant et en créer de nouveaux mais ne parvient pas à être autofinancé par les groupes. Par conséquent, la recherche de nouveaux financements est une priorité. Le quatrième pilier de l'Alliance Emploi-Environnement et le ministre de l'agriculture Carlo di Antonio représente les pistes de financements privilégiées. Les relations du réseau avec les communes est aussi une piste importante pour développer les GASAP. La constitution du groupe Idéopol montre la volonté du réseau de peser sur l'extérieur mais l'évolution du cadre législatif n'a pas été identifiée comme priorité.

## V. Discussion

### 1. Mise en relation des niches locales en gardant une cohérence au mouvement

Les GASAP ont des règles qui se définissent de manières différentes par rapport au système dominant. Cette radicalité freine le développement du modèle et pourrait affecter sa survie. Face aux contraintes du marché et des difficultés que rencontrent ces initiatives pour survivre elles peuvent adopter des modèles de fonctionnement qui se rapproche du système conventionnel (Seyfang et Smith, 2009). Nous avons posé comme hypothèse que le Réseau pouvait éviter ce processus de normalisation.

Concernant les producteurs, le Réseau assure un contrôle et un suivi qui permet d'éviter les dérives comme une proportion trop élevée d'achat-revente ou des producteurs qui ne produisent pas de manière durable.

S'agissant des groupes, le Réseau peut partager les savoirs agrégés via de infrastructures institutionnelles que sont la liste d'attente, le roadmap, le vademecum d'aide à la création de groupes, et l'équipe aide création.

Tous ces outils ont permis de faire croître les groupes mais certains s'écartent de l'esprit originel. Pour éviter ce processus de normalisation le Réseau pourrait prendre des mesures structurelles mais jusqu'à présent la communication vers les groupes semble être le moyen privilégié pour atteindre cet objectif. Nous avons vu que le Réseau dispose de différents moyens pour transmettre l'information aux groupes : le site internet et la newsletter, les Gasap Cafés, et l'équipe aide création ou encore l'organisation d'évènements. Le Réseau réfléchit aussi à impliquer des gasapiens dans cette « coordination » des niches locales. Nous suivons Hargreaves et al., (2013) en soutenant qu'un contact en face à face semble primordial pour diffuser les valeurs du Réseau et assurer une implication des membres dans les GASAP. Aussi, ces exemples montrent que la « coordination et la formation des niches » implique différents mode d'intermédiation et ne s'appuie pas que sur des « infrastructures

institutionnelle» comme des manuels. Ce faisant, le Réseau peut garantir une cohérence du mouvement.

## **2. Une simplification du secteur par les partenariats avec les acteurs du régime ?**

D'après Hargreaves et al. (2013), les partenariats avec les acteurs du régime amènent les acteurs de niches à devoir s'aligner à leurs objectifs. Cela pourrait entraîner une simplification du secteur qui se traduit par une réduction de la diversité et du dynamisme des innovations. Nous avons posé comme hypothèse que le Réseau trouverait des moyens pour éviter cette normalisation.

Dans notre étude de cas, l'IBGE a des attentes en termes de création de groupes. Celle-ci est partagée par les membres du Réseau, même si il y a des débats sur la manière de croître et sur la stratégie à adopter. Certains pensent qu'il faut être « radical » pour garder une cohérence du mouvement et que le but du Réseau n'est pas forcément de croître à tout prix alors que d'autres soutiennent qu'un assouplissement de la vision peut favoriser l'accroissement du mouvement. Toutefois, la majorité des entretiens et des discussions suivent révèlent que l'accroissement des groupes est un but à suivre. Donc ce partenariat ne pousse pas à l'alignement sur les objectifs de l'acteur du régime qui mène à une standardisation de l'innovation. De plus, les GASAP sont une organisation spécifique, différente des communautés énergétiques étudiées par Hargreaves et al. (2013) car ils sont défini par une charte. Ceci implique nécessairement une réduction de la diversité des niches mais ne se traduit pas pour autant par une réduction du dynamisme d'innovation. En effet, les apprentissages ne sont pas absents car les gasapiens se réapproprient les conseils formulés par le réseau et trouvent des solutions innovantes qu'ils peuvent partager avec les autres GASAP. De plus l'intermédiaire réfléchit constamment à des solutions pour améliorer le fonctionnement du système comme en atteste la réflexion sur la diversification des produits par l'élaboration d'une plateforme alimentaire.

En suivant l'interprétation de Hargreaves et al. (2013) le 4<sup>ème</sup> Axe Emploi Environnement pourrait entraîner une simplification du secteur. En effet, la fiche action doit créer de l'emploi et être transversale ce qui amène le Réseau à devoir réaliser des partenariats. Ce

faisant, le Réseau doit travailler avec un intermédiaire qui pourra livrer les groupes ce qui l'amène à s'éloigner de ses valeurs.

Néanmoins, il faut nuancer ce constat car les membres du Réseau avaient déjà des réflexions pour repenser le mode de distribution des GASAP et éventuellement créer des partenariats avec des acteurs des circuits courts. Aussi, il y a une évolution stratégique du réseau qui veut grandir et survivre dans un contexte de compétition avec d'autres circuits courts. Le Réseau mène des réflexions afin que ce système respecte les valeurs de la charte. Par conséquent, le développement des GASAP n'est pas qu'une diffusion de l'innovation dans le régime mais s'accompagne d'apprentissages continus et de remise en question sur les modes de fonctionnement et les hypothèses de départ. Cet apprentissage de second ordre est primordial dans un processus de transition (Elzen, 2012).

Notons que le projet de la fiche action montre que les membres du Réseau commencent à avoir plus de pouvoir pour aménager une filière de distribution alternative. Ce faisant, le Réseau se place peu à peu comme un organe de décision par rapport aux groupes. Les critères d'attribution des producteurs aux groupes corroborent cette observation. En termes de « démocratie alimentaire » (Hassanein, 2003), les bénévoles impliqués dans le Réseau ont plus de pouvoir pour participer à la formation du système alimentaire que les gasapiens.

Quelles pourraient être les réactions des groupes face à la réalisation des projets cités dans la fiche action ? On peut s'attendre à un refus catégorique des groupes qui pourraient désirer rester avec leurs producteurs. Les membres du Réseau soutiennent qu'une bonne communication est nécessaire pour faire comprendre aux groupes les enjeux en termes de développement d'un modèle de distribution citoyen et leur faire accepter ces évolutions. Néanmoins, on peut mettre en doute que ces évolutions seraient bien accueillies par certains GASAP qui ont hésité à rentrer dans le Réseau par crainte d'être « gouverné » et ainsi perdre de l'autonomie.

Cette évolution du modèle de distribution pourrait aussi conduire à une normalisation des niches. En effet, la mise en place d'un système avec un intermédiaire pourrait casser le lien entre producteurs et mangeurs.



### **3. Une normalisation de l'intermédiaire ?**

L'empirie a révélé un niveau de normalisation que nous n'avions pas envisagé dans notre cadre théorique. Il s'agit du fonctionnement interne du Réseau qui repose sur l'implication citoyenne.

L'augmentation du nombre de salariés via le financement pourrait entraîner une perte de l'implication de la dynamique citoyenne dans le Réseau. L'augmentation du nombre de salarié pourrait s'accompagner d'une professionnalisation des tâches et rendre les bénévoles secondaires dans le travail réalisé dans le Réseau. Aussi, jusqu'à présent, la coordinatrice est un appui au travail des bénévoles et n'est pas dans une position de pouvoir. Mais on peut s'interroger sur les conséquences engendrée par l'augmentation du nombre de salarié sur l'organisation du Réseau en terme de prises de décision et de relations de pouvoir entre bénévoles et salariés. Les bénévoles pourraient devenir des personnes qui exécutent les décisions stratégiques prises par les salariés.

Le financement pourrait aussi réduire l'autonomie du Réseau en termes de liberté d'action. En effet comme il l'a été souligné à maintes reprises, un subside est relativement contraignant. Or la flexibilité interne du Réseau est indispensable pour que l'acteur intermédiaire trouve des solutions innovantes par des processus de tâtonnements. La réflexivité de deuxième ordre par laquelle les acteurs impliqués dans les transitions remettent en question leurs hypothèses et modes de fonctionnement est centrale dans les approches de la transition. (Geels et Schot, 2010) Or, le Réseau est un lieu d'apprentissage innovant notamment en termes de mode de prise de décision. Une structuration causée par le financement pourrait affecter cette réflexivité. En effet, des modes de gouvernance innovant pourraient être transférés vers d'autres initiatives citoyennes.

Les idées de développer une bière de soutien ou une cotisation sont les éléments qui montrent que le Réseau tente d'éviter ce phénomène de normalisation. Aussi, les bénévoles ont tenté de bien définir le rôle de la coordinatrice.

Une mise en perspective de ces aspects avec d'autres initiatives citoyennes qui se sont structurées par l'octroi d'un financement serait intéressante à réaliser pour avoir une idée de l'évolution possible du Réseau.

## Conclusion

Le système alimentaire dominant est confronté à une série de crises sanitaires et environnementales. De plus, il amène à réduire le pouvoir des consommateurs. Les GASAP se sont alors développés progressivement comme une alternative à cette mainmise du système sur l'alimentation et offrent la possibilité aux consommateurs de reprendre le contrôle sur leur assiette. Mais cette initiative citoyenne pourrait être marginalisée par son caractère radical. Le Réseau permet alors de développer cette initiative et accroît potentiellement le pouvoir des citoyens impliqués dans les GASAP.

Nous nous sommes appuyés sur les *Grassroots innovations* pour conceptualiser le Réseau comme un intermédiaire qui met en relation différentes niches locales que sont les groupes de consommateurs et les producteurs. Ensemble, ils forment une niche globale qui partage un ensemble de règles définies dans la charte. Cette niche globale n'est pas pour autant homogène, car chaque groupe applique les règles à sa manière. En réaction à certains groupes qui dévient des valeurs portées par la charte, les membres du Réseau mènent des actions de sensibilisation. Le Réseau assure aussi le suivi et le contrôle des producteurs. Par conséquent, il garantit la diffusion du modèle, tout en évitant la normalisation de la niche.

Mais nous pensons que le Réseau doit rester vigilant, en assurant son rôle de « coordination et de formation » des niches locales.

Ce rôle préserve la cohérence du mouvement, mais, compte tenu de nos observations, nous pensons qu'une homogénéisation des GASAP n'est pas forcément désirable. En effet, la diversité des modes de fonctionnement est une richesse du mouvement. Une radicalisation des valeurs pourrait réduire la portée du mouvement, en dissuadant des aspirants gasapiens à participer à un GASAP. Par conséquent, nous pensons que le Réseau ne doit pas mettre à l'écart les groupes qui fonctionnent comme des dépôts de paniers et qui n'ont pas de liens avec leur producteur. Car l'objectif du Réseau est avant tout de garantir le soutien de l'agriculture paysanne.

La mise en place de critères d'attribution d'un producteur à un groupe, ou les réflexions sur la fiche action remise à l'IBGE, indiquent que le Réseau commence petit à petit à structurer l'ensemble de la niche globale. Il nous semble que l'intermédiaire doit rester vigilant pour

ne pas devenir un organe qui tend à dicter des règles à suivre. D'après nous, la liberté d'action des groupes doit être maintenue pour garantir la dynamique citoyenne, qui est la force motrice du mouvement. Par conséquent, une tâche importante du Réseau est de mettre en place les conditions favorables à la prise en main de l'initiative par les groupes plutôt que de structurer les groupes selon un modèle prédéfini. En d'autres termes, la décentralisation de certaines fonctions vers les groupes comme la création, le suivi ou la sensibilisation des groupes est à privilégier. Cela serait susceptible de dynamiser l'implication de chacun dans l'initiative et pourrait contribuer à créer des liens entre les groupes.

La mise en place de la « fiche action » pourrait conduire à une réforme du système des GASAP et illustre une certaine forme de contrôle du Réseau sur les groupes. Il pourrait être intéressant de suivre la manière dont le Réseau va présenter le projet aux groupes, s'il va impliquer les gasapiens dans le processus de décision, et les tensions que cela pourrait engendrer entre les groupes et le Réseau. Aussi, la concrétisation de la fiche action mériterait une attention particulière pour évaluer comment le nouveau modèle de distribution qu'elle présente pourrait rentrer en contradictions avec les valeurs défendues.

La mise en réseau des GASAP donne aussi la possibilité aux consommateurs individuels d'exercer une pression sur les acteurs politiques. Jusqu'à présent les relations du Réseau avec les autorités se limitent à la recherche de financement. La mise en place du groupe Idéopol offre un potentiel au Réseau pour exercer un lobbying politique mieux organisé. Ce rôle nous semble particulièrement important comme potentiel de transition du Réseau des GASAP. En effet, les GASAP sont contraignants et il semble difficile d'imaginer qu'ils se généralisent et remplacent le modèle en place. Dès lors, les moyens mis en œuvre par le Réseau pour faire évoluer les législations sont de première importance. Plusieurs pistes pourraient être explorées dans cette direction.

L'évolution du groupe Idéopol et les actions qu'il va mener, ainsi que les relations du Réseau avec d'autres organisations comme la FUGEA et le MAP constituent un potentiel pour le Réseau d'entrer en dialogue avec les autorités pour favoriser une évolution du cadre réglementaire. Il serait aussi intéressant d'étudier la possibilité de la création d'un intermédiaire national des initiatives d'Agriculture Soutenue par la Communauté. Ces pistes

constituent des moyens pour renforcer le pouvoir des citoyens impliqués dans les GASAP et leur permettre de peser sur l'évolution du système alimentaire.

## Bibliographie

### *Articles scientifiques*

AUBRY C, CHIFFOLEAU Y, (2009), « Le développement des circuits courts et l'agriculture périurbaine: histoire, évolution en cours et questions actuelles », *Innovations Agronomiques*, n° 5, pp. 53-67.

BAULER T, MUTOMBO E, VAN GAMEREN V, CRIVITS M, PAREDIS E, BOULANGER P-M, LEFIN, A-L RUWET C (2011), *Construction of Scenarios and Exploration of Transition Pathways for Sustainable Consumption Patterns*, Final Report Phase 2, Brussels : Belgian Science Policy, 110 pages.

BERKHOUT F, SMITH A, STIRLING A (2004), « Socio-technical regimes and transition contexts » in ELZEN B, GEELS F W, GREEN K, *System Innovation and the Transition to Sustainability*, Edward Elgar: Cheltenham, pp. 48-75

BOS A P, SPOELSTRA S F, GROOT KOERKAMP P W G, DE GREEF K H, VAN EIJK O N M, «CH.10; Reflexive Design for Sustainable Animal Husbandry. Mediating Between Niche and Regime» in SPAARGAREN G, OOSTERVEER P, LOEBER A (2012), *Food practice in Transition. Changing Food Consumption Retail and Production in the Age of Reflexive Modernity*, Routledge: Oxon, pp. 229-256.

DEVERRE C, LAMINE C, (2010) « Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales », *Economie rurale*, vol. 3, n°317, pp. 57-73.

DUBUISSON-QUELLIER S (2008), « De la souveraineté à la gouvernance des consommateurs : l'espace du choix dans la consommation », *L'Economie politique*, vol. 3, n°39, pp. 21-31.

DUBUISSON-QUELLIER S, LAMINE C (2008), « Consumer involvement in fair trade and local food systems: delegation and empowerment regimes », *GeoJournal*, vol.73, n°1, pp.55-65.

DUBUISSON-QUELLIER S, LAMINE C, LE VELLY R (2011), « Citizenship and Consumption: Mobilisation in Alternative food Systems in France », *Sociologia Ruralis*, vol.51,n°3, pp.304-323.

DUBUISSON (2009), *La Consommation engage*, Presses de Science Po, Paris, 143 pages.

ELZEN B, BARBIER M, CERF M, GRIN J (2012), « CH. 19: Stimulating transitions towards sustainable farming systems», pp. 431-455 in DARNHOFER I, GIBBON D, DEDIEU B, *Farming Systems Research into the 21<sup>st</sup> century: The new dynamic*, Springer: Dordrecht, 490 pages.

DEVERRE C, LAMINE C (2010), « Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales », *Economie Rurale*, vol. 3, n°37, pp. 57-73.

GEEL F-W (2002), «Technological transitions as evolutionary reconfiguration processes: A multi-level perspective and a case study», *Research Policy*, vol.31, n° 8/9, pp.1257- 1274.

GEELS F-W, (2004), «From sectoral systems of innovation to socio-technical systems. Insights about dynamics and change from sociology and institutional theory», *Research and policy*, vol. 33 n°6/7, pp. 897-920.

GEELS F-W, DEUTEN J J (2006), Local and global dynamics in technological development: a socio-cognitive perspective on knowledge flows and lessons from reinforced concrete, «Science and Public Policy », vol.33, n°4, pp. 265-275.

GEELS F-W, RAVEN R (2006), « Non-linearity and expectations in niche-development trajectories: ups and downs in Dutch biogas development (1973–2003), *Technological Analysis and Strategic Management*, vol.18, n°3/4, pp. 375–392.

GEELS F-W, SCHOT J (2007), «Typology of sociotechnical transition pathways», *Research policy*, vol.36, n° 3, pp. 399-417.

GEELS F-W, SCHOT J (2010a), «Managing Sustainable Innovation Journey», pp. 80-92 in GRIN J, ROTMANS J, SCHOT J, (2010), *Transitions to Sustainable Development. New Directions in the Study of Long term Structural Change*, London, Routledge, 317 pages.

GEELS F-W, SCHOT J (2010b), «Part I: The Dynamics of Transitions: A Socio-Technical Perspective» pp. 10-101 in GRIN J, ROTMANS J, SCHOT J, (2010), *Transitions to Sustainable Development. New Directions in the Study of Long term Structural Change*, London, Routledge, 317 pages.

GEELS F-W, (2011), «The multi-level perspective on sustainability transitions: Responses to seven criticisms », *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 1, pp. 24–40

GRIN J, ROTMANS J, SCHOT J, (2011), «On patterns and agency in transition dynamics: Some key insights from the KSI programme», *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 1, pp. 76–81.

GUTHMAN (2004), «The Trouble with 'Organic Lite' in California: a Rejoinder to the 'Conventionalisation' Debate», *Sociologia Ruralis*, vol. 44, n°3, pp.301-316.

HARGREAVES T, HIELSCHER S, SEYFANG G, SMITH A, (2013), «Graasrootis innovations in community energy: Therole of intermediaries in niche development», *Global Environmental Change*, article in press, 13 pages.

HASSANEIN (2003) « Practicing food democracy: a pragmatic politics of transformation », *Journal of rural studies*, vol.19, n°1, pp.77-86.

HOOGMA R, KEMP R, SCHOT J, TRUFFER B (2002), «*Experimenting for sustainable transport: the approach of strategic niche management*», Spon Press: London, 2002, 212pages.

KEMP R, SCHOT J, HOOGMA R (1998), « Regime shifts to sustainability through processes of niche formation: the approach of strategic niche management», *Technology Analysis and Strategic Management*, vol. 10,n°2, pp. 175-196.

LAMINE C(2008), *Les AMAP : un nouveau pacte entre producteurs et consommateurs ?*, Yves Michel : Gap, 163 pages.

LAMINE C, DAROLT M, BRANDENBURG A (2012a), « The civic and social dimension of food production and distribution in alternative food networks in France and Southern Brazil», *International Journal of Agriculture and food*, vol. 19, n°3, pp.383-401

LAMINE C, RENTING H, ADANELLA ROSSI, J S C (HAN) WISKERKE, BRUNORI G, (2012b), «CH 11: Agri-food systems and territorial development: innovations, new dynamics and changing governance mechanisms» pp. 229-256 in 455 in DARNHOFER I, GIBBON D, DEDIEU B, *Farming Systems Research into the 21<sup>st</sup> century: The new dynamic*, Springer: Dordrecht, 490 pages

LEVKOE C (2006), « Learning democracy through food justice movements », *Agriculture and Human Values*, vol.23, n°1, pp.89-98

MARSDEN T (2012), «Food Systems Under Pressure: Regulatory Instabilities and the Challenge of Sustainable Development», pp.291-312 in SPAARGAREN G, OOSTERVEER P, LOEBER A (2012), *Food practice in Transition. Changing Food Consumption Retail and Production in the Age of Reflexive Modernity*, Routledge: Oxon, 337 pages.

MARKARD J, TRUFFER B, (2008), «Technological innovation systems and the multi-level perspective: Towards an integrated framework», *Research Policy*, vol.37, n°4, pp.596–615.

MARKARD J, RAVEN R, TRUFFER B (2012), «Sustainability transitions: An emerging field of research and its prospects», *Research Policy*, vil.41, n°6, pp.955– 967.

MAZOYER M, ROUDART L, (1997), *Histoire des agricultures du monde*, Paris, Éditions du Seuil, 546 pages.

MICHELLETIT M (2003), *Political virtue and shopping*, New York: Palgrave Macmillan, 264 pages.

MEDD W, MARVIN S (2008), «The neglected work of intermediaries and intermediary space: opening up an agenda», *manuscript available from Will Medd*, Geography Department, Lancaster University, Lancaster.

MOSS T (2009), «Intermediaries and the governance of sociotechnical networks in transition» , *Environment and Planning A*, vol. 41, n°6 pp. 1480-1495

MOSS T, MEED W, GUY S, MARVIN S (2009), «Organising Water: The hidden role of intermediary Work», vol. 2, n°1, pp. 16-33.

OOSTERVEER P, (2012), «Restructuring Food Supply: Sustainability and Supermarkets or: Supermarkets and Sustainability Transitions in Food Chains» pp. in SPAARGAREN G, OOSTERVEER P, LOEBER A (2012), *Food practice in Transition. Changing Food Consumption Retail and Production in the Age of Reflexive Modernity*, Routledge: Oxon, pp. 229-256.

LOORBACH D, ROTMANS J (2010), «The practice of transition management: Examples and lessons from four», *Futures*, vol. 42, pp. 237, 246.



distinct cases

ROSSI A, BRUNORI G (2010), «Drivers of transformation in the agro-food system. GAS as co-production of Alternative Food Networks», *WS4.4- Transitions toward sustainable agriculture: From farmer to agro-food systems*, 9<sup>th</sup> European IFSA Symposium, 4-7 July 2010, Vienna, pp.1913-1931.

RENTING H, MARKUS S, ROSSI A (2012), «Building Food Democracy: Exploring Civic Food Networks and Newly Emerging Forms of Food Citizenship», *International Journal of Sociological of Agriculture and Food*, vol. 19, n°3, pp.289-307.

RIP A, KEMP R (1998), «Technological change» in RAYNER S, MALONE E.L. ,*Humana choice and Climate Change*, Columbus, OH; Battelle Press, vol. 2, pp. 327-399.

SCHOT J W, (1998), «The usefulness of evolutionary models for explaining innovation: The case of the Netherlands in the nineteenth century», *History of Technology*, vol.14, n°3, pp.173-200.

SEYFANG G, (2009), *The New Economics of Sustainable Consumption: Seeds of Change*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 218 pages.

SEYFANG G, SMITH A (2007), «Grassroots innovations for sustainable development: Towards a new research and policy agenda», *Environmental Politics*, 16, pp: 584-603.

SEYFANG G, SMITH A (2009), «CH 4: Grassroots innovations for sustainable consumption» in SEYFANG G, *The new economics of sustainable consumption. Seeds of Change*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, pp. 63-82.

SHOVE E, WALKER G (2007), «CAUTION! Transitions ahead: politics, practice, and sustainable transition management», *Environment and Planning*, 39, pp: 763-770.

SMITH A (2006), « Green niches in sustainable development: the case of organic food in United Kingdom », *Environment and planning C: government and policy*, 24, pp: 439-458.

SMITH A (2007), «Translating sustainabilities between green niches and socio-technical regimes», *Technology analysis and strategic management*, vol. 19, n°4, pp. 427-450.

SMITH A, FRESSOLI M, THOMAS H (2013), «Grassroot innovation movements: challenge and contributions» *Journal of cleaner Production article in press*, article in press, 11pages.

SMITH A, STIRLING A, BERKHOUT F (2005), «The governance of sustainable socio-technical transitions», *Research Policy*, vol.34, pp. 1491-1510.

SMITH A, VOSS J-P, GRIN J (2010), «Innovation studies and sustainability transitions: The allure of the multi-level perspective and its challenges», *Research Policy*, vol.39, n°4, pp. 435-448.

SOLER M, RENTING H, CUELLAR M, CALLE A (2010), «Between food ethics, solidarity and the social construction of alternative markets: exploring the dimensions of grassroots food movements in Spain», in DARNHOFER I, GRÖTZE M (eds) *Building Sustainable Rural Futures: The Added Value of Systems Approaches*, Vienna: BOKU, pp. 1769–1782.

STASSART P M, JAMAR D (2009), « Agriculture biologique et verrouillage des systèmes de connaissances, Conventionalisation des filières agroalimentaire bio », *Innovations Agronomiques*, n° 4, pp. 313-328.

VAN DRIEL H, SCHOT J (2005), « Radical innovation as a multi-level process: Introducing floating grain elevator in the port of Rotterdam», *Technology and culture*, vol. 46, n°1, pp.51-76.

VANLOQUEREN G, BARET P (2009), «How agricultural research systems shape a technological regime that develops genetic engineering but locks out agroecological innovations», *Research Policy*, 38, pp: 971–983.

### **Rapports**

BOURTEMBOURG P, (2011), *Crises alimentaire et climatique. Investir dans l'agriculture paysanne durable*, Oxfam, Bruxelles, 21 pages.

COLONNA P, FOURNIER S, TOUZARD J-M (2011), « CH. 4 : Systèmes alimentaires », pp. 65-80 in ESNOUF C, RUSSEL M, BRICAS N, *duALine- durabilité de l'alimentation face à de nouveaux enjeux. Questions de recherche*, Rapport Inra-Cirad, France, 236 pages.

CRIOC (2007), *Consommation de viande : un lourd tribut environnemental*, 60 pages.

DAYEZ C, PARMENTIER S (2011), *L'agriculture paysanne peut nourrir le monde et refroidir la planète*, Oxfam-Magasins du monde, 62 pages.

DE SCHUTTER O, (2011), « Rapport soumis par le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation » *Conseil des droits de l'homme. Dix-neuvième session. Point 3 de l'ordre du jour. Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris le droit au développement*, 25 pages.

IAASTD<sup>67</sup> (2008), "Agriculture at Crossroads», *Résumé Analytique du Rapport de Synthèse*, Consulté le 15/03/2013 [http://www.agassessment.org/reports/IAASTD/FR/Agriculture%20at%20a%20Crossroads Executive%20Summary%20of%20the%20Synthesis%20Report%20\(French\).pdf](http://www.agassessment.org/reports/IAASTD/FR/Agriculture%20at%20a%20Crossroads%20Executive%20Summary%20of%20the%20Synthesis%20Report%20(French).pdf)

NELSON C, ROSEGRANT M, KOO J, ROBERTSON R, SULSER T, ZHU T, RINGLER C, MSNANGI S, PALAZZO A, BATKA M, MAGALHAES M, VALMONTE-SANTOS R, EWING M, LEE D (2009), « Changement climatique, Impact sur l'agriculture et coûts de l'adaptation », *Rapport Politique alimentaire*, IFPRI (2009), 20pages. Consulté le 2/04/2013 <http://www.ifpri.org/sites/default/files/publications/pr21fr.pdf>

POVERTY REDUCTION AND EQUITY GROUP (2011), *Food Price Watch*, The World Bank, Consulté le 15/03/2013 [http://siteresources.worldbank.org/INTPOVERTY/Resources/335642-1210859591030/FPW\\_April2011.pdf](http://siteresources.worldbank.org/INTPOVERTY/Resources/335642-1210859591030/FPW_April2011.pdf)

VERDONCK M, TAYMANS M, CHAPELLE G, DARTEVELLE G, ZAOUÏ C, (2012) ; « Système d'alimentation durable- Potentiel d'emploi en RBC », *Rapport final de la recherche réalisée pour le compte de l'Institut Bruxellois pour le Gestion de l'Environnement*, Bruxelles, 115 pages.

WORLD BANK, (2008), *World development report 2008: Agriculture for Development* [http://siteresources.worldbank.org/INTWDR2008/Resources/WDR\\_00\\_book.pdf](http://siteresources.worldbank.org/INTWDR2008/Resources/WDR_00_book.pdf) 366 pages.

---

<sup>67</sup> International Assesment of Agricultural Knowledge, Science and Technologie for Development .En Français : EICSTAD : Evaluation Internationales des Connaissances, des Sciences et des Technologies Agricoles pour le Développement IAASTS.

## Documents du réseau

RESEAU DES GASAP (X), *VadeMecum, Aide aux nouveaux groupes*, consulté le 16/04/2013 <http://www.gasap.be/IMG/pdf/vademecum.pdf>

RESEAU DES GASAP (2011), *Charte des groupes d'achat solidaires de l'agriculture paysanne*, 4 pages. consulté le 27/04/2013 [http://www.gasap.be/IMG/pdf/charte\\_gasap\\_2011.pdf](http://www.gasap.be/IMG/pdf/charte_gasap_2011.pdf)

RESEAU DES GASAP (2013a) *Listes des services proposés par le Réseau aux groupes membres*, 2p, consulté le 20/04/2013 [http://www.gasap.be/IMG/pdf/a\\_voter\\_services\\_aux\\_membres.pdf](http://www.gasap.be/IMG/pdf/a_voter_services_aux_membres.pdf)

RESEAU DES GASAP (2013b) *Les missions prioritaires en 2013*, 1p., consulté le 16/04/2013 [http://www.gasap.be/IMG/pdf/a\\_voter\\_plan\\_d\\_action\\_2013.pdf](http://www.gasap.be/IMG/pdf/a_voter_plan_d_action_2013.pdf)

RESEAU DES GASAP (2013d), *Rapport d'activité du Réseau des GASAP 2012*, 13 pages. , consulté le 16/04/2013 [http://www.gasap.be/IMG/pdf/a\\_voter\\_rapport\\_d\\_activite\\_gasap\\_2012.pdf](http://www.gasap.be/IMG/pdf/a_voter_rapport_d_activite_gasap_2012.pdf)

## Document officiels

CABINET DE LA MINISTRE EVELINE HUYTEBREOK (2013), « Pour une alimentation durable en Région de Bruxelles-Capitale », *Programme d'actions de soutien à la demande*, Bruxelles

REGION DE BRUXELLES-CAPITALE (2009), « Un développement régional durable au service des Bruxellois », *Accord de Gouvernement 2009-2014*, 82 pages, consulté le 16/05/2013, <http://www.logement.irisnet.be/documents/documents-du-cabinet/accord-de-gouvernement-2009-2014>

## Congrès conférence

ROSSI A, BRUNORI G (2010), « Drivers of transformation in the agro-food system. GAS as co-production of Alternative Food Networks », in DARNHOFER I, GROTZER M. (ed.) *Proceedings of 9th European IFSA Symposium*, Vienna, pp. 1913–1931.

STASSART P M, BRANDENBURG A, ISAGUIRRE K (2011), « Les Systèmes Participatifs de Garantie: Critique de la Certification Bio et nouveau mode de Gouvernance », *Les transversalités de l'Agriculture Biologique*, Université de Strasbourg, 23-24 juin, 23 pages.

## Articles et communiqué de presse en ligne.

MARTIN G (2012), « Les éleveurs wallons en retour pour bloquer la grande distribution », *FUGEA*, Communiqué de presse édité le 26 novembre, consulté le 31/03/2013, <http://www.fugea.be/j/communiques/309-les-eleveurs-wallons-en-retour-pour-bloquer-la-grande-distribution>

BODELET J-M (2012), "Objectif: denoncer les aberrations de l'Afsca", *l'avenir.net*. [http://www.lavenir.net/article/detail.aspx?articleid=DMF20130205\\_00264285](http://www.lavenir.net/article/detail.aspx?articleid=DMF20130205_00264285), consulté le 6/07/2013

GELETA B, (2011), « La faim dans un monde d'abondance », *Point de vue*, consulté en ligne le 8/03 sur <https://www.ifrc.org/fr/nouvelles/discours-et-points-de-vue/points-de-vue/2011/la-faim-dans-un-monde-dabondance/>

## Site internet

INSTITUT WALLON DE L'ÉVALUATION DE LA PROSPECTIVE ET DE LA STATISTIQUE, *Population de 18 ans et plus souffrant d'obésité*, consulté le 4/3/2013

<http://www.iweps.be/population-de-18-ans-et-plus-souffrant-dobesite>

RESEAU DES GASAP, <http://www.gasap.be/>, consulté le 5/03/2013

INCROYABLES COMESTIBLES : <https://www.facebook.com/groups/IEBOITSFORT> consulté le 13/03

LA PLATEFORME DES POTAGERS URBAINS : <http://www.potagersurbains.be/> consulté le 14/03

IBGE, *quartier durables* <http://www.bruxellesenvironnement.be/quartiersdurables> consulté le 14/03

## Annexes 1

### ***La Charte des GASAP***

***[Réseau bruxellois des GASAP — Janvier 2011]***

**DÉFINITIONS.....**

#### **1. LE GASAP**

Un groupe d'achat solidaire de l'agriculture paysanne (GASAP) c'est :

- Une alternative à un système de production, de distribution et de consommation uniquement basé sur le profit.
- Un groupe de personnes qui se rassemble pour s'approvisionner directement chez des producteurs paysans locaux.
- Un partenariat, entre les membres de ce groupe et le(s) producteur(s) paysans, qui se formalise par un contrat de solidarité, via lequel chaque consommateur achète en début de saison une part de la production qui lui sera distribuée périodiquement. Les risques liés à la production sont ainsi partagés entre producteurs et consommateurs.
- Une relation directe, de confiance, humaine entre producteurs et consommateurs (circuit court).
- Une action concrète visant à soutenir et à développer l'agriculture paysanne.
- Un fonctionnement autogéré par les membres, en articulation avec le Réseau, qui regroupe les membres des différents GASAP.
- Un lieu de réflexion, de responsabilisation et d'éducation permanente.

#### **2. LE RÉSEAU**

Le Réseau rassemble et relie les GASAP de Bruxelles et ses environs. Les paysans partenaires des GASAP sont également membres du Réseau. Les membres du Réseau adhèrent à la charte des GASAP et oeuvrent pour sa mise en application.

## PRINCIPES.....

Les Groupes d'achat solidaires de l'agriculture paysanne ainsi que les producteurs paysans qui en sont partenaires soutiennent les principes suivants, les appliquent ou tendent à les mettre en pratique dans leur fonctionnement.

### 1. AGRICULTURE PAYSANNE

L'agriculture paysanne<sup>68</sup> est une agriculture durable, qui répond à des critères d'ordre social, économique et environnemental et qui vise le maintien de la qualité gustative et sanitaire des produits. L'agriculture paysanne est également attachée au principe de souveraineté alimentaire tel que soutenu par Via Campesina<sup>69</sup>.

Nous demandons l'application d'un type de production qui suit les principes de cette charte, toutefois ces principes ne doivent pas impérativement être labellisés.

#### Aspects sociaux

- Valorisation du patrimoine humain (savoir-faire) ;
- Respect des conditions de travail décentes (horaires, sécurité...) ;
- Juste et équitable rémunération de la main-d'oeuvre ;
- Développement de partenariats avec d'autres acteurs du monde rural (fromagers, acteurs culturels, gîtes ruraux...) ;
- Solidarité avec les paysans d'Europe et du monde ;
- Aspects environnementaux
- Respect de la nature, préservation de la vie du sol et des écosystèmes ;
- Valorisation des ressources abondantes et économie des ressources rares ;
- Renforcement de la diversité des variétés animales et végétales, de préférence indigènes ;

---

<sup>68</sup> Voir la Charte de l'agriculture paysanne diffusée par les syndicats paysans en France ([www.confederationpaysanne.fr](http://www.confederationpaysanne.fr)) et en Belgique ([www.fugea.be](http://www.fugea.be) et [www.mapaysanne.be](http://www.mapaysanne.be)).

<sup>69</sup> Via Campesina est un mouvement international qui coordonne des organisations de petits et moyens paysans, de travailleurs agricoles, de femmes rurales, de communautés indigènes d'Asie, des Amériques, d'Europe et d'Afrique. Infos sur [www.viacampesina.org](http://www.viacampesina.org)

- Limitation de la consommation d'énergie (mécanisation, transport, chauffage, conservation, emballage...);
- Interdiction de l'emploi d'intrants agricoles chimiques (pesticides et engrais).

### Aspects économiques

- Offrir des produits à des prix démocratique ;
- Limiter la dépendance vis-à-vis des institutions financières et des subsides publics ;
- Répartition de la production pour permettre au plus grand nombre d'accéder au métier et d'en vivre, en favorisant les fermes à taille humaine ;
- Recherche de transparence dans les actes d'achat, de production, de transformation et de vente des produits agricoles ;
- Maximisation de l'autonomie dans le fonctionnement des fermes (production agricole en autonomie : recours à des engrais verts pour fertiliser les cultures, production locale de l'alimentation du bétail, etc.) ;
- Raisonner toujours à long terme et de manière globale.

## **2. CIRCUIT COURT**

Les GASAP utilisent un modèle de distribution appelé « circuit court ». Il s'agit d'un mode de commercialisation directe se basant sur l'économie locale. L'objectif est que le producteur soit le principal bénéficiaire de la vente de ses produits. Il constitue une alternative à la grande distribution.

Travailler en « circuit court » implique le respect des principes suivants :

- Suppression des intermédiaires de commercialisation entre le producteur et le consommateur ;
- Priorité à l'achat, la vente et la consommation de produits locaux. Les contrats, expression de la solidarité producteur-consommateur (voir point 3), ne sont conclus qu'avec des producteurs locaux ;
- Limitation et rationalisation du transport.



### **3. SOLIDARITÉ ENTRE PRODUCTEURS PAYSANS ET CONSOMMATEURS**

Les GASAP n'ont pas seulement pour objectif de fournir à leurs membres des produits de qualité. Il s'agit d'un engagement réciproque entre producteurs et consommateurs. Ils attachent une grande importance à soigner une relation constructive, afin de favoriser la ré-appropriation des modes de production et une compréhension réciproque. Cette solidarité implique le respect des principes suivants :

- Engagement dans la durée des membres du GASAP à être solidaires du travail du producteur et des aléas de sa production.  
Cet engagement prend la forme d'un contrat de solidarité dans le cadre duquel le consommateur achète à l'avance une part de la production qui lui sera distribuée périodiquement.  
Cette solidarité peut prendre des formes supplémentaires : soutien au démarrage d'un nouveau producteur, participation à une coopérative foncière, travail à la ferme, etc.
- Engagement du producteur à fournir des produits dans le respect de la charte et à transmettre l'information sur sa production afin que les membres des GASAPs puissent suivre et comprendre son travail.

Cette information implique une transparence sur l'origine des produits. Le producteur s'engage à tendre sur l'ensemble de l'année vers des livraisons comprenant un minimum de 80% des produits venant directement de chez lui ou du groupe de producteurs associé au GASAP. Les 20% restants doivent provenir d'autres producteurs locaux respectueux des valeurs de la charte. Le réseau des GASAPs peut jouer un rôle de facilitateur entre les différents producteurs.

Le producteur engage en outre une réflexion avec les GASAPs, visant à développer des moyens d'information à propos du travail agricole et de ses contraintes. Ce dialogue et cette transparence peuvent permettre d'accompagner le producteur vers des méthodes de productions toujours plus respectueuses de l'environnement et de la biodiversité. Une évaluation participative, dont sont parties prenantes les membres des GASAPs et les différents producteurs, pourra les aider dans ce sens.

### **4. AUTOGESTION ET CONVIVIALITÉ**

En nous rassemblant dans un groupe d'achat solidaire, nous pouvons développer notre autonomie et celle des producteurs avec lesquels nous collaborons. Par là, nous entendons la possibilité de (re)créer nos propres lois, logiques et modes de fonctionnement.

Le GASAP s'inscrit dans une dynamique collective, égalitaire, participative et d'autogestion. Le GASAP existe par et pour tous, autogéré par les membres qui participent librement, selon

leurs disponibilités. L'existence du GASAP repose sur l'engagement libre et spontané de ses membres. Dans cette perspective, les principes suivants semblent fondamentaux :

- Groupes restreints. L'expérience démontre que les GASAP ne dépassant pas le nombre de 20 ménages maintiennent un niveau idéal de convivialité ;
- Dynamique égalitaire et participative. Le fonctionnement des GASAP tend à favoriser l'implication de chacun et une prise de décision la plus transparente possible ;
- Partage de responsabilités. Les responsabilités, tant au niveau de la gestion (et éventuellement de l'hébergement) des permanences, des contacts avec les producteurs, que de la gestion financière, tournent entre les membres des GASAP ;
- Accessibilité financière et solidarité interne. Les GASAP ont pour vocation d'être accessibles à tous. L'organisation souple et une solidarité interne permettent de s'adapter aux réalités financières, sociales, familiales, culturelles de chacun ;
- Cultiver les savoirs. Les GASAP sont aussi un lieu d'échange, de rencontre et de réflexion autour de l'agriculture et de l'alimentation, les modes de distribution et l'écologie, ainsi qu'un renforcement de la vie de quartier.

## Annexe 2.

### **Critères d'attribution d'un groupe à un producteur**

L'équipe aide création attribue un producteur prioritaire à un groupe en création. Cette grille d'évaluation crée par l'équipe producteur aide à désigner les producteurs prioritaires. Chaque producteur se voit attribuer des points en fonctions des critères suivants. Le producteur qui obtient plus de point sera prioritaire.

	1	2	3	4	5	Score
<b>Degré d'installation</b>						
Nombre d'années d'activité du producteur	>4	3	2	1	0	
Le producteur vit de son métier de producteur à titre principal	non				oui	
<b>Système de production</b>						
Le producteur achète une partie de ses ventes sur la période de juin à décembre (1)	oui				non	
Le producteur achète une partie de sa production de janvier à mai (1)	De 100 à 76%	De 75 à 51%	De 50 à 26%	De 25 à 1%	0%	
Le producteur mentionne clairement l'origine des produits (production propre, autre producteur belge, autre)	non				oui	
Le producteur s'approvisionne chez d'autres producteurs locaux certifiés bio ou du Réseau en priorité	non				oui	
<b>Densité du réseau</b>						
Nombre de groupe livrés par le producteur	>8	8 à 6	5 à 3		2 à 0	
Nombre de groupe livrés par le producteur par rapport au nombre de groupe souhaité par le producteur (3)	De 100 à 76%	De 75 à 51%	De 50 à 26%	De 25 à 1%	0%	
Le producteur n'a plus reçu de nouveaux groupes depuis	< 1 an	2 ans	3 ans	4 ans	> 5 ans	
Le producteur utilise les circuits courts comme principal source de revenu (>75%) (2)	non				oui	
Le producteur s'implique dans le réseau/avec ses groupes	Pas du tout		Grou pes	Rése au	Réseau et groupes	

(1) : Achat/vente : passer par un grossiste. Si rachat à un autre producteur, ça n'a pas d'importance.

(2) : pas uniquement les GASAP, et maximum 1 intermédiaire

(3) : Calcul

Nombre de groupes actuellement livrés par le producteur :

Nombre de groupes souhaité par le producteur :

#DIV/

Résultat : 0!

